BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1921

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

—

1921

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 DÉCEMBRE 1920.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures à Bruxelles dans les locaux de l'Académie royale de Belgique, sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Blomme, vicomte de Jonghe, Paris, Saintenoy, baron de Loë, Destrée, Bergmans, Errera, de Behault de Dornon, Hulin de Loo, membres.

Il est procédé au vote pour la nomination d'un vice-président pour l'année 1921.

M. Saintenoy est élu. Le président le félicite du résultat du scrutin qui lui permettra de présider encore une fois aux destinées de l'Académie et de lui consacrer son activité et sa science.

M. Saintenoy remercie les membres de l'honneur qui vient de lui échoir.

Trois places de conseiller sont vacantes. Le scrutin est ouvert en vue de pourvoir à ces vacatures.

Il en résulte que MM. le vicomte de Jonghe, Van Doorslaer, le lieutenant-colonel de Witte sont proclamés conseillers, respectivement pour les séries sortant en 1928, 1925 et 1922.

M. Dilis, trésorier sortant, est réélu par acclamation.

Deux places de membre titulaire sont vacantes par suite du décès de MM. Bilmeyer et Willemsen.

En vue de les remplacer, cinq candidatures de membres correspondants sont présentées.

Pour succéder éventuellement aux deux membres correspondants

regnicoles qui seront promus titulaires, sont présentées sept candidatures qui seront discutées dans la séance du mois de février prochain.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOS. CASIER.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1920.

La séance s'ouvre à 11 heures sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents MM. Soil de Moriamé, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier.

MM. Blomme, vicomte de Jonghe, Paris, Saintenoy, baron de Loë, Destrée, Bergmans, Errera, de Behault de Dornon, Hulin de Loë, membres titulaires.

MM. Brunin, Tahon, Macoir, Sibenaler, Poupeye, Bautier, Van Bastelaer, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

En ouvrant la séance, le Président s'adresse à M. le Président Blomme qui, il y a cinquante ans, a été reçu membre de l'Académie et lui adresse l'allocution suivante :

Cher Collège,

Depuis un demi-siècle, vous siégez à l'Académie royale d'archéologie ; le 27 novembre 1870, vous avez été élu membre correspondant ; depuis 1889, vous êtes membre titulaire de notre Compagnie ; vous êtes notre doyen d'âge vénéré et aimé.

A l'occasion de ce jubilé, vos collègues ont tenu à vous exprimer leurs sentiments de gratitude pour les services rendus et leur admiration pour une carrière vouée entièrement au service du droit et au culte de la science.

Comme magistrat, vous avez brillé par l'intégrité et l'indépendance de votre caractère ; vous avez fait la part équitable à la justice,

à la sévérité comme à la bonté, prenant toujours conscience de la grandeur de votre mission; votre extrême droiture a imposé silence aux critiques inévitables; vous avez été le président respecté et estimé du tribunal de Termonde; avec un doigté reconnu, vous y rendiez la justice avec une impartialité dont le souvenir n'est pas effacé; dans votre retraite, vous avez emporté l'estime générale.

Dans les loisirs que vous laissait l'exercice de vos hautes fonctions, vous avez étudié le passé du pays natal, de ses monuments, de ses coutumes. Vous fûtes le fidèle soutien des sociétés archéologiques de la Flandre; et, lorsque celles-ci se lièrent entr'elles par le lien d'une fédération provinciale, c'est vous qui, d'un accord unanime et aux acclamations de tous vos confrères, elles appelèrent au fauteuil présidentiel.

Au sein de l'Académie, vos communications ont toujours été marquées au coin d'une belle érudition, notamment votre travail sur *l'Egyptologie en Belgique* et sur *Les carreaux cérames épigraphiques*.

En 1901, vous avez exercé avec autorité les fonctions présidentielles de notre Compagnie.

Au cours d'une longue carrière, vous aviez réuni une importante bibliothèque et des dossiers précieux pour un travailleur de votre trempe.

Vos chers livres étaient à la fois la joie et le délassement de votre vie, comme aussi la nourriture de votre esprit toujours en quête de connaissances plus étendues.

Hélas! le pillage et l'incendie systématiquement organisés par les hordes allemandes, dans les premiers mois de la guerre de 1914, détruisirent vos précieux instruments de travail; votre bibliothèque partagea le sort de la pittoresque cité de Termonde; ce déastre vous atteignit douloureusement; il émut vos nombreux amis.

Mais comme le sage chanté par Horace, vous avez accepté courageusement l'épreuve; on peut dire de vous: *Impavidum ferient ruinae.*

Sans doute, à ce moment critique du naufrage de votre bibliothèque, avez-vous rejeté toute pensée d'égoïsme et songé à tant d'autres victimes de la guerre, à vos concitoyens, à vos compatriotes

éprouvés comme vous ; et mieux encore, je le sais et je veux vous en louer, vos pensées se tournaient vers la Belgique martyrisée, saccagée, pillée, broyée par un ennemi aussi dénué d'honneur que de cœur. Vous étouffiez votre peine, en présence du deuil national.

C'est dans l'épreuve qu'on apprécie la trempe des caractères. S'il est vrai que la souffrance possède une vertu rédemptrice, vous avez pour votre part, cher et vénéré collègue, fait pencher la balance de la Justice éternelle en faveur de notre chère patrie et hâté la venue du jour béni de la libération.

En témoignage de l'affection de vos collègues, comme à titre de souvenir de vos noces d'or avec l'Académie, je vous prie d'accepter ce diplôme sorti des presses Plantiniennes.

Suivant l'antique usage, je résume les vœux et les félicitations de vos collègues en vous disant, très confraternellement, au nom des présents comme des absents : *Ad multos annos !*

En terminant, M. Casier remet au jubilaire un diplôme commémoratif spécial, imprimé au moyen de caractères de l'imprimerie Plantin, et lui donne l'accolade.

Toute l'assemblée acclame le sympathique jubilaire.

Celui-ci, en termes émus, remercie ses collègues de la manifestation qu'ils ont organisée en son honneur ; il assure qu'il en conservera un souvenir reconnaissant et regrette que l'émotion qu'il ressent ne lui permette pas d'exprimer plus longuement les sentiments de gratitude dont il est pénétré.

M. le Président adresse encore ses félicitations au nom de la Compagnie aux divers membres qui, récemment, ont obtenu des promotions ou des nominations dans les ordres nationaux.

Le procès verbal de la séance du 1r août 1920 est approuvé.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion :

MM. Geudens, Kintsschots, De Ceuleneer, Comhaire, chanoine Maere, Coninckx, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. abbé Philippen, Capart, abbé Croöy, vanden Borren, membres correspondants regnicoles.

M. le baron van de Werve et de Schilde, membre honoraire regnicole.

M. Vitry, membre correspondant étranger.

Le secrétaire donne encore connaissance de nombreuses lettres émanant de membres récemment élus qui accusent réception du diplôme qui leur a été envoyé.

Il donne également lecture d'une lettre du Ministre des sciences et des arts qui annonce que le subside annuel dont bénéficie l'Académie, est porté de 1200 à 1800 fr.

M. le chanoine van den Gheyn expose dans quelles circonstances le panneau central de l'Agneau mystique des frères van Eyck fut enlevé en 1794 par les Français. Malgré de pressantes démarches faites auprès de Napoléon, on ne put en obtenir la restitution. Ce ne fut qu'après Waterloo que, grâce à l'énergique intervention du roi Guillaume, que le tableau put, au mois d'octobre 1815, rentrer à Gand. M. le chanoine vanden Gheyn étudie toutes les péripéties de cet événement et analyse tous les documents qui s'y rapportent. Il conclut en affirmant qu'il s'agit dans l'espèce non d'un placement en dépôt mais bien d'une restitution dans laquelle l'église a été officiellement reconnue comme propriétaire.

M. Errera fait remarquer qu'une question de propriété ne peut être tranchée au moyen d'avis de fonctionnaires ou de documents privés ; qu'il s'agit ici d'une question de droit très ardue dans la solution de laquelle devraient intervenir des arguments d'ordre juridique.

M. Tahon détaille l'histoire de la chapelle Ste-Anne à Auderghem. Il en rapporte l'origine au X[e] siècle et parcourt les diverses phases de son existence. Il en fait aussi connaitre la récente restauration et, à l'appui de sa dissertation, distribue aux membres des reproductions illustrées de l'intérieur et de l'extérieur du monument.

M. Saintenoy émet des doutes au sujet de l'époque de fondation de la chapelle. Il est d'avis que celle-ci devrait être reportée au XII[e] siècle.

M. Lagasse de Locht fait remarquer que toutes les restaurations ont été faites au moyen de matériaux trouvés sur place dans une carrière qui avait déjà été utilisée par les premiers constructeurs de la chapelle.

M. Bergmans décrit un missel d'une haute valeur artistique qui

fut exposé à Gand, à l'Exposition de *l'Art ancien dans les Flandres*, en 1913 ; ce manuscrit appartient à la Bibliothèque de l'Université de Gand et fut exécuté pour Pierre van Eetvelde, XXIIe abbé de Baudeloo, vers la fin du XVe siècle ; il contient un très grand nombre de miniatures d'une rare perfection, notamment un Calvaire, en pleine page.

Le sanctoral renferme une illustration des plus abondante et fournirait matière à une intéressante étude d'iconographie. L'auteur est inconnu ; toutefois M. Bergmans se demande si l'on ne pourrait songer à Alexandre Benning; deux pages du manuscrit seront reproduites dans le tome II du *Mémorial de l'art ancien dans les Flandres ;* il serait souhaitable que pareille œuvre d'art fût publiée in-extenso, avec un commentaire iconographique.

M. Bergmans signale également un *Livre d'heures* (Horae beatae Mariae virginis) qui fut exposé par le baron Léon de Pélichy à *l'Art ancien dans les Flandres* et y attira l'attention des connaisseurs ; ce précieux manuscrit, d'une admirable conservation, contient 50 miniatures en pleine page (12 pour le calendrier et 38 scènes évangilistiques ou figures de saints) ; il fera également l'objet d'une notice dans le tome II du *Mémorial de l'art ancien dans les Flandres ;* ses auteurs, MM. Casier et Bergmans, attribuent l'exécution des miniatures à un maitre de l'école ganto-brugeoise, vers la fin du XVe siècle ; le manuscrit a vraisemblablement été exécuté, pour un seigneur anglais, Thomas Southe, dont les armes ont été reproduites deux fois par l'artiste. — Son propriétaire ayant reçu une offre considérable de l'étranger et pris conseil de M. Casier, autorisa ce dernier à négocier la vente au profit d'un dépôt public belge. Ces pourparlers viennent d'aboutir ; le précieux manuscrit restera en Belgique grâce aux démarches de M. Casier, secondé par M J. Stainier directeur de l'Office de la restauration de la bibliothèque de l'Université de Louvain. On sait que cette commission mixte est chargée de choisir les livres, publications ou manuscrits que l'Allemagne doit livrer, à titre de réparation, pour l'incendie de cette bibliothèque par ses troupes, en 1914.

M. Destrée confirme la haute valeur artistique de ce précieux manuscrit et félicite vivement M Casier pour le succès de cette négociation.

M. Paris demande l'appui de tous les membres en faveur de l'œuvre dont a été chargée une commission spéciale instituée en vue de dresser la liste de tous les incunables qui existent dans les collections publiques ou privées du pays

M. Casier appelle l'attention sur l'état déplorable dans lequel se trouvent les restes des bâtiments ruraux ayant appartenu à l'ancienne abbaye d'Herckenrode Ces restes sont importants et remarquables. Il propose que des lettres soient adressées au Ministre des sciences et des arts et à la Commission royale des monuments en faveur d'une prompte intervention dans le but de sauver de la destruction. Ces remarquables vestiges architectoniques et sculpturaux.

M. Destrée appuye la proposition de M. Casier et confirme à son tour la valeur de ce monument.

M. Lagasse de Locht affirme que dans cette affaire on peut compter sur l'entier appui de la Commission royale des monuments et des sites.

Il se fait aussi l'interprète de cette institution pour féliciter cordialement M. Blomme, qui en est un des plus anciens membres correspondants.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOS. CASIER.

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'Octobre 1920 à Février 1921.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

NAP. DE PAUW.	A propos des van Eyck.
FERNAND DONNET:	Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne.
ID.	Compte-rendu analytique des publications. Déc. 1919. janv 1920.
ID.	Id. Février. Mars 1920.
ID.	Le carillon d'Eename.
ID.	Jean-Baptiste Smits.
ID.	Note bibliographique sur les tapissiers.
PAUL SAINTENOY.	L'art et la contre réforme sous Albert et Isabelle au palais de Bruxelles.
Dr G. VAN DOORSLAER.	De toonkunstenaars der familie Vredeman
ID.	Henry Vieuxtemps.
PAUL BERGMANS.	L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les Universités belges.
ID.	Rapport sur les travaux de la Commission de la biographie nationale.
ID.	Quatorze lettres inédites du compositeur Philippe de Monte.
ID.	Notice sur Julien Gabriel Leclercq.
LOUIS MAETERLINCK.	Hubert van Eyck et les peintres de son temps.
F. DE MÉLY.	La Vierge au donateur du Louvre et la ville de Lyon.
ID.	Signature des primitifs. Le retable de Roger Van der Weyden au Louvre.
ID.	Le peintre Joannes Gallicus à Brunswick.
ID.	L'abbé Migne. L'homme et l'œuvre.

L. STROOBANT.	Les sires d'Oostmael,
ID.	Les nécropoles à incinération de Casterlé.
J. GESSLER.	Les fondations Strauwen, Goermans et autres.
ID.	Offerstock ende erfgift.
ID.	De oorsprong van den plaatsnaam Mechelen.
ID.	Les privilèges des monnayeurs du comté de Looz.
ID.	Le Langeman ou le Géant hasseltois.
ID.	Le droit de bourgeoisie de Bocholt.
GERMAIN DE MAIDY.	Le maure qui trompe.
ID.	La pierre tombale d'Ornes.
ID.	Sur le sens primitif du mot "danse".
ERNEST MATHIEU.	Rapport annuel du Comité provincial de la Commission rurale des monuments.
—	University of London. The calender for the year 1916-1917.
JOHN MARSHALL.	A guide to Sanchi.
ID.	A guide to Tàxila.
ID.	Indian archaelogical policy 1915.
J. COGGIN BROWN.	Catalogue of prehistorical antiquities in the Indian museum.
SOMERSET PLAYNE.	Southern India. Its history, people, commerce and industrial resources.
G. R. KAYE.	The astronomical observations of Jai Singh.
B. LEWIS RICE.	Coorg inscritpions.
RAO SAHIB H. KRISHNA SASTRA.	South Indian inscriptions II.
RAFFAELE CASIMIRI.	Orlando di Lasso.
EDM. GEUDENS.	De Keizerkapel met eenige schetsen uit de jaarboeken van het droogscheerdsambacht.
EMILE VAN HEURCK.	Notice nécrologique sur M. Frans Van Kuyck.
ID.	Le merveilleux dans la légende d'Hacken-

Jos. Casier.	Le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck.
Id.	L'iconographie médiévale.
Chanoine Maere.	Le retable d'Hackendover.
G. Macoir.	La salle des armures du Musée de la Porte de Hal.
Id.	Note sur un sabre d'honneur décerné au com[t] van Haverbeke.
	Les épées et les pommeaux d'épée.
Id.	La bardiche.
Id.	Une collection de décorations et de médailles.
Id.	Un musée de l'armée. Une collection documentaire.
Id.	Platines à rouet du XVII[e] siècle. Armes
Id.	anciennes des collections d'Arenberg.
Id.	Un fusil de chasse du XVIII siècle.
Id.	Fourchette de mousquet du XVII[e] siècle.
	Musée de la Porte de Hal. Nouvelles installations.
Id.	La collection Georges Titeca.
Id.	Les souvenirs du lieutenant-général baron Ghigny.
Id.	Amorcoirs d'arquebusier.
P. G. de Masschalck.	Deux plaques tumulaires en cuivre.
Id	De kapel en confrerie van het H. Kruis te Dendermonde.
Id.	De collegiale kerk van Dendermonde.
Id.	De collegiale kerk van Dendermonde. Tweede studie.
Id.	Klokkenagie van het arrondissement Dendermonde.
Id.	Une pierre tumulaire de l'ancienne église de Termonde.
Id.	Josse Veydt, le donateur de l'Agneau mystique.

P.G. DE MAESSCHALCK. La seigneurerie de Ter Elst à Elversele.
ID. Over het karakter en zeden der Dendermondenaars.
ID. Restes d'architecture au pays de Waes.
ID. Une charpente sculptée.
ID. Oud Dendermonde. Termonde au temps jadis
J. L. EZERMAN. Beschrijving van den Koan Jem tempel. Tiao-Kak-Sie te Cheribon.
V. C. SCOTT O'CONNOR. An eastern library.
FÉLICIEN LEURIDANT. Le tribunal de première instance d'Ath en 1887.
— Hoofdbibliotheek der stad Antwerpen. Systematische lijst der aanwinsten. 1915-1916. 1e Deel.
CH. VAN DEN BORREN. Orlando de Lassus.
ID. Les débuts de la musique à Venise.
ID. Origines et développement de l'art polyphonique vocal au XVIe siècle.
ID. Les origines de la musique à clavier en Angleterre.
ID. L'esthétique expressive de Guillaume Dupay.
J. DE WERT. Les toiliers d'Ath. L'apprenti dans les corps de métiers.
DR. HOLWERDA. Saksiche burchten in Nederland.
DEWERT & LEURIDANT. Le Cercle archéologique d'Ath pendant la guerre.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique.
Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1920 nos 4/5 6/7. 8 9/10.
Mémoires in 8°, tome I. fasc. 1.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

BRUXELLES.	Bulletin 1920 nos 4/5, 6-7/8, 9/10.
	Id. Mémoires collection in 8° 2e série tome XI fasc. 2, 3, 4, tome XII, tome XIII fasc. 1.
	Collection in 4°, tome VII fasc. 2, 3.
ID.	Académie royale de médecine de Belgique.
	Bulletin IVe série, tome XXX nos 6, 7, 8, 9, 10, 11.
ID.	Société royale d'archéologie.
	Annales tome XXIX.
	Société royale belge de géographie.
	Bulletin 44e année, fasc. 1.
ID.	Missions belges de la Compagnie de Jésus.
	Bulletin mensuel 22e année, nos 10, 11, 12. 23e année nos 1, 2.
ID.	Archives de l'Etat en Belgique.
	Annuaire 1914-1918.
ID.	Société royale de numismatique.
	Revue belge de numismatique 72e année 3e en 4e livr.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. April, Mei, Juni, Juli, Augustus, September, October, November.
	Jaarboek 1914-1918.
VERVIERS.	Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
	Bulletin XIVe vol., tomes 1 et 2.
LIÈGE.	La vie walonne.
	Specimen.
ARLON.	Institut archéologique du Luxembourg.
	Annales, tome I.
ISEGHEM.	Neerlandia franciscana.
	III no 4 1920.
	IV no 1.

TURNHOUT.	Taxandria Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
	Gedenkschriften. 12e jaargang.
NAMUR.	Société archéologique.
	Annales, tome XXXIII. 1 et 2e livr.
LIÈGE.	Institut archéologique liègeois.
	Chronique archéologique du pays de Liège. 11e année nos 2 et 3.
ST-NICOLAS.	Cercle archéologique du pays de Waes.
	Annales, tome XXXIII.
ATH.	Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région. tome VI 1920.
PARIS.	Polybiblion.
	Partie technique, tome CL 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e livr.
	Partie littéraire, tome CXLIX, 1e, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livr.
ID.	Société française d'archéologie.
	Bulletin monumental 79e volume, fasc. 1-2.
ID.	Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.
	Comité des travaux historiques et scientifiques.
	Bulletin archéologique. Année 1918, 2e livraison.
ID.	Répertoire d'art et d'archéologie.
	Fasc. 22. 2e trim. 1914-1915.
PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Perigord.
	Bulletin tome XLVII, 3e 1e, 5e livr. livr.
SAINT-OMER.	Société des antiquaires de la Morinie.
	Bulletin historique 69e année, 252e livr.
AIX-EN-PROVENCE.	Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres.
	Mémoires, tome XX.
	Séances publiques 1915, 1919.

AIX-EN-PROVENCE.	Rapport sur le prix Mignet.
	Règlement du Musée bibliographique et archéologique.
	Rapport sur le musée Arbaud.
NANCY.	Société d'archéologie lorraine et du musée archéologique lorrain Mémoires, tome LXIV.
CHERBOURG.	Société nationale académique.
	Mémoires vol. XX.
ROUEN.	Académie des sciences, belles lettres et arts.
	Precis analytiques des travaux 1918.
TOURS.	Société archéologique de Touraine.
	Mémoires tome I.
TOULOUSE.	Académie de sciences, inscriptions et belles-lettres
	Mémoires II[e] série, tome VII.
NANCY.	Académie de Stanislas.
	Mémoires 6[e] série, tome XVI.
LE HAVRE.	Société havraise d'études diverses.
	Recueil 85[e] année, 1, 2, 3, 4 trimestres.
BAR-LE-DUC.	Société des lettres, sciences et arts.
	Bulletin. Année 1920, n[os] 1, 2, 3, 4.
SAINTES.	Société des archives historiques.
	Revue de Saintonge et d'Aunis, XXXIX[e] vol 4[e] livr.
DUBLIN.	Royal Irish Academy.
	Proceedings vol. XXXV. Section 3 n[os] 9-12.
GENÈVE.	Société d'histoire et d'archéologie.
	Mémoires et documents, série in 4°, tome IV.
MADRID.	Revista de archivos, bibliotecas y museos.
	Tercera epoca ano XXIV. Julio a Septiembre de 1920.
BARCELONE.	Bibliografiia.
	1920 Mayo-Junio-Julio-Agosto Sept.-Oct.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana.

	Bolleti Juliol-Agost-Setembre-Octubre de 1920.
TURIN.	Societa piemontese di archeologia e belle arti.
	Bollettino Anno III n. 3-4.
LISBONNE.	Academia das Sciencias de Lisboa.
	Boletine da segunda classe.
	Volume XI, 1916-1917.
	Actas das assembleas gerais, vol. IV.
	Jornal de sciencias matematicas, fisicas e naturais.
	Terceira serie, tomo II nº 6.
ID.	O Archeologo portugues.
	Vol. XXII et XXIII.
ID.	Associacao das archeologos portuguezes.
	Boletim, tomo XIII. 5ª serie nº 3 et 4.
HELSINGFORS.	Suomen muniarsmitstay hdistys.
	Finska foruminnesföreninges. Tidskrife XXVIII ; XXX.
	Suomen museo. Finske museum XXV. XXVI.
STOCKHOLM.	Sveriges offentliga bibliothek.
	Accesions Katalog 28, 29, 30, 31, 32, 33.
	Tivars register 1 & 2.
COPENHAGUE.	Société royale des antiquaires du Nord.
	Mémoires, nouvelle série 1918-1919.
LUND.	Lunds Universitets artskrift.
	Forsta Avdelningen XV.
	Andra Avdelningen XV.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch genootschap "de Nederlandsche leeuw". Maandblad, XXXVIIe jaarg. nº 8/9, 10/11, 12, XXXIX nº 1.
UTRECHT.	Historisch Genootschap.
	Bijdragen en mededeelingen, 36, 37, 38, 39, 40e deel.

Werken, 2e série nrs 3442.
Regels voor het uitgeven van historische bescheiden.
Verslag van de algemeene vergadering der leden

MIDDELBOURG. Zeeuws Genootschap der wetenschappen.
Gedenkboek 1769-1919.

BOIS-LE-DUC. Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Bijdragen 1918 I-V.
Nieuwe catalogus der oorkonden, 1e supplement.
Oorkonden betreffende Rixtel.
Verhaal van 't geen te Breda is voorgevallen.
Handelingen 1909-1915,
Catalogus der archaeologische verzameling.

LEIDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen 1914, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.
Levensberichten 1914, 1915, 1916.

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verslagen en mededeelingen. Afdeeling letterkunde. Ve Reeks 3e deel.
Verhandelingen. Afdeeling letterkunde. Deel XVIII nr 2 en Deel XIX no 1.
Jaarboek 1907.
Prijsvers 1918.

NEW-HAVEN. The Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. XXIII p. 383-416.
Memoirs. Vol. VII.

WASHINGTON.	Smithsonian Institution. Report 1917 p. 609-617.
	Report of the National Museum till June 30 1919.
	Bureau of American ethnology.
	Bulletin 68, 69, 71.
	33th annual report.
PHILADELPHIA.	American philosophical Society.
	Proceeding. Vol. LIII nr 215. Vol. LIV n's 219, 220. Vol. LV nrs 2, 4, 8. 5, 6. Vol. LVI. nrs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Vol. LVII. nrs 1, 2, 3, 4. 5, 6, 7. Vol. LVIII nrs 6, 7. Vol. LIX nrs 1, 2.
	Transactions, New series. Volume XXII part. 3. 4/3, 4.
	The list of the American philosophical Society.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings. Vol. 55 nrs 2. 3, 4, 5, 6, 7.
CAMBRIDGE.	Harvard University. Peaboby museum.
	Report 50, 51, 52.
ID.	Peabody museum of American archaeology.
	Papers. Vol. VII & vol. VIII nr 1.
MADISON.	State historical Society of Wisconsin. Proceedings 1919.
RIO-DE-JANEIRO	O Museu nacional.
	Relatorio 1919.
BATAVIA.	Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
	Notulen en directievergaderingen. Deel LVII afl. 4.
	Penoendjoek Djalan.
	Dagh-register. Anno 1681.
	Oudheidkundige dienst. Oudheidkundig verslag 1919-1920, 4e kw.

	Tijdschrift voor indische taal, land en volkenkunde. Deel LIX afl. 4.
	Gids van de ethnographische verzamemeling. Zaal A Sumatra, Java.
	Id. Zaal B. Bali en Lombok.
BATAVIA.	Korte Gids voor de archaeologische verzameling.
	Populair wetenschappelijke serie nr II.
MADRAS.	Government of Madras. Public department.
	Epigraphy 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.
ID.	Southern circle Annual report of the archeological department 1914, 1915, 1916, 1917, 1918. 1919.
CALCUTTA.	Archaeological survey of India.
	Annual report 1913, 1914, 1916.
	Annual report of the archaeological survey 1914, 1915, 1916, 1917.
LAHORE.	Hindu and Buddhish monuments Northern cercle.
	Annual progress report of the superintendent till March 1919.
PESHAWAR.	Archaeological survey of India. Frontier circle 1919-1920.
MANDALAY.	Archaeological survey of Burme.
	Epigraphia Birmanica vol. I part. II.
BOMBAY.	Progress report of the archaeological survey of India. Western Circle-Archaeology, till 31 March 1919.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

BRUELLES.	Van Oest & Cie. Catalogue d'un choix de livres d'étrennes.
LONDRES.	Macmillan & Co.
..	Catalogue.
LEIPZIG.	Karel W Hierseman.
	Katalog 179. Belgien.
HALLE.	Max Niemeyer.
	Etruskische malerei.
BERLIN.	Verlag D. Joachim.
	Stem. der Sammler 10 jahrg. nr 51.
LEIPZIG.	Buchhandlung Gustaf Fock.
	Volkertypen.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'octobre 1920 à janvier 1921.

MESSIEURS,

La coïncidence de notre séance publique du mois d'octobre dernier et de notre réunion tenue en décembre à Bruxelles, ne m'ont pas permis de vous donner connaissance des accroissements de la bibliothèque pendant ces derniers temps.

Je serai bref autant que le permettra l'importance des publications de tous genres dont, pendant cette période, nos collections se sont enrichies. Sur ce point, du reste, les listes que je joins à mon rapport, vous prouveront combien grand a été le nombre des envois. Beaucoup mériteraient d'attirer votre attention. Les limites de ce compte-rendu me forcent à n'en citer que quelques-uns.

Jean-Philippe de Limbourg, chevalier de l'Empire, docteur en médecine et maître de forges, fut un de ceux qui contribuèrent, pour une grande part, à la prospérité de la station thermale de Spa. Il joua aussi un rôle intéressant dans les événements politiques qui se déroulèrent pendant les dix dernières années du XVIIIe siècle. C'est ainsi qu'il fut mêlé au mouvement révolutionnaire qui éclata en 1790 à Theux et dans la principauté de Liège. Trois de ses filles, qui n'avaient pas suivi en émigration les autres membres de la famille, restèrent à ses côtés pendant toute cette période. Ils échangèrent, à cette époque, entre eux et avec nombre de personnages importants, une correspondance suivie. Ces lettres ont été conservées ; elles présentent de l'intérêt, car elles constituent, en quelque sorte, une chronique au jour le jour des principaux épisodes de la Révolution

et relatent maints détails curieux au sujet des personnages qui, à titres divers, y furent engagés. C'est à M. le chevalier Philippe de Limbourg que l'on doit aujourd'hui la publication de ces documents épistolaires. Ils sont consignés dans les deux derniers volumes (XIVe volume, tomes 1 et 2) du bulletin de la Société Verviétoise d'histoire et d'archéologie, sous le titre de *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise.*

Dès le début, dans nos comptes-rendus nous avons donné connaissance des études artistiques, publiées par notre confrère français M. F. de Mély. Contrairement à l'opinion qui autrefois avait cours et qui affirmait que les peintres primitifs n'avaient cure de signer leurs œuvres et de découvrir leur personnalité, il soutint que ceux-ci, au contraire, pouvaient et même en certains cas devaient identifier leurs travaux. Le tout était de découvrir ces signatures. Cette théorie suscita d'abord quelqu'incrédulité et même de vives contradictions. Toutefois, cette opposition peu à peu s'apaisa. C'est que dans ses publications M. de Mély apportait à l'appui de ses affirmations, des précisions, des exemples, chaque fois plus nombreux et plus décisifs. Dans cette voie il ne s'est pas arrêté et après les nombreux travaux qu'il a consacrés à ce sujet, au fur et à mesure des découvertes nouvelles, il les consigne en des communications complémentaires. Parmi les dernières qu'il a fait imprimer et dont il a bien voulu offrir des exemplaires à notre bibliothèque, je citerai, sous le titre générique de *Signatures de primitifs*, deux brochures. La première se rapporte au *retable de Roger van der Weyden au Louvre*. Cette œuvre admirable, entrée au Louvre en 1913, avait été attribuée à divers auteurs. A la suite de procédés photographiques perfectionnés, M. de Mély est parvenu à reproduire une inscription, presque invisible à l'œil et dissimulée autour du turban qui coiffe la figure de Madeleine. Parmi les quatre mots qui forment cette inscription se lit le mot Wiyden que M. de Mély considère comme la signature de Roger van der Weyden, d'autant plus que dans «le Mariage de la Vierge», que conserve le Musée du Prado, se retrouve, sur la manche du grand-prêtre, une inscription en pointillé, dans laquelle se retrouve le même mot Wiyden, constituant une reproduction exacte de celle du Louvre.

C'est également au moyen de procédés photographiques spéciaux,

appliqués à la reproduction des importantes fresques du dôme de Brunswick, que M. de Mély a pu découvrir dans la composition consacrée au festin d'Hérode et la danse de Salomé, d'abord un chronogramme qui donne la date de 1216, puis sur la bordure du vêtement d'un des assistants et, dans une inscription en vers le nom de l'artiste : *le peintre Johannes Gallicus*. Des considérations érudites au sujet de l'iconographie de cette œuvre d'art et spécialement de la scène du banquet d'Hérode, établissent la filiation et les développements successifs de la représentation artistique de cet épisode biblique.

Les écrivains d'art ont étudié sous toutes ses faces le précieux panneau que possède le Louvre : *la Vierge au donateur*, et qui est attribué à Jean van Eyck. Un paysage urbain occupe tout l'arrière-plan du tableau. De nombreux auteurs s'étaient appliqués à l'envi à identifier la ville ainsi représentée. Tour à tour on avait cru y découvrir Bruges, Londres, Liège, Maestricht, Marmande, La Réole, Bazas ou Lyon. Grâce à d'anciens plans et gravures, M. de Mély, après avoir réuni en une autre brochure des documents comparatifs, est d'avis qu'il faut reconnaître dans le fond de la «Vierge au donateur» la ville de Lyon, «vue ou du moins repérée comme dans toutes les vues cavalières, d'un point élevé, supposé ici au-dessus de l'abbaye d'Ainay».

Dans le domaine des peintres primitifs, je crois encore devoir appeler votre attention sur la brochure que nous a fait parvenir M. Louis Maeterlinck et qui porte pour titre : *Hubert van Eyck et les peintres de son temps*. Cet ouvrage constitue une étude préliminaire destinée en quelque sorte à annoncer une publication plus importante dans laquelle, comme le dit l'auteur, " il compte apporter plus de lumière sur quelques problèmes qui obscurcissent encore l'histoire des débuts de la peinture flamande. Le chef-d'œuvre de van Eyck ne peut pas être considéré comme une œuvre unique ou spontanée, mais celle-ci a été le résultat d'un mouvement artistique fécond, dont on retrouve des productions antérieures ou contemporaines ". Ce sont ces dernières que M. Maeterlinck s'applique à faire connaître. Dans cette catégorie il range non-seulement les peintures de fresques ou de manuscrits, mais encore les pierres tombales et les sceaux. Cette étude lui permet d'affirmer qu'antérieure-

ment à van Eyck. il fut produit des œuvres peintes de grande valeur. Toutefois, il croit pouvoir déduire de cette même étude que toutes ces œuvres provenaient d'une seule et même école et que celle-ci n'étant à cette époque ni à Bruges, ni à Anvers. ni à Bruxelles. ni à Tournai. il faut la chercher ailleurs. Et c'est à Gand qu'il croit retrouver cette école unique et pour le prouver il se base sur des détails d'ornementation architecturale et sur d'autres indices pour attribuer à cette école gantoise les plus belles œuvres primitives dont s'enorgueillisent les plus grands musées et les plus importantes collections. Pour juger avec impartialité cette thèse, il faudra attendre l'ouvrage que M. Maeterlinck nous annonce. Mais, dès maintenant, je me demande à quelle école il rattachera les artistes si nombreux : peintres, sculpteurs, orfèvres, etc., dont on retrouve trace dans les documents anversois antérieurs aux listes de la gilde St-Luc de 1553 ?

Parmi les nombreuses brochures que nous a offertes M. Jean Gessler, il s'en trouve quelques unes que je tiens à vous signaler. Dans *les fondations Strauwen, Goemans et autres à la chapelle Notre-Dame et à l'église St-Quintin*, il refait l'histoire économique de deux organismes charitables, fondées à Hasselt respectivement en 1476 et 1525 et qui avaient pour but la distribution de nourriture ou de vêtements aux indigents. Ces institutions, au cours des siècles, furent enrichies de nombreux legs et fondations et rendirent de signalés services à la classe nécessiteuse.

Comme beaucoup de cités belges, la ville de Hasselt possédait un géant. Son origine est fort ancienne. Dès 1497 des documents d'archives permettent de constater l'existence du *langeman ou géant hasseltois*. Au cours des siècles, il subit diverses restaurations ou améliorations et même de complètes modifications, car ainsi en 1633 l'ancien colosse fut remplacé par une figure nouvelle. Celle-ci, à son tour, dut disparaître pour faire place en 1662 à un successeur. Ce dernier, moins heureux que son moderne collègue anversois, qui se borne à perdre la tête, fut dévoré par les rats. Ce fut, toutefois, l'Antigone anversois qui servit de modèle, sous l'Empire, au nouveau géant que commanda la Chambre de rhétorique hasseltoise à un élève de David, le peintre Melchior Tielemann. Il prit le nom ronflant de don Christophe et vit encore.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'éthymologie du nom de Malines. Antérieurement sur ce point, de nombreux avis ont été émis. Dans les derniers temps, deux travaux surtout ont été consacrées à l'étude de cette question. D'après M. de Marneffe, l'origine du nom serait germanique et dériverait de la forme Machelina, d'où serait provenu Machlinas. Serrure, d'autre part, émet l'opinion que la plus ancienne forme connue du nom de Malines, Maalinas, proviendrait de Magalinas, qui serait formé du mot latin d'origine carthaginoise Magalia, signifiant maison de campagne, accompagné de deux suffixes, l'un germain, as, et l'autre latin, in, inum. M. Gessler n'adopte pas ces hypothèses et dans la brochure qu'il consacre à *de oorsprong van den plaatsnaam Mechelen*, il émet l'avis que le nom de Malines provient d'un prototype germanique Maghinloon, dérivant de la racine indo-européenne magh, qui signifie avoir force, être très grand. C'est cette forme primitive qui, passant par diverses formations phonétiques et autres, aurait donné naissance au nom définitif.

Les sires d'Oostmael. Tel est titre d'un ouvrage dans lequel M. Stroobant a entrepris la tâche difficile de résoudre la question de savoir quels furent les premiers seigneurs d'Oostmael. Tour à tour on trouve la seigneurie en possession de familles importantes : les de Bie, les Berthout, les Berchem, les de Renesse et d'autres encore. Aujourd'hui, le château d'Oostmalle, dernier vestige de l'important castel féodal disparu, est rentré par les du Bus en possession de la famille de Renesse. C'est à l'histoire de cette dernière famille qu'est principalement consacré l'ouvrage de M. Stroobant. D'importantes sources d'archives, des publications antérieures, lui ont permis de recueillir de multiples documents. Il les a a coordonnés et a réussi ainsi à présenter une généalogie complète de cet ancienne et importante famille. Des annexes sont consacrées à des crayons généalogiques de deux familles patriciennes anversoises : les van Berchem et les van Ranst qui seraient issues des Berthout.

Personne mieux que M. le chanoine van den Gheyn n'était qualifié pour s'occuper du retable de l'Agneau mystique. Il dirigea, sous l'occupation, le sauvetage du chef-d'œuvre, il travailla à la récupération des parties aliénées. Ainsi se comprendra l'intérêt qui s'attache au travail qu'il vient de publier dans les Annales de la

société d'histoire et d'archéologie de Gand (tome XVI, 1r fascicule, page 56) et dans lequel il présente *L'interprétation du retable de St-Bavon à Gand : l'Agneau mystique des frères van Eyck.* La valeur artistique du polyptique étant incontestée et incontestable, il s'est proposé de mettre « mieux en relief l'idée théologique qui a servi de thème à l'exécution du tableau ». L'artiste s'est évidemment inspiré de la scène de l'Apocalypse, mais il a développé cette idée et il s'est appliqué à représenter « l'universel hommage rendu au Christ par l'humanité rachetée au prix d'une immolation, qu'au ciel Dieu lui-même voulut ratifier ». C'est en se basant sur cette conception générique, que M. le chanoine vanden Gheyn décrit et interprête successivement toutes les scènes qui se déroulent sur les panneaux du polyptique. Il en analyse tous les détails et interprête la plupart des inscriptions qui s'y lisent. Ce travail ne peut que contribuer à la glorification de l'œuvre géniale des frères van Eyck.

C'est, encore une fois, une biographie que nous fait parvenir M. Paul Bergmans et c'est de nouveau à un musicien qu'elle est consacrée. Récemment la ville de Verviers commémorait le centenaire de la naissance d'un de ses illustres enfants : *Henry Vieuxtemps.* Le moment était donc bien choisi pour rappeler les circonstances principales de la vie et de la carrière musicale du grand musicien. M. Bergmans s'acquitte de cette tâche avec succès. Il nous montre le jeune Vieuxtemps recevant les premières leçons de son père, puis confié à des mains plus expertes. Ses progrès furent tels qu'à l'âge de huit ans, il put déjà se faire entendre dans diverses villes. Plus tard, il continua ses études à l'étranger et obtint partout d'éclatants succès. Il finit par se fixer aux environs de Francfort et ne rentra dans sa patrie que pour être chargé, lors de la réorganisation du Conservatoire de Bruxelles, de la direction de l'enseignement du violon. Il mourut le 6 Juin 1881, laissant comme virtuose et comme compositeur une réputation que peu d'artistes atteignirent. Ce fut un chef d'école, un artiste complet, et essentiellement belge.

Dans une autre brochure, M. Bergmans fait connaître *quatorze lettres inédites du compositeur Philippe de Monte.*

Ces lettres, écrites de 1585 à 1593, furent adressées au célèbre

botaniste Charles de l'Ecluse. Elles constituent des documents pleins d'intérêt relatifs à certains événements, à certains personnages célèbres de cette époque, mais elles prouvent surtout par les détails intimes qu'elles dévoilent, que l'illustre musicien était « un homme de cœur, essentiellement bon, très dévoué à ses amis et heureux de leur rendre service quand la chose était possible, charitable, de caractère amène et enjoué, et aussi d'une grande franchise. »

Un point intéressant de jurisprudence ecclésiastique vient d'être développé particulièrement par dom Ursmer Berliere O. S. B., dans les Mémoires de l'Académie royale de Belgique. (Classe des lettres. Collection in 8°, 2e série, tome XI) ; il y étudie *Les fraternités monastiques et leur rôle juridique*. Au moyen-âge, la majeure partie des monastères bénédictins, par suite de l'autonomie dont ils jouissaient, était privée, en cas de conflit intérieur, d'un droit de recours en appel à une autorité supérieure. Pour parer à cet inconvénient, il se forma entre divers monastères des alliances, des conventions, dont les actes furent inspirés par une sorte de droit coutumier que l'usage, petit à petit, créa. Déjà en 1074 un conflit survenu entre deux abbayes d'Angers, est jugé par les abbés des cinq principaux monastères de l'Anjou. Les anciennes fraternités pieuses, qui existaient déjà au XIIe siècle, se transformèrent dans le même sens, tout en établissant pour leurs membres des droits et des avantages puisés dans la fraternité qui les unissait. A la fin du XXe siècle le concept de la confraternité s'élargit et son action s'imposa aussi dans le domaine temporel. Des tribunaux d'arbitrage s'établirent ; ils eurent leur composition, leur rôle, leur action parfaitement définis. Il naquit ainsi une jurisprudence, qui rendit dans le domaine religieux, des services signalés et qui persista, dans l'ordre bénédictin, jusqu'au jour où les monastères se constituèrent en congrégrations régulières, pourvues d'organismes capables de porter des décrets et de prononcer des jugements.

La ville de Mons vient de célébrer le IXe centenaire de la naissance de Roland de Lassus. Elle avait adopté, pour fixer cet anniversaire la date que la tradition fixait comme étant celle de la naissance de l'illustre musicien. Toutefois, cette date ne fut pas acceptée par tous. Divers écrivains, tels notamment MM. Vanden Borren et

Boghaert-Vaché, la contestèrent. Ils faisaient observer que l'année 1520 n'est mentionnée que dans les publications du XVIIe siècle, tandis que l'ami et le biographe de Lassus, le médecin anversois Quikelberg, indiquait la date de 1530 et que les inscriptions, gravées sur les portraits de l'artiste, doivent la faire rechercher entre les années 1530 à 1532. Une récente découverte devait donner raison à ces contradicteurs. Le maître de chapelle de la basilique de Latran, à Rome, Mgr Raffaele Casimiri, a, en effet, mis au jour un document prouvant que Lassus fut nommé maître de chapelle de la même église en 1553, tandis que les soutiens de la thèse montoise avaient toujours soutenu que cette nomination avait été faite en 1541, ce qui aurait rendu impossible sa naissance en 1532. On trouvera résumés les arguments par lesquels Mgr Casimiri intervient dans cette intéressante controverse, dans la brochure que nous venons de recevoir et qui porte pour titre : *Orlando di Lasso di cappella al Laterano nel 1553.*

Les fêtes jubilaires de Mons provoquèrent encore l'apparition de diverses autres publications de circonstance, parmi lesquelles il faudra, en premier lieu, citer l'importante biographie que M. Vanden Borren a consacrée à *Orlande de Lassus* Lui aussi n'admet pas la date de naissance de 1520 ; il est d'avis qu'il faut accepter celle de 1532. Mais c'est surtout l'œuvre musicale du grand artiste qu'il décrit et analyse. Après avoir passé en revue les divers genres dans lequel celui ci s'essaye, il conclut que le motet est celui dans lequel il fait preuve de l'inspiration la plus haute et la plus personnelle, celui qui plus que tout autre, témoigne de ce genre altier et pénétrant, qui fait de lui l'un des sommets de l'histoire musicale.

Outre l'ouvrage, consacré à Lassus, M. Vanden Borren veut bien nous offrir encore une série d'autres publications, qui toutes ont rapport à l'art musical. Je me bornerai à citer son étude sur *les Origines de la musique de clavier en Angleterre*, et surtout celle qu'il consacre aux *Origines de la musique de clavier dans les Pays-Bas*. Déjà à la fin du XVe siècle, et pendant le XVIe siècle, les instruments à corde jouissent d'une vogue incontestable dans nos provinces. A la Cour de Charles-Quint, à celle de ses sœurs, ils furent en grand honneur. Certains fabricants, tels surtout les Ruckers, acquirent une réputation européenne. Mais ce fut surtout

au XVII[e] siècle, sous l'influence d'un organiste d'Amsterdam, Jan Sweelinck, que l'engouement artistique pour les instruments d'orgue et de clavier, fut à son apogée. Le grand artiste hollandais, « synthèsisant par sa conception de la forme musicale et les particularités de sa technique, les conquêtes réalisées par les Italiens et les Anglais en matière de musique de clavier, par son talent, par ses œuvres, acquit une influence qui dépassa les frontières de sa patrie et qui s'imposa en Allemagne surtout et plus loin même, dans la plupart des contrées voisines. »

Il nous serait impossible d'analyser toutes les publications que notre confrère M. Georges Macoir a bien voulu offrir à notre bibliothèque. La plupart se rapportent aux riches collections d'armes et d'armures du Musée de la Porte de Hal, dont il est l'érudit conservateur ; toutes, du reste, offrent un indéniable intérêt. Je me bornerai à citer l'ouvrage qu'il consacre à *La Bardiche*. Cette arme terrible, en usage surtout en Suède et en Russie jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, était formée d'un fer de hache à tranchant cambré, dont la pointe supérieure servait à fournir le coup d'estoc. L'arme, en question, à travers les siècles, a subi diverses transformations, que M. Macoir étudie successivement, en appuyant sa nomenclature d'une copieuse illustration ; il permet ainsi de se rendre compte où et quand cette arme fut employée, et pourquoi elle ne peut pas être confondue, comme l'ont fait certains auteurs, avec d'autres armes parfaitement distinctes.

On trouvera de nombreux détails sur les épées et les poignards, et surtout sur les si multiples transformations que subirent diverses de leurs parties, dans le compte-rendu illustré que M. Mucoir présente de deux ouvrages importants : le catalogue de la collection *d'épées et pommeaux d'épées*, de M. von Schwerzenbach et l'*Histoire de l'épée et du poignard*, par M. le D[r] Forrer. Enfin, je crois encore devoir signaler le très pratique catalogue de *la Salle des armures du Musée de la Porte de Hal* qui constitue, pour les non initiés, un guide facile, leur fournissant des indications sures et résumées sur les collections exposées, le tout parsemé d'illustrations particulièrement réussies.

A son tour, M. De Maesschalck, secrétaire du Cercle archéologique du Pays de Waes, nous a fait hommage d'une série de publica-

tions dignes d'attention. La plupart se rapportent à l'histoire de Termonde et de ses monuments, telles ses notices sur *de Collegiale kerk*, *de Klokkenagie*, *het Karakter en de zeden der Dendermondenaars*, d'autres encore, et surtout son grand ouvrage, *Oud Dendermonde*, *Termonde au temps jadis*, offrant aujourd'hui d'autant plus d'intérêt que beaucoup de sites reproduits, de monuments décrits, ont disparu lors des incendies allumés par les Allemands.

Enfin, dans une brochure d'actualité, M. De Maesschalck étudie la personnalité de *Josse Vydt, le donateur de l'Agneau mystique.* Il fournit des détails biographiques sur le mécène auquel est due la commande du chef-d'œuvre des frères van Eyck et fournit de nombreuses indications généalogiques sur les membres de sa famille, son ascendance et la descendance de ses proches parents.

Plusieurs ouvrages nous sont parvenus par le canal officiel des gouvernements des Indes anglaises. On en trouvera la nomenclature dans la liste ci jointe des hommages d'auteur. Il est, cependant, un volume parmi ceux-ci, que je tiens spécialement à signaler à cause de ses mérites typographiques. Il porte pour titre *An eastern library*, et a pour auteur M. V. C. Scott O'Connor. C'est une description des nombreux manuscrits orientaux, que possède la *Patna oriental public library*. Parmi ces précieux recueils il en est qui sont illustrés d'une manière remarquable. On pourra s'en rendre compte en étudiant les reproductions si délicieusement coloriées qui parsèment le livre de M. Scott O'Connor.

Dans les Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, (tome XXIX), M. Paul Saintenoy constitue la biographie de Servandoni, peintre et architecte, qui naquit à Florence en 1695, mais qui dès 1724 se fixa à Paris. Il exécutait de nombreux décors pour les théâtres français et d'autres peintures décoratives. Il séjourna également en Belgique, et c'est cette circonstance de sa carrière artistique qui surtout nous intéresse. Car, outre des décors d'opéras qu'il exécuta pour le théâtre de Bruxelles, on lui doit les plans de monuments importants, tels une partie du palais d'Arenberg, à Bruxelles, les châteaux d'Enghien, de Hingene, de Haeren, de Sterrebeek et d'autres encore On trouvera d'intéressants détails sur

ces travaux artistiques dans l'étude que M. Saintenoy a consacrée à *Servandoni, sa vie et son séjour en Belgique.*

Dans la même publication, nous devons encore signaler la première partie d'un travail dû à la plume de M[lle] Devigne et dans lequel elle étudie la vie et les œuvres des *frères Jean, Guillaume et Nicolas de Wespin dits Tabaguet et Tabachetti, sculpteurs dinantais.* Guillaume Tabaguet, sculpteur et architecte, collabora entre autres à l'exécution du jubé de l'abbaye de St-Bertin, qui fut entrepris en 1619. Mais le plus célèbre des artistes de cette famille fut, sans contredit, le frère de Guillaume, Jean Tabaguet. Celui ci s'expatria en 1587 et se fixa en Italie. Dès la fin du XVI[e] siècle, il exécuta des statues religieuses pour les sanctuaires de Crea (Montperrat) et de Varallo. Son chef-d'œuvre est certes l'immense composition connue sous le nom de «la Montée au Calvaire» et qu'on retrouve au couvent de Sainte-Marie des Grâces, de cette dernière ville. Il a réussi à disposer sur «un vaste espace», de nombreuses et grandes statues, de les faire toutes concourir à la représentation d'un thème, rassassi depuis toujours, et de donner à l'ensemble ainsi réalisé, de l'accent, une apparence de vie, de vérité et même de nouveauté.» Cet illustre enfant de Dinant, qui avait pris le nom italianisé de Tabachetti, mourut prématurément, probablement à Varallo, vers 1615.

Je ne veux pas abandonner les Annales de la Société bruxelloise sans appeler l'attention sur l'article dans lequel M. Schweisthal réveille le souvenir de *Marie Vander Eycken et des ancêtres belges du Roi.* Marie Vander Eycken, fille d'un patricien bruxellois, épousa en 1591 le margave Edouard-Fortuné de Bade. Ce dernier eut à subir de nombreux déboires avant de pouvoir faire reconnaître cette union Quoi qu'il en soit, une des petites-filles de Marie Vander Eycken, Auguste-Marie de Bade, épousa en 1724, Louis duc d'Orléans, fils du régent qui fut trisaïeul de Louis-Philippe, dont le roi Albert, de par sa grand'mère, est l'arrière petit-fils. Avant de terminer son étude, M. Schweisthal fait encore connaître quelques autres ancêtres belges du Roi, notamment Jean de Loquenghien, bourgmestre de Bruxelles qui, par les van der Linden, les Bruce, les de Hornes et les de Salm, prend place parmi les ascendants de S. A. R. la comtesse de Flandres; puis Evrard de t'Serclaes, le libérateur de Bruxelles qui, par les de Grimberghe, les vander Noot,

les Bougiais, furent les ancêtres du même Jean de Locquenghien.

S'il avait voulu continuer à signaler les liens qui existent entre la famille royale de Belgique et les anciennes familles du pays, M. Schweisthal aurait encore pu rappeler qu'un membre de la plus belle des familles anversoises, le chevalier Henri vanden Werve, mort en 1477, eut une petite-fille, Marguerite vanden Werve, qui épousa Henri van Berchem ; celle-ci, par son second mari, Jacques de Maldere, fut mère de Louise de Maldere qui devint la femme de Jacques Thezaro. Les descendants de ces derniers, par leurs alliances avec les familles Rhin Graff, Salm-Kyrbourg, Hohenzollern-Sigmaringen, deviennent les ancêtres du comte de Flandre et du roi Albert.

Puisque nous nous occupons de généalogie, nous citerons encore le travail de M. Vannerus, que nous trouvons dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, (tome L), et qui reconstitue l'histoire de la famille *des comtes de Salm-en-Ardenne*, depuis le XIe jusqu'au XVe siècle. Cette branche cadette de la famille de Luxembourg, qui régna à Salm de 1163 à 1415, n'avait pas encore eu d'historien spécial. L'auteur, mettant à contribution des travaux incomplets antérieurement publiés, comble cette lacune et, après avoir réfuté les données inexactes autrefois admises, établit l'origine exacte de la maison de Salm-en-Ardenne et en poursuit la filiation.

Dans une note, que nous trouvons dans le bulletin de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, (1920 n° 8), M. Jules Brunfaut préconise *la restitution de l'Assomption de J. B. de Champaigne du Musée de Bruxelles à l'autel de la Vierge de l'église des SS. Michel et Gudule.* Cette toile est actuellement conservée au Musée de Bruxelles dans des conditions telles que l'effet en est malheureux. D'autre part, la place qu'elle occupait autrefois au-dessus de l'autel de la Vierge, dans l'église Sainte-Gudule, sert de cadre à une représentation pieuse qui ne s'harmonise en aucune manière avec le style et la conception de l'autel. Il est évident que la restitution de l'état de choses existant avant la fin du XVIIIe siècle serait, sous tous les rapports, désirable et il est à souhaiter que le vœu, émis par M. Brunfaut, provoque à bref délai une solution favorable.

Cette reconstitution d'une situtation, qui violemment avait été

boulerversée, constitue un principe hautement louable. Récemment, dans le même ordre d'idées, des décisions importantes ont été prises et exécutées. Ce sont la restitution à l'Italie du plafond de Veronèse et la reconstitution dans l'église de St-Bavon à Gand, du polyptique des van Eyck. Et à l'occasion de la cérémonie, organisée pour fêter ce dernier événement, le Ministre des Beaux-Arts a été unanimement applaudi quand, dans la séance qui eut lieu à cette occasion à l'Université, il affirmait le principe de la reconstitution, dans leur milieu primitif et dans leur intégrité première, des œuvres d'art qui avaient été, par suite de circonstances diverses, démembrées ou dénaturées. Il est évident que maintes œuvres d'art ont été créées par des artistes qui les ont exécutées en vue d'être placées dans un local déterminé, de bénéficier d'une lumière spéciale, de répondre à un vœu ou à une détermination expressément définie. Arrachées de cette ambiance, elles sont transportées dans des galeries de musées. Accumulées dans des salles bondées d'œuvres diverses, elles perdent une grande partie de leur valeur à la suite de voisinages avec lesquels elles ne s'harmonisent pas ou qui même leur sont défavorables, d'un éclairage peu en rapport avec celui pour lequel on les avait conçues, de conditions, enfin, qui ne correspondent en rien avec le but ou les circonstances qui avaient commandées leur exécution.

C'est encore dans les publications de l'Académie royale de Belgique que nous trouvons une communication que M. Carton de Wiart a faite à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, (Mémoires, collection in 8°, dernière série, tome XIII, fascicule I), et qui expose *La vie et les voyages d'un ouvrier foulon du pays de Verviers au XVIIIe siècle.* En général les biographies, les mémoires, qui virent le jour à cette époque, se rapportent ou ont eu pour auteurs des personnages haut placés, des individualités appartenant aux classes aisées de la Société ou au monde officiel. Cette fois, les notes si intéressantes que publie M. Carton de Wiart, émanent d'un modeste ouvrier, Henry-Joseph Delelez, né à Pépinster en 1745. Après de durs débuts, il apprit le métier de foulon. L'exercice de cette profession, lui permit de gagner sa vie à l'étranger et de visiter tour à tour Rome et l'Italie, la Carinthe, Vienne et l'Autriche, la Moravie. Ses notes de voyage sont pleines d'intérêt. On y recueille foule de renseignements, non-seulement sur

les contrées qu'il parcourut, sur les aventures qui lui advinrent, mais encore sur le régime auquel alors étaient soumis les ouvriers et sur les idées d'indépendance et de liberté qui, dès lors, peu à peu se faisaient jour. Ayant pris femme à Brunn, Delilez revint au pays natal et se fixa à Ensival. Il finit par y exercer les fonctions d'instituteur et de secrétaire communal. La seconde partie des notes qu'il délaissa, se rapportent surtout aux événements qui se succédèrent pendant la Révolution et sous l'Empire. Il les relate au point de vue local et pour autant qu'ils eurent quelque écho dans le pays liégeois. Il mourut en 1816.

Nous avons, dans nos précédents rapports, signalé les déprédations de tous genres qu'eurent à subir en Belgique, les institutions scientifiques de la part des Allemands qui, pourtant, vantaient si haut leur prétendue culture intellectuelle. Dans l'Annuaire des *Archives de l'Etat de Belgique pendant la guerre*, l'archiviste général du royaume, M. Joseph Cuvelier, nous montre les soudards ennemis, brûlant les chartes et les cartulaires des archives de Liège, pillant les bureaux et usant de précieux documents pour d'infâmes usages. Mêmes vexations et mêmes pillages à Arlon. A Namur et à Gand, ce furent les fonctionnaires mêmes qui eurent à pâtir et furent privés de leurs fonctions. Malgré la gravité des circonstances, malgré les difficultés matérielles, et de multiples dangers, M. Cuvelier est pourtant parvenu à sauver en grande partie, l'intégrité de l'administration qui lui était confiée et à lui conserver son activité. Des donations et des acquisitions, dont on trouvera le détail dans l'Annuaire, ont même, pendant cette période, pu apporter dans diverses sections, un contingent nouveau de documents importants et intéressants.

M. Vidal a signalé au Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère des Beaux Artts de France, une *plaque de cuivre gravée en taille douce des environs de l'année 1500.* Dans le Bulletin archéologique de cette institution (année 1918 p. 208), M. le comte Paul Durrieu commente cette étude et fournit des renseignements au sujet de l'enquête à laquelle il s'est livré. Cette plaque de cuivre gravée sur les deux faces, a sans conteste, servi à l'impression Il est évident qu'il s'agissait ici d'images de dévotion, d'estampes populaires de piété, dans le genre de celles qui eurent

une si grande vogue dans la seconde moitié du XV[e] siècle et au commencement du XVI[e] siècle. Le graveur a représenté, d'une part, la messe de St-Grégoire et, d'autre part, la parenté de la Vierge, mieux connue, dans nos parages, sous l'appellation de la généalogie de Ste-Anne. La gravure est d'apparence assez grossière, mais toutefois pleine d'intérêt M. le comte Durrieu conclut nettement qu'il s'agit d'un travail exécuté en France, à moins peut-être que ce ne soit dans les provinces qui ont formé la partie méridionale de la Belgique. Nous ne songeons pas à contester ces conclusions, mais nous nous permettons de faire remarquer que, si la messe de St Grégoire a souvent inspiré nos imagiers flamands, qu'à plus forte raison la légende de Ste-Anne a eu une vogue extraordinaire parmi les artistes flamands et que de nombreuses compositions picturales, avec des données presqu'identiques, représentent ce pieux sujet. Je n'en veux, pour exemple, à part bien d'autres, que le tableau de Quinten Massys au Musée de Bruxelles ou le Tryptiqne de Maria-Ter-Heyden, qui a été peint à Tongerloo.

Depuis quelque temps les savants des pays scandinaves se sont plus à étudier plus particulièrement le passé artistique de ces contrées On comprendra quel intérêt offrent pour nous ces travaux, quand on se souviendra des rapports intimes qui existaient autrefois, au point de vue artistique, entre nos provinces et le nord de l'Europe. Nos artistes s'y établirent et y firent école; les œuvres d'art de nos sculpteurs et de nos peintres y furent importées en grand nombre et s'y retrouvent encore aujourd'hui. C'est, cette fois, dans les «Lunds Universitets artskrift», (XV. 1919), que nous trouvons une intéressante étude, que M. Hans Wahlin intitule *Bedrag tell pritabildens historia* et dans laquelle une abondante illustration nous permet de suivre la représentation et le développement du groupe si souvent conçu par nos artistes médiévaux de la Mater dolorosa contemplant le cadavre de son divin Fils qui, détaché de la croix, vient d'être déposé sur ses genoux.

Dans le même volume, M. Isidor Zetterberg publie une étude qui porte pour titre *Nagra skanska rokelsekar* et dans laquelle il étudie les brûle-parfums et les encensoirs, dont il existe encore tant d'exemplaires dans les musées suédois. Ce sont d'intéressants ustensiles religieux d'apparenee fort archaïque et dans lesquels l'in-

fluence ogivale des débuts, et même celle de l'art roman, persistent avec une fidélité remarquable.

A plusieurs reprises, nous avons déjà fait connaitre les importants travaux que M. le Dr Holwerda consacre à la préhistoire. Dans une nouvelle étude, publiée dans les « Oudheidkundige mededeelingen in s' Rijksmuseum van oudheden te Leiden », (nieuwe reeks 1[2]), il étudie spécialement les *Saksische burchten in Nederland*. Après avoir rappelé les fouilles si intéressantes qu'il fit en 1918 à Montferland, à l'emplacement d'un château fort carolingien, et dont il découvrit, à cette occasion, les annexes construites au XI[e] siècle, il décrit les recherches faites en divers endroits, notamment à Twente, à Uddelermeer et qui lui fournirent des preuves péremptoires de l'origine saxone ou franque des établissements qui, autrefois, y existaient.

En 1789, le gouvernement français prévenait les ministres de Joseph II qu'un complot s'élaborait dans les provinces belgiques, dans le but de provoquer un soulèvement et de reconstituer l'ancien cercle de Bourgogne. Ces avis ne rencontrèrent à Bruxelles que de l'incrédulité. Toutefois, il fallut se rendre à l'évidence quand au mois d'Octobre de cette année, la police finit, à la suite de dénonciations, par se rendre compte de la réalité des renseignements. Les membres de l'association *Pro aris et focis* furent arrêtés, et la réalité de leurs projets fut établie d'une manière indéniable, à la suite de la main-mise sur les documents dans lesquels se trouvaient relatés tous les détails de leur entreprise. Une enquête rigoureuse fut ouverte ; des incidents de tous genres la signalèrent. Toutefois, cette affaire, si bruyamment entamée, n'eut guère de suites, et tous les inculpés bénéficièrent de l'amnistie générale du 25 novembre 1789. Les documents, relatifs à cet épisode, existent encore aux archives de Vienne; ils ont servi à M. Eugène Hubert pour rédiger la notice que l'Académie royale de Belgique a insérée dans ses Mémoires in 4° (2[e] série, tome VII, fascicule 3) et qui porte pour titre : *Les préliminaires de la Révolution brabançonne. Un complot politique à Bruxelles, Octobre 1789.*

Un envoi considérable de publications vient de nous parvenir de la part du gouvernement impérial des Indes-Anglaises. Elles sont toutes d'un grand intérêt, car elles sont pour la plupart consacrées

aux fouilles et à la restauration des monuments. De nombreuses illustrations permettent de se rendre compte de l'intérêt des découvertes faites lors des recherches opérées sur tous les points de l'immense territoire Indien et de l'importance des monuments qui, de toutes parts, ont été dégagés et reconstitués. Pour l'architecture et la sculpture surtout, ces travaux méritent d'attirer l'attention. Ils fournissent des indications sur cet art mystérieux et opulent qui. pendant tant de siècles, se développa et prospéra en ces parages éloignés. D'autres publications sont d'une nature plus générale. Tel est le luxueux ouvrage que M. Somerset Playne consacre à *Southern India, Its history, people commerce and industrial resources*. On y trouvera, soulignées par de multiples planches, des indications détaillées sur le passé de l'Inde-Méridionale, sur son histoire, sur les peuples qui l'habitent, sur les monuments anciens qu'elle possède et sur sa vie économique et sociale actuelle.

Si l'on veut plus particulièrement étudier la préhistoire indienne on pourra, avec grand fruit, consulter les planches qui illustrent le *Catalogue of préhistoric antiquities in the Indian museum at Calcutta*. On sera évidemment frappé par les nombreux points de ressemblance qu'offrent les objets recueillis dans les tombes de cette époque avec ceux que l'on retrouve dans les fouilles de l'ancien continent.

Sur beaucoup de points, la même remarque peut se faire pour les vestiges, appartenant à la civilisation primitive de certaines peuplades américaines. Et c'est ainsi que des arguments de grande valeur confirment ces données dans les rapports illustrés que publie le Bureau of American ethnology de la Smitsonian Institution de Washington et notamment le *Thirty-third annual report* de 1911-1912.

Je m'arrête, Messieurs, l'importance des publications de tous genres, dont notre bibliothèque s'est enrichie pendant les mois derniers, mériterait certes des analyses plus nombreuses et des indications plus détaillées. Ce serait abuser de votre temps que de les produire ici. Les ouvrages annoncés sont inscrits sur la liste ci-jointe. Il vous sera loisible de les consulter et, mieux que moi, de vous rendre compte de leur valeur et de leur intérêt.

FERNAND DONNET.

6 Février 1921.

Rapport sur l'exercice 1919-1920

MESSIEURS,

En terminant le rapport que j'avais l'honneur de vous présenter en séance du 6 Avril 1919, je résumais la tâche qui incombait à notre Compagnie, après la période d'épreuves qu'elle venait de traverser ; elle consistait, notamment, à pourvoir au remplacement des membres défunts, en la reprise des relations scientifiques, au réveil de notre vie intellectuelle, et partant à la continuation de nos publications. Ces buts divers, je crois pouvoir affirmer que nous les avons atteints, et qu'à la clôture de cet exercice que nous consignons aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction les résultats acquis.

Nous avons dû pourvoir d'abord aux vacatures qui s'étaient produites dans les diverses listes de conseillers. Pour combler les vides, le scrutin a désigné MM. Pirenne, Casier, Destrée, Hulin de Loo et Dilis.

Il fallait également remplacer les membres décédés au cours des années de guerre. Vous avez, à cet effet, promu comme membres effectifs, nos confrères MM. le chanoine Maere, Fris, Bilmeyer, Van Heurck, major de Witte, Paris, chanoine Jansen Cloquet et Heins.

Pour remplacer ceux-ci, votre choix s'est porté sur MM. Pierre Bautier, Paul Buschmann, le comte d'Arschot, Charles Bernard, le président Holvoet, Poupeye, Edmond De Bruyn Dr Ramaeckers, baron Verhaegen, Fierens-Gevaert et Mgr Lamy qui, à la suite de divers scrutins, ont été élus membres correspondants regnicoles.

D'autre part, S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines,

et Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain, ont été proclamés membres d'honneur, tandis que le titre de membre honoraire regnicole, était octroyé au baron Delbeke et à M. Lagasse de Locht.

La liste des membres étrangers a été complétée à la suite de l'élection, comme membre honoraire, de M. Fr. Miquet, à Anneçy ; et comme membres correspondants, de MM. Welter, à Metz; Lalance, à Nancy, Prod'homme, à Paris, Dr Roosval, à Upsala; de Llano, à Oviedo; Deshoulières, à Paris; Thiollier, à St-Etienne; Urguhart, à Oxford ; Blair, à Newcastle ; Bauchon, à Valenciennes; Prou, Cagnat, Reinach, à Paris ; Clephan, à Tynemouth ; Baudi di Vesme et Dr Rovere, à Turin ; Martha, à Paris ;Blanchereau, à Orléans.

Quatre nouveaux décès sont venus endeuiller notre Compagnie.

Le 28 Juillet 1919 décédait à Bruxelles le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck. Il était né à Gand le 30 Janvier 1851, Reçu membre correspondant de notre Compagnie en 1891, il fut promu membre titulaire en 1895. A deux reprises, il occupa le siége présidentiel, notamment en 1900, et pendant les années de guerre de 1913 à 1918. Sa collaboration à nos travaux fut des plus actives, et c'est ainsi que. dans nos publications, on retrouvera les études si pleines d'intérêt et d'érudition qu'il consacra à *un complot contre le duc d'Albe en 1508, à la reliure flamande au XVIe siècle. à un livre de raison anversois du XVIe siècle, à l'Ordre de la Toison d'Or à l'Eposition de Bruges et au livre de raison de Jeanne de Buysleyden.*

Il représenta l'Académie avec un indéniable prestige dans de nombreuses occasions et notamment aux derniers congrès de la Société française d'archéologie. Ses rapports, si consciencieux et abondamment illustrés d'après les clichés que lui-même prenait, se retrouvent dans nos Annales. Ils y consacrent le souvenir des congrès de Bourges, Agen et Auch, Troyes et Provins, Poitiers, Le Puy, Beauvais et Compiègne, Carcassonne et Perpignan, Avallon et Auxerre, Caen, Avignon, Reims, Angoulême, Moulins et Nevers.

Rarement perte nous fut aussi sensible. Par sa graude aménité,

par sa courtoisie, il s'était attiré le respect, l'amitié de tous ses confrères. Son souvenir vivra toujours parmi nous.

M. Louis Cloquet était membre titulaire de l'Académie depuis le 1r juin 1919 ; il y était entré en 1893 comme membre correspondant. Né à Feluy le 10 janvier 1819, il est mort à Gand le 11 Janvier 1920. Architecte et ingénieur, professeur à l'Université de Gand et à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, il s'adonna surtout à l'étude de nos anciens monuments. Dans cet ordre d'idées, il publia un très grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'une profonde érudition. Dans nos publications, nous relevons trace de diverses communications qu'il fit dans nos séances et qui furent consacrées notamment à l'abbaye d'Aulne et au château de Gy.

Le 13 Juin 1920 décédait à Berchem (Anvers) M. Jules Bilmeyer, qui était né à Anvers le 4 Novembre 1850. Comme architecte, d'abord avec son associé M. Van Riel, puis seul après le décès de celui-ci, il fut l'auteur ou le restaurateur de nombreux édifices religieux, parmi lesquels nous citerons surtout ici à Anvers l'église du collège Notre-Dame de la Compagnie de Jésus, l'église St-Antoine, le couvent des filles du Cœur de Jésus (Basilique), etc. etc. Reçu dans notre Compagnie en 1894, comme membre correspondant, il en devint membre titulaire le 1 Juin 1919.

Nous avions reçu parmi nous, en 1903, M. Gustave Willemsen, qui devint membre titulaire en 1908. Né à Anvers le 9 Juillet 1858, il mourut à Malines le 16 Octobre 1920. Il portait à nos travaux un grand intérêt et peu de membres étaient aussi assidus à toutes nos réunions. A maintes reprises il y participa d'une façon active, en nous confiant le fruit de ses recherches et de ses études. C'est ainsi que nous trouvons dans nos publications, de nombreuses études dues à sa plume érudite, notamment *l'inventaire d'un fabricant de draps de soie anversois en 1629. Une association industrielle rurale en Flandre au XVIIIe siècle Notes sur les fouilles effectuées à Thielrode. Étude sur la démographie d'une commune du plat pays de Flandre aux XVIIe et XVIIIe siècles. Autour d'un projet de canal d'Anvers à la mer à travers le pays de Waes au XVIIe siècle. La réorganisation de la noble confrérie de St-Hubert de Malines en 1750* et, avec la collaboration de M. de Pauw, un

travail relatif aux *puits romains du pays de Waes et les puits roumains en bois*.

La mort le surprit au moment où il corrigeait les premières épreuves de son grand travail, relatif à *la Technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVIe siècle*.

Depuis notre dernier rapport nous avons également eu le regret de perdre trois membres correspondants regnicoles.

Ce fut d'abord M. Paul Fredericq, qui était des nôtres depuis 1883. L'exil et la captivité qu'il dut subir en Allemagne, pendant les dernières années de la guerre, hâtèrent sa fin. Il est mort à Gand le 30 mars 1920 ; il était né dans cette ville en 1850. Toute son existence fut consacrée à l'étude et à l'enseignement des sciences historiques. Ses cours, d'abord à l'Université de Liège, puis à celle de Gand, eurent une grande influence sur la rénovation de l'enseignement historique. Ses travaux, qui tous dénotent une profonde érudition, furent fort nombreux. Parmi les plus importants, il faut citer surtout ceux qui se rapportent aux luttes religieuses du XVIe siècle dans les Pays-Bas.

M. Paul Combaz, décédé à Bruxelles le 9 Janvier 1920, dans sa 75e année, était depuis 1992 membre de notre Compagnie. Après avoir quitté l'armée, où il avait obtenu le grade de major du génie, il était entré comme professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il s'adonna, toujours avec succès, à l'archéologie ; ses communications, toujours intéressantes, se retrouvent dans maintes publications scientifiques.

En 1894, nous avions élu membre correspondant regnicole, M. Léon Naveau de Marteau. Si, dans les derniers temps, l'état de sa santé ne lui permit plus d'assister à nos séances, il s'intéressa cependant toujours à nos travaux. C'est vers la numismatique que ses goûts le portèrent surtout et, dans diverses notices, il fit connaitre quelques-unes des pièces les plus intéressantes et les plus rares de sa collection. Il mourut le 7 Mars 1920, au château de Bommershoven, où il avait vu le jour le 30 Septembre 1864.

Dans les rangs de nos membres étrangers, quelques vides se sont également produits. Toutefois, l'irrégularité des communications

ne nous a pas permis d'obtenir à leur sujet que des renseignements souvent tardifs et incomplets.

Le comte Charles Lair qui, depuis 1896, avait été reçu membre correspondant étranger et qui, en 1900 avait été promu au même titre membre honoraire, est décédé à Angers le 13 Octobre 1919. Il habitait en Anjou, au château de Blou. C'était un des fidèles de toutes nos réunions et de tous nos congrès. Il avait su se ménager parmi nous de sincères amitiés et une unanime sympathie.

Nous avons appris tardivement le décès survenu le 7 Septembre 1915 de M. l'abbé Grob, curé de Bivingen-Berchem qui, en 1900, avait été reçu membre correspondant étranger. L'archéologie et l'histoire du grand-duché de Luxembourg lui doivent plus d'une étude intéressante.

En 1900 nous avions élu membre correspondant M. Victor de Swarte. Il est mort à Paris au mois de Juin 1917. Publiciste de talent, il collabora également à un grand nombre de revues. On lui doit aussi, dans le domaine artistique, diverses études, notamment celles dans lesquelles il exposa la vie et l'œuvre de Rembrandt, de van Dyck, de Frans Hals, etc.

Un douloureux accident de voiture, survenu vers la fin du mois de Septembre 1919, à Piegut, dans la Dordogne, causa la mort du comte Charles de Beaumont, qui habitait au château de Chantigny, près de Fondettes, dans l'Indre-et-Loire. Nous l'avions nommé membre en 1890. Il avait certes mérité ce titre par les nombreux travaux qu'il publia et qui se rapportent surtout à l'archéologie artistique et à l'histoire locale.

Le 8 Décembre 1845 naissait à Paris, M. Heron de Villefosse, qui succomba dans la même ville le 15 Juin 1919. Après avoir terminé ses études à l'Ecole des chartes, il fut attaché en 1869 à la section des antiques du Musée du Louvre ; il devait en 1886 en devenir conservateur. La même année il entrait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui confia aussi la direction des études d'épigraphie latine et d'antiquités romaines à l'Ecole pratique des hautes études. Il publia un nombre considérable de travaux qui, en majeure partie, se rapportent aux antiquités romaines. Il collabora activement à nombre de revues importantes, telles le Bulletin monumental, la Gazette archéologique, les Mémoires de la Société des

antiquaires de France, la Revue archéologique, et d'autres encore. Il était depuis 1900 membre de notre Compagnie.

Depuis le rapport que nous vous avons présenté au mois d'Avril 1919, la présidence de notre Compagnie a été successivement occupée en 1919 par M. Paul Bergmans, et en 1920 par M. Joseph Casier. Tous deux ont rempli ces hautes fonctions avec une courtoisie, avec une compétence auxquelles vous serez unanimes à rendre hommage. Et si nous avons pu constater une si rapide reconstitution de notre activité scientifique, c'est à eux surtout que nous en sommes redevables.

Cette activité s'est signalée principalement par la reprise de nos travaux, par les séances que, régulièrement, nous avons tenues tous les deux mois et auxquelles chaque fois les membres assistaient en grand nombre, y apportant le tribut de leurs recherches et leurs communications.

Dans ce domaine il y a lieu de signaler une innovation importante. Pour répondre au vœu émis par de nombreux membres, l'Académie, à deux reprises, en 1920, le 13 juin et le 5 Décembre derniers, s'est réunie à Bruxelles. Au point de vue règlementaire rien ne s'opposait à cette dérogation aux usages habituels, car lors de la création de l'Académie, la chose avait été prévue, l'art. 2 des statuts stipulant que le siége de la Compagnie est déterminé par elle ». Cette mesure nouvelle a été couronnée de succès, car rarement un nombre de membres plus grand répondit à notre appel.

Depuis le dernier rapport, nous avons tenu aussi deux séances publiques à l'Hôtel-de-Ville d'Anvers. La première date du 6 Octobre 1919. Le président M. Bergmans y fit connaitre comment est organisé *l'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les Universités belges*. M. Paul Saintenoy fournit des détails sur *l'art et la contre-réforme sous Albert et Isabelle au palais de Bruxelles*. M. le Dr Van Doorslaer y présenta la biographie des *toonkunstenaars der familie Vredeman*. Enfin, M. Donnet fit le récit détaillé des *Aventures posthumes d'une princesse bourguignonne*.

La seconde séance publique, qui eut lieu le 3 Octobre 1920, eut une importance spéciale. Il avait été, en effet, décidé de fêter ce jour le 75e anniversaire de la fondation de l'Académie. Cette solennité aurait dû avoir lieu en 1917. Les circonstances dans lesquelles se

débattait en ce moment le pays, ne le permirent pas. D'autre part, il n'était plus possible de donner à ce jubilé tout l'éclat qu'il aurait comporté en des temps normaux, ni d'organiser des fêtes commémoratives dans le genre de celles qui furent célébrées avec tant de succès en 1892. Il fallut simplement souligner cet événement par un rapport détaillé rappelant les faits les plus saillants qui jallonèrent cette dernière période de 25 années. Le secrétaire s'acquitta de cette tâche après que le président, M. Jos. Casier, eût au préalable, souhaité la bienvenue au public et aux membres, particulièrement à ceux qui avaient tenu à venir de l'étranger pour prendre part à cette séance jubilaire.

M. le comte Durrieu parla ensuite de *la miniature flamande du XVe siècle à la fin du XVIe siècle*. M. Vander Essen présenta une étude sur *de Antwerpsche uitvoerhandel naer Spanje, ten tijde van Keizer Karel naer onbekende bescheiden*. Pour finir, M. F. de Mély donna connaissance d'un travail relatif à *l'influence de l'art flamand sur la renaissance italienne du début du XVe siècle et l'importance des signatures d'artistes*.

L'année 1920 devait être signalée encore par un événement heureux. Il y a cinquante ans, en effet, que M. Arthur Blomme est devenu membre de notre Compagnie. Pendant cette longue période il s'est signalé par son assiduité à nos séances et par la part importante qu'il prit à nos travaux. Il n'eut jamais avec ses confrères que des rapports de la plus grande cordialité. Aussi le président, M. Casier, en lui remettant en la séance du 5 Décembre dernier, un diplôme spécial imprimé sur les presses plantiniennes, fut-il l'interprète applaudi de tous les membres de l'Académie en félicitant le vénérable jubilaire des services qu'il a rendus à notre Compagnie, et en lui présentant les vœux unanimes et chaleureux de tous ses collègues.

Si nous pouvons nous applaudir d'avoir vu renaître d'une manière si prompte et si complète l'activité de notre Compagnie, activité de l'importance de laquelle on pourra juger si on se rappelle combien l'assistance des membres aux réunions a été nombreuse et combien les travaux, présentés à ces séances, ont été importants, il existe toutefois une ombre à cette satisfaction.

La publication de nos Annales et de nos Bulletins, nous devons

l'avouer, a laissé à désirer. Ce n'est pas que nous ne nous soyions employés de tous nos efforts à remédier à cette situation. Mais nous nous sommes heurtés non-seulement à des obstacles d'ordre matériel, mais encore, de la part de notre imprimeur, à une inertie que nous n'avons pas réussi à vaincre entièrement. Nous nous sommes même vus contraints de nous adresser à un second imprimeur, pour tâcher de rattraper le temps perdu. De cet état de choses regrettable, il résulte qu'en 1919 nous n'avons pu distribuer qu'un double fascicule des Annales et deux fascicules du Bulletin. Pour 1920 nous en avons déjà distribué tout autant, et nous avons encore à l'impression un double fascicule d'annales et deux bulletins.

Du reste, je suis heureux de le constater : de la part de notre imprimeur habituel il y a amélioration sérieuse et à part un certain retard, nous pourrons pour 1921, rétablir la situation normale d'avant la guerre.

Dans les publications qui ont été imprimées depuis la reprise de nos travaux, vous aurez pu dans les annales prendre connaissance de l'étude de M. De Ceuleneer, *Sur la Charité romaine dans la littérature et dans l'art*, ainsi que des *Variétés musicologiques*, colligées par M. Bergmans. *Le recensement horticole à Anvers en 1338*, de M. Geudens, y a trouvé place ainsi que le travail de M. le chanoine Maere, *Sur le retable d'Haekendover*, suivi de la note de M. Van Heurck, dans laquelle il s'est attaché à rappeler *le Merveilleux dans la légende d'Hackendover*. Enfin, dans les mêmes annales ont encore paru l'étude de M. Donnet, *Sur les imprimeurs Trognaesius et leur famille*, ainsi que le travail que M. Willemsen avait consacré à *La technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVIe siècle*.

D'autre part, dans les divers bulletins, à la suite des procès-verbaux, des rapports annuels, des discours présidentiels et des comptes-rendus des publications, quelques études moins importantes ont également trouvé place. Parmi celles-ci, nous citerons celle de M. Matthieu, ayant trait aux *Pensionnats de jeunes filles en Hainaut au XVIIIe siècle*, de M. Stroobant sur *les nécropoles à incinération de Casterlé*, de M. De Ceulener, sur *Balthazar Mathysens, peintre anversois du XVIIe siècle*, enfin de M. Donnet, une communication sur *Le carillon d'Eename*, une *Note biblio-*

graphique sur les tapisseries et quelques détails au sujet *d'Une œuvre artistique du chanoine Comperis.*

Dans les Bulletins ont aussi été recueillies des notices nécrologiques destinées à commémorer le souvenir de membres défunts ; nous citerons celles que M. Van Heurck consacra à *M. Pierre Van der Ouderaa* et à *M. Frans Van Kuyck*, M. de Behault de Dornon au *Baron de Borchgrave* et M. Casier au *Vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck.*

Enfin, M. Paul Saintenoy a bien voulu résumer en un rapport qui figure aussi aux bulletins, le compte-rendu des fêtes qui furent célébrées le 12 Juin 1919, pour commémorer *Le centenaire de l'Académie de Metz*, fêtes aux cours desquelles il avait bien voulu représenter notre Compagnie.

Il me reste encore, Messieurs, en ma qualité de bibliothécaire, à vous dire un mot de la situation de notre bibliothèque. Pendant la guerre celle-ci a, évidemment, beaucoup souffert. Heureusement, à cette situation regrettable il a déjà, en grande partie, été remédié. Les sociétés étrangères qui, plus heureuses que nous, avaient pu, pendant la crise, continuer l'impression de leurs publications, se sont empressées à l'envi de nous les faire parvenir. Aujourd'hui nous pouvons constater que le service d'échanges a repris son activité antérieure et qu'il ne reste plus trace de l'interruption forcée qu'il a dû souffrir. Il est deux points sur lesquels je veux, cependant, arrêter un instant votre attention. Ils sont caractéristiques et témoignent de la haute estime dont jouit notre Compagnie parmi les savants et les organismes scientifiques du monde entier.

Jamais les hommages d'auteurs n'ont atteint un tel nombre et une telle importance. La liste, que j'ai eu l'honneur de déposer aujourd'hui sur le bureau, vous prouvera que, dans ces derniers mois surtout, cette multiplicité s'est même accrue d'une manière tout-à-fait extraordinaire.

Quant aux échanges, un phénomène digne de remarque s'est produit. Ceux-ci, tout en gardant leur importance avec les sociétés européennes, se sont cependant développés d'une manière spéciale avec les sociétés des autres continents. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis le nombre des organismes, qui ont demandé à nouer des relations avec notre Compagnie, s'est accru dans des proportions dignes de

remarque, et qu'aux Indes britanniques, grâce à la générosité du gouvernement local, nous recevons aujourd'hui les publications archéologiques qui paraissent régulièrement dans les diverses villes de cet immense empire.

Quant à l'importance scientifique des nombreuses publications qui parviennent à notre bibliothèque, je ne puis mieux faire que de vous prier de jeter un coup d'œil sur les comptes-rendus, dont j'ai repris la publication et qui régulièrement, à chaque séance, vous permettent d'apprécier la nature des principaux ouvrages que, succintement, je vous fais connaître.

J'arrête ici notre bilan. Je suppose que vous ne me taxerez pas d'optimisme, si je conclus en constatant que l'actif dépasse sensiblement le passif. Notre vie scientifique a repris sa vigueur d'avant-guerre ; celle-ci est même en sensible progrès. Je suis persuadé que 1921 permettra d'en régulariser tous les facteurs. et que bientôt il ne restera plus trace des jours terribles que nous avons vécus et de la longue inactivité qui nous a été imposée.

Le Secrétaire et Bibliothécaire,

FERNAND DONNET.

Anvers, 6 Février 1921.

La vente d'Adam et Eve

— en 1861 —

L'heureux retour en la cathédrale St-Bavon des volets représentant *Adam et Eve*, cédés en 1861 à l'Etat belge par l'administration fabricienne a coïncidé avec la remise des six panneaux de Berlin. Ainsi a pu se reconstituer, dans sa merveilleuse intégralité, l'œuvre géniale des frères van Eyck.

Des recherches aux archives de l'évêché de Gand nous ont permis de glaner quelques détails inédits concernant cette vente de nos premiers parents. Les divers éléments, que nous sommes parvenu à recueillir, nous paraissent ajouter un chapitre nouveau à l'histoire si mouvementée du fameux retable.

Dès le 2 Mars 1835 des négociations furent entamées par le Gouvernement avec l'évêché, pour l'achat éventuel d'*Adam et Eve*, au profit de l'Etat belge. Le vicomte Vilain XIIII, gouverneur de la Flandre Orientale, fut choisi en vue de tâter le terrain auprès de Mgr Van de Velde, XXe évêque de Gand. « Le Gouvernement, écrit-il au prélat, ayant appris que deux tableaux des frères van Eyck, représentant *Adam et Eve*, se trouvent, à cause de la nudité du sujet, relégués dans les greniers de la cathédrale de St-Bavon, désirerait en faire l'acquisition ». Le Gouvernement serait disposé à donner un bon prix — le chiffre n'est pas autrement spécifié — et une partie de cet argent «pourrait être employé au renouvellement du pavé de l'église».

L'évêque envoya sa réponse le 30 Mars. Il fit, avant tout, observer que « les dits tableaux ne se trouvent nullement relégués dans les greniers de la cathédrale ». A bon droit, il proteste contre ce reproche à peine dissimulé d'incurie, et qui d'ailleurs, à diverses occasions et avec la même légèreté, sera répété par maints auteurs, parce

qu'ils ignorent combien sont importantes et bien aménagées les dépendances de St Bavon. Ils parlent soit de greniers, soit de combles alors qu'il s'agit de salles de la maison dite du Chapitre, et dont la plupart sont voûtées.

Ces volets, explique Mgr Van de Velde, « sont conservés dans une place *ad hoc* et enfermés à ne pouvoir être montrés à tout venant, mais aux connaisseurs ». Il insiste ensuite sur l'opposition que font valoir les chanoines-marguilliers de St-Bavon contre la vente projetée et conclut dans les termes suivants : « Si ce n'était pas de cette circonstance, qui est majeure pour un évêque, il me ferait plaisir de me prêter au désir du Gouvernement et d'avoir trouvé le moyen d'ajouter à la beauté de la cathédrale de St-Bavon ». Néanmoins l'évêque, au cours de son exposé, avait fait remarquer que le motif « de tirer sa cathédrale de son état de malaise et de pauvreté » ne lui paraissait pas suffisant pour justifier l'aliénation de ces œuvres d'art.

Cette première tentative n'eut pas le moindre succès. Vingt ans plus tard, on reprendra les négociations, mais on en modifiera le point de départ. En effet, le 9 décembre 1856, le président de la commission royale des monuments, comte de Beauffort, croit devoir signaler à M. le Ministre de l'intérieur, l'état précaire dans lequel se trouvent trois tableaux de la cathédrale de St-Bavon. Il s'agissait de l'*Agneau mystique*, du *St-Bavon distribuant ses biens aux pauvres*, par Rubens et du *Christ en croix*, de Gérard vander Meer. Des réparations s'imposent et ne souffrent point de retard.

La dépense totale est évaluée à huit mille francs. « La cathédrale n'a pas de ressources, constate la lettre au Ministre, mais le conseil de fabrique reconnait l'urgence des travaux que nous proposons et, pour se procurer les fonds nécessaires, il est disposé à céder à l'Etat les deux tableaux représentant *Adam et Eve* qui, autrefois, faisaient partie des volets du tableau de *l'Agneau mystique* ».

Ainsi donc il n'est plus question du dallage de l'église ; on conseille la vente à l'effet de couvrir les frais qu'entrainera la restauration éventuelle de la partie centrale du retable.

Longue et ardente fut la controverse suscitée par cette question de restauration entre les divers intéressés : d'une part l'évêque d'alors, Mgr Delebecque avec l'administration fabricienne, et d'autre part

la commission royale des monuments, appuyée par la commission locale de la ville de Gand. Nous en avons fait le récit détaillé à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Contentons-nous d'en retenir ici ce qui se rapporte plus spécialement à la vente d'*Adam et Eve*.

Le 15 Janvier 1858, le gouverneur de la Flandre Orientale insiste auprès de l'autorité diocèsaine sur les soins que réclame le tableau de van Eyck ; puis le 16 septembre il précise l'objet de sa demande, à la suite d'une dépêche ministérielle qui lui était parvenue le 4 août. Pour faire face aux dépenses qui résulteront de la restauration admise comme urgente, écrit-il, la fabrique est-elle disposée à céder à l'Etat les tableaux représentant *Adam et Eve ?*

On semble donc ne pas être entièrement fixé sur les intentions des marguillers de St-Bavon, quoiqu'en ait pensé en 1856 le président de la commission des monuments, à moins qu'on ne désirât maintenant en avoir la confirmation officielle.

Que fera l'évêque devant cette mise en demeure ? La réponse en date du 15 Octobre 1858, est plutôt évasive. Il commence par insister sur la valeur des volets en question. « Ils sont, déclare-t-il à bon droit, aussi précieux que ceux qui se trouvent au Musée de Berlin ». Il cite à ce propos l'opinion des directeurs de différents musées royaux étrangers qui, ajoute t-il, et non sans malice peut-être, « ont même insinué que leur Gouvernement serait disposé à les acquérir pour une somme considérable, s'ils étaient à vendre ».

Dans sa lettre au Ministre la commission des monuments avait indiqué, comme seul capable de restaurer la polyptique, l'artiste bruxellois Etienne Leroy. Ce détail est relevé dans la missive épiscopale d'une façon incidente, car le prélat constate simplement que la restaurateur des tableaux de la cathédrale — il n'est pas autrement désigné — pourrait également être chargé des soins à donner aux van Eyck, puisqu'il a parfaitement restauré les tableaux de Pourbus et d'Otto Venius.

Dans la suite il écartera formellement la proposition de vente qui lui a été faite, car il écrira au gouverneur de la Flandre Orientale qu'il espère pourvoir à la dépense au moyen de souscriptions à recueillir dans la paroisse.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire observer que le Ministre

de l'intérieur, Ch. Rogier, semblait avoir quelques scrupules à s'engager dans la voie qui lui était tracée. Il crut néanmoins pouvoir les lever en disant : « Si cette œuvre remarquable existait encore en son entier, je croirais qu'il faudrait s'opposer à tout prix à ce qu'elle fût scindée. Mais, comme quelques-uns des volets ont déjà été aliénés et se trouvent même déposés dans un musée étranger, j'estime que la mesure indiquée par la commission royale des monuments pourrait être pratiquée ».

L'affaire demeura sans suite, par le fait que l'évêque, s'en tenant à son idée, fit restaurer le retable en dépit des protestations de la commission des monuments tant royale que locale, par l'artiste de son choix. Celui-ci d'ailleurs s'acquitta si bien de sa mission, que le Ministre lui-même n'hésita pas à lui adresser des félicitations.

En 1861 se produit un fait nouveau. L'administration communale de Gand est avertie par la commission royale des monuments, que la copie des volets du retable exécutée en 1557-59 par Michel Coxie, est à vendre. Ouvrons ici une parenthèse. On sait que pour mettre fin aux instances de Philippe II, qui désirait l'original, le Chapitre de St Bavon permit à Coxie de faire la copie du polyptyque de l'Agneau, et que cette copie alla dans la suite orner la chapelle du palais royal à Madrid. Lors de la guerre d'Espagne, au temps du 1er empire, le Général Belliard la fit transporter en France. Puis vers 1820 on procéda en Belgique à la vente des divers panneaux.

Le Père éternel et l'*Adoration de l'Agneau* furent achetés par le roi de Prusse et allèrent rejoindre les volets originaux à Berlin. *La Vierge et S. Jean* furent acquis pour la galerie du roi de Bavière à Munich.

Les six volets passèrent en plusieurs mains. D'abord ils furent cédés à MM. Dansaert-Engels, et ensuite à Nueman-Latour. Celui-ci en 1823 les revendit au prince d'Orange (plus tard Guillaume II). A sa mort la collection royale tout entière fut mise aux enchères, mais les volets de Coxie ne trouvèrent pas acquéreurs à 2400 fl. des Pays-Bas. Représentés en 1851 à la vente de la 2de partie de la collection, ils durent de nouveau être retirés, car on n'en offrait plus que 1725 florins. Ils furent alors cédés à l'amiable avec un autre lot d'œuvres non vendues à Van Nieuwenhuyse. C'était le fils de ce

brocanteur, qui en 1816 s'était fait adjuger pour 3000 florins les volets originaux.

Dix ans après ce marché, Van Nieuwenhuyse essaiera d'en tirer profit. Il offre les copies dont il est devenu l'acquéreur, à la ville de Gand pour la somme de 18.000 francs. Aussitôt qu'elle eut été par Commission royale des monuments informée «de l'occasion unique de pouvoir compléter l'œuvre des Van Eyck», l'administration communale se mit en mouvement, et dès le 2 février elle s'adresse au Gouverneur pour le déterminer à agir. Car à son avis, l'affaire doit être menée soit par le Chapitre de la cathédrale, soit par l'autorité provinciale. Le concours du gouvernement leur sera acquis.

Rendons hommage au zèle si empressé des édiles gantois qui n'avaient en vue que la reconstitution intégrale du chef d'œuvre hélas ! jadis si lamentablement scindé. Ils auront soin d'y insister eux-mêmes : il n'y a pas d'autre moyen d'aboutir à ce résultat «en l'absence des panneaux originaux que l'on ne peut plus espérer de recouvrer à aucun prix».

Si leurs démarches ne furent pas tout-à-fait vaines, elles auront néanmoins une suite qu'ils n'avaient pas prévue. Ils escomptaient, oui la généreuse intervention du gouvernement, mais ils ne soupçonnaient pas quel en serait le prix. Le 19 avril 1861 on apprend qu'une convention a été arrêtée «entre M. De Jaegher, gouverneur de la Flandre Orientale et M. Ed. Romberg, directeur général des Beaux-Arts, Lettres et Sciences, agissant au nom et en vertu des pleins pouvoirs de M. le Ministre de l'Intérieur représentant le gouvernement belge et MM. le Chanoine Van Crombrugge, grand Chantre du Chapitre de la cathédrale St-Bavon et le Chanoine Stauthamer, trésorier de la dite cathédrale, agissant au nom et en vertu des pleins pouvoirs du Conseil de fabrique de l'église Cathédrale de St-Bavon à Gand.»

Or l'article 1er de cette convention était libellé comme suit : « Le conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand cède, en » pleine propriété, au Gouvernement Belge, pour le Musée de l'Etat, » à Bruxelles, les deux volets représentant *Adam et Eve*, peints par » Hubert van Eyck, et qui se trouvent actuellement dans la » sacristie de la dite Eglise. Cette cession se fait aux conditions ci- » après détaillées. »

Parmi ces conditions figurait entre autres la remise gratuite à la cathédrale des volets de Coxie.

Le sort en est jeté : *Adam et Eve*, convoités depuis de si longues années par le gouvernement, vont cette fois être définitivement sacrifiés, en vue de la reconstitution, approximative du moins, du retable. Combien légitime fut l'indignation que souleva cette décision dans les milieux officiels et artistiques Gantois.

Dès le 24 Avril le bourgmestre Ch. de Kerchove envoya une longue lettre de protestation au gouverneur de la Province ; on en retiendra à Bruxelles certains considérants pour justifier la mesure qui a été prise.

« Nous savons, écrivait le premier magistrat de Gand, que soustraits comme ils le sont aujourd'hui à l'admiration et à l'étude même des connaisseurs les plus accrédités, les panneaux représentant *Adam et Eve*, peuvent être considérés comme perdus pour l'art, et n'existant pas plus pour la ville de Gand que pour toute autre localité.

« Nous croyons savoir aussi qu'il n'y a plus d'espérance que ces panneaux, représentant des figures nues et de grandeur naturelle, soient replacées dans l'église dont ils ont été exilés depuis près de 80 ans, par suite de scrupule religieux. »

On approuve l'idée de placer ces peintures si justement réputées dans un musée, mais on a hâte d'ajouter : « nous devons déclarer en même temps que ce ne serait qu'avec un profond sentiment de regret que notre population verrait une partie essentielle du chef d'œuvre de Van Eyck ne sortir de l'obscurité que pour quitter notre ville ».

On insiste donc pour qu'Adam et Eve soient confiés au Musée de Gand, « où la proximité des autres parties de la grande composition de Van Eyck donnerait à ces panneaux un intérêt plus grand encore que partout ailleurs et où leur présence constituerait pour les visiteurs un centre permanent d'attraction ».

A ce plaidoyer, malgré son éloquence, le 15 mai (1861) M. le Ministre Ch. Rogier ne devait opposer qu'une fin de non recevoir.

« Le Gouvernement, écrivait le Ministre au Gouverneur de la Province, s'est mis en rapport, il y a trois années déjà avec le Chapitre de St-Bavon, afin de l'amener à céder à l'Etat une des

œuvres les plus intéressantes du maître brugeois, qui était soustraite depuis longtemps à l'admiration des connaisseurs et à l'étude des artistes. Dans sa pensée la destination de cette œuvre ne pouvait être que le Musée royal de peinture, où sa place est marquée au premier rang de la collection de l'Ecole flamande primitive que le Gouvernement s'attache à compléter et à rendre digne de nos anciens maîtres».

D'ailleurs on se trouve en présence du fait acquis : la convention du 19 avril a été ratifiée par arrêté royal du 22 du même mois. De plus les copies de Coxie ont été acquises au profit de la cathédrale ; de cette manière « la ville de Gand conserve les parties centrales du chef d'œuvre de van Eyck, dont l'ensemble va être reconstitué dans des conditions aussi satisfaisantes que les circonstances le permettent ».

Pour en arriver là, l'Etat a dû s'imposer des sacrifices, dont il est juste qu'il soit dédommagé. Ainsi seront conciliés tous les intérêts. Le Ministre reprend alors pour son compte et dans les mêmes termes la considération émise par l'administration communale de Gand, qui a reconnu elle-même le service que le gouvernement rend à l'art « en restituant à la lumière une œuvre remarquable, qui n'existait pas plus pour la ville de Gand que pour toute autre localité ». La déception que les édiles gantois éprouveront à la lecture de cette lettre, il croit la calmer par une promesse. « Le Gouvernement, déclare le Ministre en terminant, saisira volontiers toutes les occasions favorables qui pourront se présenter de témoigner l'intérêt qu'il prend au développement du Musée de la ville de Gand ».

Nous l'avons déjà dit, dans les milieux artistiques l'agitation aussi avait grandi. On décida de réunir, de convoquer en assemblée plénière, les membres de la commission des monuments de Gand avec ceux de la société royale des Beaux-Arts, de la société royale pour l'encouragement des arts et du Cercle artistique. Mais au jour fixé pour la séance protestataire, la vente avait déjà eu lieu. Néanmoins on adressa une lettre à l'administration communale, contenant l'expression sincère de la profonde douleur des esthètes gantois. La missive se termine ainsi : « Notre mission doit donc se borner aujourd'hui d'abord à émettre devant vous les doutes qui

sont nés dans notre esprit sur la validité d'une vente dont les conséquences logiques nous paraissent incalculables par le précédent qu'elle pose, et ensuite à vous exprimer notre reconnaissance pour la déclaration faite au conseil de la commune, que vous espériez que les négociations que vous aviez entamées, réussiraient à conserver parmi nous ces admirables panneaux ».

L'arrêté royal approuvant la vente et que le Ministre de l'intérieur disait avoir été pris le 22 Avril, ne parut que le 22 Juin. Il est daté de Londres et contresigné par le Ministre de la Justice, Victor Tesch.

ANNEXE.

Arrêté royal du 22 Juin 1861 approuvant la vente d'Adam et Eve.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

—

Cathédrale de Gand

—

CESSION D'OBJETS D'ART

A L'ETAT BELGE

—

Léopold, Roi des Belges.

A tous présents et à venir, Salut.

Vu la convention arrêtée le 19 Avril 1861, entre les délégués de Notre Ministre de l'Intérieur et ceux du Conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand, convention ainsi conçu :

Art 1er. Le Conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand cède, en pleine propriété, au Gouvernement Belge, pour le musée de l'Etat, à Bruxelles, les deux volets représentant *Adam et Eve*, peints par Hubert Van Eyck, et qui se trouvent actuellement dans la sacristie de la dite Eglise. Cette cession se fait aux conditions ci-après détaillées :

Art. 2. *a)* Le Gouvernement acquerra et remettra gratuitement à la cathédrale de Gand, les six panneaux peints par Michel Coxie, d'après Hubert Van Eyck, qui se trouvent actuellement en la possession du Sr Nieuwenhuys, à Bruxelles.

b) Il fera exécuter dans les six mois, par un artiste dont le choix sera convenu entre le département de l'intérieur et le Conseil de fabrique une copie des panneaux, conforme à l'original, des tableaux représentant *Adam et Eve* et de leurs revers, avec les modifications qui seraient indiquées par le Conseil de fabrique de la cathédrale auquel cette copie sera également cedée gratuitement.

c) Le gouvernement fera adapter, à ses frais, les huit panneaux susdits au tableau principal, ces panneaux seront munis des gonds et des serrures nécessaires.

d) Le Gouvernement interviendra jusqu'à concurrence d'une somme de 50.000 frs. dans les frais d'exécution de vitraux peints à placer dans les croisées au-dessus du maitre-autel de l'Eglise, dans les deux grandes

croisées du transept, etc., ou dans la dépense d'autres travaux d'art à exécuter dans l'intérieur de la cathédrale. Les plans de ces vitraux ou autres objets seront soumis à l'approbation préalable du Conseil de fabrique et de la Commission Royale des monuments. Le Gouvernement s'engage à affecter cette somme de 50.000 frs, à la dite destination, dans un délai de cinq ans, par annuités de 10.000 frs. Toutefois ce délai pourrait être porté à huit ans, au plus, si les exigences du budget le rendaient nécessaire et les annuités seraient échelonnées en conséquence.

Art. 3. Le Conseil de fabrique remettra au Gouvernement, pour être transportés au Musée d'Etat, à Bruxelles, les deux panneaux représentant *Adam et Eve*, aussitôt qu'il se trouvera en possession des six panneaux peints par Michel Coxie.

Vu la délibération, en date du 22 Avril 1861, par laquelle le Conseil de fabrique de l'Eglise cathédrale de Gand, approuva convention dont le texte précède.

Vu les avis de Mr l'Evêque du diocèse de Gand et de la Députation permanente du Conseil provincial de la Flandre orientale, datés respectivement des 22 et 27 Avril 1861.

Vu l'arrêté royal du 16 Août 1824; de l'avis de Notre Ministre de l'Intérieur et sur la proposition de Notre Ministre de la Justice.

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article unique. La convention ci-dessus mentionnée est approuvée.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

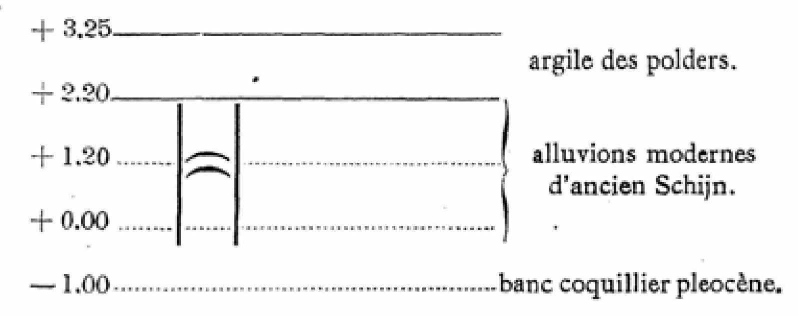
Donné à Londres, le 22 Juin 1861.
(signé) LEOPOLD.

Par le Roi.
Le Ministre de la Justice,
(signé) Victor Tesch.

———

Un ancien acqueduc dans le polder d'Oorderen

En vue d'agrandir le port d'Anvers et de terminer le bassin Canal dans l'Escaut au Kruisschans dans le polder d'Oorderen et le Schorre de Wijtvliet, on a entrepris de creuser une gigantesque écluse ; au cours des premiers travaux de déblai et de creusement on a mis à jour au mois d'octobre 1920 des vestiges intéressants pour l'art primitif de l'ingénieur hydraulicien.



Sous un mètre d'argile des polders, à environ 200 m. de l'Escaut et plantés dans les alluvions modernes d'un ancien cours d'eau furent retrouvés cinq pilotis, supportant une double couche de briques.

Les pilotis étaient en chêne et mesuraient tous environ 2.25 m. de long et 20 à 22 centimètres de diamètre l'un rond (1), les autres carrés (4) de section, terminés vers le bas par une forte pointe très régulièrement taillée ; les briques étaient larges de 8 et longues de 19 centimètres disposées en deux couches superposées et réunies par du mortier, soutenues par des pilotis.

Nous nous trouvons ici devant un ouvrage intéressant : 1° parce qu'il est antérieur à 1640 puisque entièrement recouvert par l'argile des polders datée par des pièces de monnaie retrouvées ; 2° parce que il constitue un témoin curieux d'une époque 14ᵉ et 15ᵉ siècle, où les travaux s'exécutaient sans que des dessins complets fussent faits pour accompagner un devis et 3° parce que nous avons ici plusieurs hypothèses à envisager quant à son utilisation : s'agit-il de vestiges d'un aqueduc ou s'agit-il d'un chemin maçonné supporté par des pilotis et ayant servi pour une plateforme de pêche, toutes deux sont admissibles.

Si nous examinions le gisement, nous remarquons que l'ouvrage se trouve sous un mètre d'argile des polders et sous un mètre de dépôts modernes d'alluvions, nous reférant aux études faites et publiées sur les couches géologiques, nous (Soc. de Géologie, Soc. d'antheopologie) pouvons reporter son âge archéologique entre le 14ᵉ et 15ᵉ siècle.

Ces quelques notes sont peut-être trop courtes pour présenter actuellement un intérêt assez grand, mais nous espérons qu'elles seront suivies d'autres et qu'elles pourront former un jour le noyau d'une étude sur nos travaux hydrauliques anciens dans la partie basse de la Belgique soit les provinces d'Anvers, du Limbourg et des Flandres.

Je tiens en terminant à rendre hommage à la bienveillance et au souci scientifique qui guident M. l'Ingénieur-Directeur Bonnet et M. l'Ingénieur Dauwe en m'assistant dans mes recherches dans les fouilles et les en remercier bien sincèrement.

GEORGES HASSE.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 FÉVRIER 1921.

La séance s'ouvre à 2 h^s^ sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine vanden Gheyn, Kintsschots, Hulin de Loo, Van Heurck, Visart de Bocarmé, Geefs, De Ceuleneer, Fris, membres.

Le procès-verbal de la séance du 5 Décembre 1920 est lu et approuvé.

Il est procédé à la discussion des candidatures proposées pour les deux places vacantes de membre titulaire. Quatre présentations sont définitivement arrêtées.

Pour remplacer éventuellement les deux membres correspondants qui seront promus titulaires, sont, après discussion, admises quatre candidatures.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Pr le Président

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Vice-Président,
PAUL SAINTENOY.

SÉANCE DU 6 FEVRIER 1921.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Donnet, secrétaire. Dilis, trésorier.

MM. le chanoine vanden Gheyn, Kintsschots, Hulin de Loo, Visart de Bocarmé, Geefs, De Ceuleneer, Fris, membres titulaires.

MM. Hasse, abbé Philippen, Buschmann, membres correspondants regnicoles

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Geudens, Stroobant, Coninckx, de Behault de Dornon. Bergmans, Comhaire, membres titulaires.

MM. l'abbé Crooij, Bautier, Tahon, comte d'Arschot. vander Borren, Macoir, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 Décembre 1921; il est approuvé sans observations.

Il donne également connaissance des souhaits de nouvelle année. envoyés par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, sous forme de vers latins ;

de la liste des prix institués de 1921 à 1926 par la « Koninklijke Vlaamsche Académie » ;

du règlement du concours ouvert par la province du Hainaut en vue de la publication d'un ouvrage établissant le rôle du Hainaut dans l'évolution de la patrie belge.

La Société de l'école des Chartes de Paris invite l'Académie à se faire représenter à la cérémonie solennelle, qui aura lieu dans cette ville pour célébrer le 22 Février prochain, le centenaire de sa fondation. M. Soil. de Moriamé accepte éventuellement cette mission.

M. le président se fait l'interprète de la Compagnie pour féliciter M. de Witte qui vient d'être promu lieutenant-colonel, et divers confrères qui ont obtenu une nomination dans les Ordres nationaux, notamment M. Van Ortroy, promu commandeur et Destrée, officier de l'Ordre de Léopold, ainsi que M. Bergmans, qui a été autorisé de surcharger la décoration qu'il porte d'une palme d'or.

M. le président propose encore d'insister pour qu'une décision intervienne dans la question du rachat des bâtiments ruraux de l'abbaye d'Herkenrode. Une nouvelle démarche sera faite dans ce sens.

M. Donnet, en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire, donne lecture du rapport dans lequel il résume les travaux de l'Académie pendant les années 1919 à 1921 et indique la situation de la bibliothèque. Ce rapport sera inséré au Bulletin.

Le trésorier, M. Dilis, présente la justification de sa gestion pendant la même période. Si, à la suite de la réduction involontaire des publications. les comptes des années 1919 et 1920 clôturent par un boni, par contre, il prévoit pour l'exercice 1921 un déficit d'au moins 3000 fr. Pour remédier à cette situation, il est décidé de faire des démarches auprès des administrations provinciale et communale en vue d'obtenir une augmentation de subsides.

M. Casier, président annuel, dont le mandat échoit aujourd'hui, remercie l'Académie de l'honneur qu'on lui a fait et de la confiance qu'on lui a témoignée. Il adresse également l'expression de sa reconnaissance au secrétaire pour l aide qu'il lui a procurée.. Il remet ensuite ses pouvoirs au nouveau président, M. Soil de Moriamé, l'assurant que le vote, qui l'a appelé à la tête de l'Académie. constitue pour lui le plus bel éloge de ses mérites ; il est persuadé que, sous sa direction. la Compagnie ne peut que prospérer.

M. Soil de Moriamé remercie cordialement son prédécesseur et le félicite des résultats féconds acquis pendant son année de présidence. Il est d'avis que l'Académie, qui jouit d'un double régime, une présidence annuelle et un secrétariat permanent, continuera, grâce à ce système, à enregistrer de nouveaux succès. Pour sa part, il tâchera d'y contribuer de tout son pouvoir.

Le président décrit et analyse un précieux manuscrit, appartenant à la bibliothèque de Tournai et contenant le « miroir des histoires du monde ou la légende dorée ». C'est un de ces nombreux volumes consacrés à l'œuvre de Jacques de Voragine, qui jouit autrefois d'une vogue si extraordinaire. Les nombreuses miniatures qui l'illustrent sont pleines d'intérêt ; elles sont importantes pour l'iconographie et pour l'étude des costumes et des détails de la vie

médiévale. M. Soil de Moriamé estime que ce manuscrit a été exécuté entre les années 1350 et 1360.

Cette communication sera insérée dans le bulletin.

M. Hubin de Loo n'est pas d'accord sur la date d'exécution du manuscrit. Il peut avoir été copié sur un exemplaire plus ancien, mais tel qu'il est, à en juger par l'écriture et les détails de l'exécution des miniatures, il ne peut être antérieur au dernier tiers du XVe siècle

M. Fris abonde dans le même sens. Il fournit d'intéressants détails sur les publications de tous genres et surtout sur les incunables qui furent consacrés à la légende dorée et estime que le manuscrit de Tournai doit certainement être postérieur à l'année 1410 et peut-être même n'avoir été exécuté qu'à la fin du XVe siècle.

M le chanoine vanden Gheyn fait connaître les diverses péripéties qu'eurent à subir les panneaux du polyptique de van Eyck, représentant *Adam et Eve* et qui aboutirent à la vente de plusieurs d'entre eux. Dès 1835, le gouvernement avait engagé des négociations avec l'évêque de Gand, dans le but d'acquérir ces panneaux, mais sans succès. En 1856, la commission des monuments signalait l'état dans lequel se trouvait le polyptique et en préconisait la restauration. En vue de couvrir les frais de ce travail, les marguilliers se montrèrent alors disposés à céder les deux panneaux, afin d'obtenir ainsi les ressources nécessaires. Les négociations perdurèrent jusqu'en 1861 quand, brusquement, la fabrique d'église céda les deux panneaux à l'Etat pour le Musée de Bruxelles, en échange des copies anciennes de Coxie, qui lui permettaient ainsi de reconstituer l'aspect primitif de l'œuvre de van Eyck. Malgré les protestations générales cette aliénation resta acquise.

M. De Ceuleneer, dans une note complémentaire, fait connaître encore quelques œuvres picturales et sculpturales, consacrées à la représentation de la charité romaine. Il estime que cette nouvelle contribution à sa première étude, prouve une fois de plus de quelle vogue a joui cette intéressante légende.

Les deux travaux précédents seront publiés dans les annales.

M. Hasse fournit quelques renseignements au sujet d'une découverte faite dans les fouilles exécutées en vue du creusement du bassin-canal au Kruisschans. Il s'agit de pilotis et de débris de maçonnerie,

provenant d'un aqueduc ou d'un ponton établi sur un cours d'eau peu abordable. Ce travail, d'après l'étude du terrain et d'après les objets recueillis dans le voisinage, doit être antérieur à 1640 et a été exécuté probablement au XVe ou XVIe siècle.

Cette note paraîtra au bulletin.

Avant de terminer la séance, le secrétaire se déclare heureux de pouvoir annoncer qu'un membre généreux, qui désire garder l'anonyme, met à la disposition de l'Académie, une somme de 1000 fr., pour parer en partie au déficit prévu pour l'exercice 1921. Il se fait l'interprète de la Compagnie pour témoigner au donateur la reconnaissance de tous pour cette générosité.

La séance est levée 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Vice-Président,
PAUL SAINTENOY.

Rapport à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique sur le Centenaire de l'École des chartes de Paris (1821-1921).

MESSIEURS,

Avec raison, vous avez voulu être représentés au centenaire de l'Ecole des Chartes que la France célébra le 22 février dernier. Vous désiriez qu'aux côtés des délégués de nos Universités, MM. Leclère, Pirenne, Terlinden et Wilmotte, de l'Ordre des Bollandistes, le R. P. Delehaye, votre Compagnie savante fût présente à cette fête de la science française.

En effet, il s'agissait de commémorer les érudits successeurs de Dom Mabillon, l'auteur du *de Re diplomatica* (1681), de Montfaucon, de Luc d'Achery, de Ruinart, des bénédictins de St Maur, *de la Gallia Christiana* et de *l'histoire littéraire de la France*, en un mot la création dé l'école des Chartes, fondée par arrêté royal du 22 février 1821.

Et c'est ainsi qu'à la Sorbonne, non loin de l'Abbatiale de St-Germain des Prés où s'établit la communauté de St Maur, en 1618, le 22 février 1921, nous allâmes fêter ce centenaire avec nos amis et alliés français réunis sous la présidence effective de M. Millerand, président de la République assisté de M. Bérard, grand maitre de l'Université.

A leurs côtés, se trouvaient le comte Paul Durrieu, président de la Société de l'école des Chartes, Maurice Prou, directeur, l'auteur

du *Manuel de paléographie* devenu justement classique, Serbois, son doyen d'âge et directeur honoraire, Lefevre-Pontalis, professeur à l'école, directeur de la Société française d'Archéologie, Gabriel Hanoteau, ancien Ministre des Affaires étrangères qui vient de consacrer à l'école, un lumineux article dans la *Revue des Deux Mondes*, de nombreux membres de l'Institut parmi lesquels M.M. de la Bande, de l'Université, aux rangs desquels nous avons reconnu avec plaisir notre savant membre étranger M. Jules Martha, professeur d'antiquités romaines, M. Revillod, professeur à la faculté protestante, Mr Camille Enlart, conservateur du Musée du Trocadéro, et combien d'autres qui sont l'honneur de la science française et dont les noms appartiennent non seulement à la France, mais à l'humanité entière.

Dès le 19 avril 1807, pendant la campagne d'Iéna, le génie de Napoléon avait prévu ce que devait être l'Ecole, mais il était réservé au comte Siméon, ministre de Louis XVIII de la réaliser. Il s'agissait d'amasser des matériaux pour les historiens de la France et de préparer l'histoire de la grande nation. Un peu du romantisme ambiant perce dans les termes de l'arrêté et on y voit une teinte de gallicanisme s'opposer au romanisme excessif à l'humanisme alors régnant.

L'œuvre naquit. Ses professeurs enseignèrent aux élèves à distinguer dans les Chartes, le *protocole* initial comprenant l'invocation, la suscription, l'adresse et le salut, du *texte*, avec son préambule, sa notification, son exposé, ses dispositifs et ses clauses et enfin *l'eschatocole* ou protocole final qui donnait la date, l'appréciation et les signes de validation.

Mais il fallait d'abord lire les chartes. La paléographie vint enseigner aux élèves, aux futurs chartistes, les moyens de les déchiffrer, d'en débrouiller les abréviations et d'en lire le texte.

Et parmi les professeurs éminents qui se chargèrent de cette branche capitale, citons au tableau d'honneur Léon Gautier et Maurice Prou, tous deux savants érudits qui ont bien mérité de la science archéologique et de l'initiation historique, Anatole de Montaiglon dont M. Hanoteau a pu dire qu'il était une bibliothèque vivante, d'Arbois de Jublainville qui fut un maître de la critique. Jules Lair, l'historien de Mlle de la Valière, Héron de Villefosse

dont nous nous souvenons avoir entendu la parole érudite et autorisée, dans les Congrès de la Société française d'Archéologie.

Les chartes des relations étrangères de la France furent inventoriées et analysées, tout un monde de renseignements sortit de ce vaste ensemble jusque là fermé aux historiens par l'immensité de la tâche à accomplir.

La France du moyen-âge, de la Renaissance de Louis XIV et de Napoléon apparut par cette vaste analyse magnifiée par la plus belle des synthèses historiques.

540 volumes d'inventaires d'archives départementales et 273 volumes d'archives communales ou hospitalières furent successivement publiés.

Mais il ne suffisait pas de cataloguer, il fallait analyser. La diplomatique représentée par des hommes comme Natalis de Wailly Benjamin Guerard, Quicherat, Léopold Delisle, Paul Meyer de Mas-Latrie s'opposa triomphante par la clarté unie à la précision à la science tudesque des Th. de Sickel et des H. Bresslau, enfin elle vint se fixer dans le beau traité d'Arthur Giry, son *manuel de diplomatique* (1894), monument de critique et d'érudition éclairée.

Le philologie personnifiée par la haute science d'un Gaston Paris vient analyser les termes de ces vénérables documents et l'étude des langues romanes reçut ainsi une recrudescence d'intérêt en fixant l'histoire de la formation de la langue française, du bas latin, du latin médiéval, provençal, des dialectes picards, champenois, lorrains, de tous ces parlers qui ont fixé la pensée française à travers son histoire.

Mais le cadre des études s'élargit encore. Aux archives écrites, l'école voulut joindre l'étude de la pierre sculptée, du monument, de ses enseignements, de sa documentation, jugeant excellement que la lettre n'était que le développement de cette gestation du monde médiéval dans sa recherche de la beauté plastique. Les travaux de Quicherat, de Robert de Lasteyrie, d'Eugène Lefevre-Pontalis sont venus savamment éclairer les arcanes de la science archéologique monumentale de la France et l'énigme qu'elle présentait en 1821.

L'œuvre se continue, et dans tous les dépôts d'archives, dans toutes les Bibliothèques, des Chartistes élaborent ce labeur immense et fécond.

Leur exempte fut suivi.

Dans les toutes dernières promotions de jeunes femmes sont venues conquérir le diplôme d'archiviste paléographe, voulant elles aussi contribuer aux recherches qui ont le but généreux et patriotique de magnifier la France, de la faire aimer, d'en montrer le magistral développement intellectuel, la haute culture et la civilisation.

Telle est l'œuvre.

Notre Academie Royale a été heureuse de s'associer aux nombreux savants étrangers qui sont venus applaudir tant de travail patient et désintéressé, un siècle entier de recherches qui n'ont eu qu'un but, l'amour de la vérité et le culte de la Patrie.

PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1921.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

F. LEURIDANT.	Les collations de cures et de bénéfices de la maison de Ligne.
FERNAND DONNET.	Jean van Wavere, peintre ou sculpteur malinois ?
ID.	75e anniversaire de la fondation de l'Académie.
COMTE DURRIEU.	La miniature flamande du XVe siècle à la fin du XVIe siècle.
F. DE MÉLY.	Signatures de primitifs : Les van Eyck et la Renaissance.
L. VANDER ESSEN.	Contribution à l'histoire du port d'Anvers à l'époque de Charles-Quint.
C. A. NORDMAN.	Anglo-Saxon coins found in Finland.
L. MAETERLINCK.	Autour du retable de l'Agneau mystique.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES.	Bibliographie de Belgique.
	Bulletin mensuel des publications belges, 47e année n° 1.

BRUXELLES.	Commission royale des monuments et des sites.
	Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.
	Vol. 54, 58, 59, 60, 61.
ID.	Académie royale de médecine de Belgique.
	Bulletin, V^{e} série, tome I, n°s 1 et 2.
ID.	Académie royale de Belgique.
	Annuaire 1921.
	Classes des lettres et des sciences morales et politiques.
	Mémoires in-8°, 2e série, tome XIII.
	Bulletin 1920 n° 11-12 et 1921 n° 1.
	Classe des Beaux-Arts.
	Bulletin 1920 n°s 11-12.
	Mémoires in-8° tome, I fasc. 2.
	Mémoires in-4°, tome, I fasc.
	Biographie nationale, tome, XXII 2e fasc.
ID.	Missions belges de la Compagnie de Jésus.
	Bulletin mensuel, 23e année n°s 3 et 4.
ID.	Société royale belge de géographie.
	Bulletin, 41e année fasc. 2.
ISEGHEM.	Franciscana.
	IV n° 2.
LIÉGE.	Institut archéologique liégeois.
	Chronique archéologique du pays de Liége 11e année.
PARIS.	Société nationale des antiquaires de France.
	Bulletin 1919.
ID.	Polybiblion.
	Partie technique, tome CLIII 1e livr.
	Partie littéraire, tome CLI 1e livr.
ID.	Société française d'archéologie.
	Bulletin monumental, 78e vol.
ID.	Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.

PARIS.	Comité des travaux historiques et scientifiques.
	Bulletin archéologique, année 1919 1e livr.
	Bulletin philologique et historique, année 1918.
ID.	Bulletin de la section des sciences économiques et sociales, année 1918.
ID.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 2e année, no 2, 3e année, nos 13/12, 4e année, no 2.
MONTAUBAN.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
	Bulletin archéologique, historique et artistique, tome XLVII.
BESANÇON.	Société d'émulation du Doubs.
	Mémoires, 8e série, vol. IX.
LIMOGES.	Société archéologique et historique du Limousin.
	Bulletin, tome LXVIII.
ANGERS.	Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
	Mémoires, 5e série, tome XXII.
MONTPELLIER.	Société archéologique.
	Mémoires, tome VIII, 1 fasc.
DIJON.	Académie des sciences, arts et belles lettres.
	Mémoires, 4e série, tome XII, 5e série, tome I.
ORLEANS.	Société archéologique et historique de l'Orleanais.
	Mémoires, tome XXXV.
	Bulletin, tome XVIII, no 217.
SAINTES.	Société des archives historiques.
	Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXIXe vol., 2e et 3e livr.
BEAUNE.	Société d'archéologie.
	Mémoires, années 1917, 1918, 1919.

AMIENS.	Société des antiquaires de Picardie. Bulletin trimestriel, année 1919, 1/2 trim. année 1920, n°s 1 et 2.
SAINT-OMER.	Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Tome XIII, années 1919 à juillet 1920.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Bulletin, année 1920, 207, 208 et 209 livr.
AIX-EN-PROVENCE.	Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres. Séance publique 1920. Rapport sur le Musée Arbaud 1920.
TOURS.	Société archéologique de Touraine. Bulletin trimestriel, tome XXI, 1917-20.
PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Perigord. Bulletin, tome XLVII, 6e livr.
LA HAYE.	Genalogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche Leeuw ». Maandblad, XXXIXe jaarg. n° 2/3.
LONDRES.	Royal historical Society. Transactions IVth series vol. III.
STOCKHOLM.	Kungl. Bibliotek. Accessions Katalog 31.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana. Bolleti Nov.-Dec de 1920. Gener-Febrer-Marc de 1921.
BARCELONE.	Bibliografia. Anó II. Num. 10.
MADRID.	Revista de archivos, bibliothecas y museos. Anó XXIV Octobre a Diciembre de 1910.
TURIN.	Societa piemontese di archeologia e belle arti. Bollettino. Anno IV n° 1-4.
BERKELEY.	University of California. Publications in American archaeology and ethnology. Vol. XVI. n^{rs} 1-5, vol. XV, n^{rs} 1 et 2, vol. XVI n^{rs} 1-3.

BOSTON.	American Academy of Arts and Sciences. Proceedings, vol LV nrs 8 et 9.
WASHINGTON.	Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletin nº 67.
CALCUTTA.	Archaeological survey of India. Annual report 1914-15, 1917-18. Memoirs nº 3.
MADRAS.	Archaeological survey of India. New imperial series, vol. XXIX. Home (education) department. Epigraphy nº 985.
BATAVIA.	Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen. Register op de verhandelingen en het tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LIX, afl. 5. Oudheidkundig verslag 1920, 2e kwartaal.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS.	Librairie Letouzey & Ané. Catalogue.
ID.	Librairie Hachette. Publications nouvelles. Le monde antique.
LEIPZIG.	K. F. Koehler. Neuerwerbungen. Heft 17, 19 & 20.
ID.	Karel W. Hiersemann. Katalog 489. Archaeologie des klassischen altertums und klassiche philologie.

Compte-Rendu analytique

des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1921.

MESSIEURS,

Je suis heureux, au début de ce nouveau compte-rendu, de pouvoir vous annoncer que j'ai obtenu du Ministère des Beaux-Arts de France, l'envoi régulier à notre bibliothèque d'un certain nombre de revues artistiques. Cette décision constitue pour nos collections une réelle faveur que, j'en suis persuadé, vous apprécierez d'autant plus qu'elle nous est consentie par une nation amie et alliée, à laquelle des années de lutte commune nous ont unis par des liens intimes.

Comme premier effet de cette décision nous avons reçu les livraisons parues depuis la guerre, de la belle revue qui s'édite à Paris sous le titre de *La Renaissance de l'art français et des industries de luxe.* Cette publication contient mensuellement des monographies, des biographies, des études artistiques dues à des écrivains de talent. Des illustrations abondantes ajoutent à l'intérêt de ces notices. D'autre part, des correspondances régulières, des comptes-rendus nombreux permettent de s'initier aux manifestations artistiques qui se produisent dans tous les pays.

Les découvertes, qui ont été faites dans les derniers temps, jettent une lumière inattendue sur certaines phases des temps préhistoriques. Des populations, que l'on considérait comme dépourvues de toutes tendances intellectuelles, se révèlent au contraire, sous beaucoup de rapports, comme des initiateurs féconds. Les peintures, les sculptures, mises au jour lors des fouilles pendant ces dernières années ont révélé, au point de vue artistique, des documents étonnants. Dans d'autres domaines encore, des constatations du plus haut intérêt, ont été faites. Telles sont celles que M. Van Wetter

étudie dans le mémoire qu'il consacre aux *Origines de la parure aux temps préhistoriques* et dans lequel il prend à tâche de démontrer que, malgré les sombres nécessités et les luttes premières, on peut à toute évidence se rendre compte des « tendances qui ont fait accomplir à l'homme ses plus lointains efforts artistiques et ses premiers progrès intellectuels. » Une abondante et fort intéressante illustration permet d'apprécier les formes si diverses que la parure a empruntées et successivement développées pendant les périodes historiques. On trouvera le travail de M. Van Wetter dans la collection in 4° des mémoires de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique (tome I, fasc. II).

Dans une nouvelle étude qu'accueille «La Gazette des Beaux-Arts» M. Maeterlinck, sous le titre d'*Autour du retable de l'agneau mystique*, résume encore une fois la thèse qu'il avait déjà développée dans des travaux antérieurs. Il pose en principe que le chef-d'œuvre des van Eyck n'est pas une œuvre unique, marquant les débuts d'un mouvement artistique sans antécédents, mais qu'au contraire, il existait au XIVe siècle et au début du XVe siècle, à Gand, une école artistique très active et que même le retable de St-Bavon n'est pas l'œuvre exclusive des van Eyck. Ceux-ci auraient eu des collaborateurs et se seraient trouvés à la tête d'un atelier d'art très complet. Par des extraits d'archives et des comparaisons d'œuvres artistiques anciennes, M. Maeterlinck s'efforce d'attribuer à cette école gantoise primitive, de multiples productions qu'il signale dans diverses collections du pays et de l'étranger.

De nombreuses découvertes ont permis de recueillir, en Finlande, une grande quantité de monnaies anglo-saxonnes. M. C A. Nordman les a classées et les étudie minutieusement dans un mémoire qu'il consacre au *Anglo-Saxon coinsfound in Finland*. Ces pièces remontent à une haute antiquité ; la plupart datent des Xe et XIe siècles et ont été émises par Edward Aethelred, Cnut et leurs successeurs jusqu'au règne d'Harold. Ce dernier souverain, cependant, n'est pas représenté dans ces trouvailles. Sans parler de l'intérêt que ces nombreuses monnaies présentent au point de vue artistique, elles témoignent aussi de l'activité commerciale qui règnait en ces temps reculés entre les Iles Britanniques et le nord du Continent européen.

Peu de saints bénéficiairent d'un culte aussi ancien et aussi répandu que Saint-Roch. En Flandre et en Italie surtout, il jouissait d'une vogue très grande. Son intercession était invoquée pour obtenir la guérison de certaines maladies et surtout de la peste. L'image du saint se retrouvait honorée en de nombreux endroits ; elle était placée sur les autels des églises aussi bien que dans les niches pratiquées dans les façades d'habitations particulières. L'art sous tous ses formes : la peinture, la sculpture, la gravure, se sont plues à reproduire les traits de ce puissant intercesseur. Et chose remarquable, les caractéristiques de ces représentations figurées, se sont toujours distinguées par une similitude qui n'a guère varié. Nous en trouvons la preuve dans une *Esquisse d'une iconographie de Saint-Roch*, que publie M. Emile Bonnet dans les mémoires de la Société archéologique de Montpellier (tome VIII, 1r fascicule p. 6). St-Roch est toujours représenté revêtu du costume de pèlerin : long manteau d'étoffe grossière, tunique rouge, aux jambes des molletières d'étoffes, sur la tête un chapeau à larges bords, la main armée du bâton traditionnel, un sac de toile porté en bandouillère. D'une main le saint relève son vêtement et montre sur sa cuisse une plaie que la peste y a produite. Ce costume est bien celui que les plus anciens biographes du saint ont spécifié : ***habitu peregrino induitur, caput pileo tegitur, de humeris bulga pendet, baculus perigrinalis dextram duxit.***

La plus ancienne statue du saint que l'on connaisse, œuvre du XIVe siécle, appartient au musée de Grenoble Elle répond, comme toutes celles qui furent exécutées plus tard, au signalement si concis de l'auteur du manuscrit de Belfort.

Souvent le saint est représenté accompagné d'un ange qui, au moyen d'un baume, guérit la plaie de sa jambe. Déjà une curieuse gravure de 1495, qui illustre le frontispice d'un ouvrage imprimé à Mayence, consacre ce type. D'autres particularités encore sont à remarquer dans la reproduction des scènes de sa vie, scènes qui ont eu pour interprètes, au cours des siècles les plus grands artistes. Les illustrations qui parsèment le travail de M. Bonnet en fournissent de judicieux exemples.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de D jon s'attache surtout à l'étude de la vie et des actions des anciens ducs de Bourgogne. N'oublions pas que les derniers de ceux-ci étaient aussi nos

souverains C'étaient Jean sans Peur, Philippe-le-Bon, Charles-le-téméraire. Les particularités inédites, relatives à ces princes, sont donc faites pour également nous intéresser. Et c'est à ce titre que je signalerai, dans les mémoires de cette société, quelques rectifications historiques. C'est d'abord une note au sujet du lieu de naissance de Philippe-le-Bon, (IVe série, tome XII p. 2 XIV). Une plaque commémorative, appliquée contre la façade du palais ducal à Dijon, affirme qu'il y est né le 3 juin 1396. Or Chastellain, historiographe de la maison ducale, affirme qu'«il fut né à Rouvre-lez-Dijon en une maison de plaisance». Mais, d'autre part, le prince lui même, défendant l'immunité du palais de Dijon contre les entreprises de la justice municipale, écrit en 1460 que le palais est «le lieu de notre nativité». La question reste donc douteuse. Autre point également contesté : la plaque affirmative affirme que le prince naquit le 30 juin, tandis que Chastellain, encore une fois, fixe cet évènement à la nuit du 31 Juillet au 1 août.

Quant à la mort de Philippe-le-Bon, elle est généralement attribuée à une congestion cérébrale. Or, un serviteur du duc Pally Bullant, se trouvant alors avec son maître à Bruges écrit aux mayeur et échevins de Lille (Loc. cit p, III), pour leur fournir des détails sur les derniers moments de sa vie et sur les résultats de l'autopsie de son corps. Il en résulte que le prince a succombé à une pneumonie, compliquée peut être d'œdème aigu du poumon. Cette épitre établit de plus que, contrairement à une tradition généralement admise, il n'avait nullement, à son lit de mort, été abandonné par ses serviteurs.

Un travail plus important est consacré dans la même publication (p.) par M. Picard à *la Dévotion de Philippe-le-hardi et de Marguerite de Flandre*. Les comptes, tenus par les trésoriers et receveurs généraux des «deniers baillés à Monseigneur et Madame pour faire leurs volontés» fourmillent de détails qui permettent de se rendre compte de la vie religieuse intime de ces princes On les suit pas à pas dans leurs multiples déplacements ; on apprend en quels lieux de pèlerinages, en quelles églises et chapelles ils ont journellement donné cours à leur dévotion, les largesses de tous genres dont ils étaient coutumiers. En même temps il est permis de s'initier aux nombreuses coutumes pieuses, aux pratiques liturgiques

aujourd'hui disparues, de spécifier les reliques qui étaient le plus honorées, les œuvres qui jouissaient de la plus grande popularité. Mais, d'autre part, ces menus comptes ainsi que la note qui les complète et qui fournit des *extraits des inventaires dressés après décès de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre* renferment, au point de vue artistique, des renseignements du plus grand intérêt. Ils rappellent des commandes faites à des peintres, à des sculpteurs, à des orfèvres surtout ; celles-ci témoignent de la prospérité incomparable et de la richesse d'exécution dont bénéficiaient les œuvres artistiques à la fin du XIVe et au commencement du XVIe siècles.

Un bel anneau pastoral armorié, après avoir passé par diverses collections, est aujourd'hui devenu propriété de M. de Pas, secrétaire général de la Société des antiquaires de la Morinie. Celui-ci le décrit dans une note que nous trouvons dans le bulletin historique de cette société (tome XIII, 253 livraison, p. 469). Sans nous occuper de la composition matérielle de ce bijou, nous croyons intéressant de signaler que les armoiries, qui sont gravées sur le châton, ont permis d'établir qu'il n'était autre que l'anneau pastoral de François de St-Omer Wallon Cappel 2e évêque de Namur. Ce prélat, qui appartenait à une famille audamaroise, faisait partie de l'ordre des Frères mineurs quand, sur la présentation de Philippe II, il fut nommé à l'évêché de Namur le 5 mai 1579. Il occupa ce siége jusqu'à sa mort, survenue le 18 septembre 1592. On ignore à la suite de quelles circonstances l'anneau pastoral de ce prélat est parvenu dans le cabinet archéologique d'un habitant de St-Omer.

Les albâtres anglais du XVIe siècle au musée de Rouen ont donné lieu à une étude due à la plume de M. Léon de Vesly et publiée dans le dernier Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques de Paris (année 1919, 1e livraison, p. 48). Les albâtres du musée de Rouen sont au nombre de vingt neuf. Ils proviennent d'églises de localités qui étaient en rapports avec le port de Dieppe et appartiennent à l'art du XVIe siècle. Nous avons, à maintes reprises, signalé ces œuvres caractéristiques qui faisaient partie de retables d'autels et que l'on retrouve en si grand nombre encore en France et dans nos provinces. Leur provenance a été discutée. M. de Vesly n'hésite pas à les attribuer à l'art anglais et

suppose qu'ils furent importés en France pendant l'occupation anglaise, sous les règnes de Henri V et de Henri VI (1417-1453). Toutes ces sculptures présentent une technique semblable et paraissent provenir d'un même atelier, que l'auteur affirme être Nottingham. Il nous semble que cette conclusion est trop affirmative et qu'il est imprudent d'attribuer l'origine de toutes les œuvres de ce genre à un atelier unique et même à un pays trop exclusivement désigné. De nombreuses publications, tant en Angleterre qu'en France, se sont déjà attachées à résoudre cet intéressant problème artistique, sans réussir à provoquer une conviction unanime.

Dans la même livraison du Bulletin archéologique M. le chanoine Chartraire a étudié les *Statues de la Vierge-mère* (p. 41). Il s'agit d'une figuration qui, au moyen-âge, fut très populaire, mais dont les exemplaires sont devenus relativement rares à la suite des exigences du rigorisme janséniste ou du purisme contemporain. Ces statuts représentent «la Vierge pressant sur son sein son divin Enfant et s'adonnant, radieuse, à l'un des devoirs de la maternité en le nourrissant de sa substance» Les représentations de ce sujet eurent une grande vogue aux XIIIe et XIVe siècles. L'auteur décrit quelques statues datant de cette époque. Mais ces œuvres d'art avaient un caractère naïf, elles traduisaient des sentiments d'une douce et tendre dévotion que le naturalisme de la Renaissance ne pouvait plus comprendre. Ces représentations furent méconnues, défigurées ou en grande partie détruites. A ce sujet peut se rattacher la légende qui rappelle que Saint-Bernard, dont le culte pour la Vierge-mère fut si ardent, la vit un jour qu'il était prosterné aux pieds d'une de ses statues, se pencher vers lui et lui dispenser quelques gouttes de son lait. Ce sujet a servi de thème à nombre d'œuvres d'art. Nos musées en possèdent encore quelques exemplaires remarquables, tels le tableau de la Chartreuse de Dijon, du musée Mayer-Van den Bergh et la toile provenant de l'abbaye de Nazareth, actuellement conservée au Musée de peinture d'Anvers.

Les évènements terribles qui se déroulent en Russie et qui ont provoqué la ruine de cet immense Empire, appellent l'attention sur une étude que Miss Mildred Wretts-Smith a publiée dans les «Transactions of the royal historical Society» de Londres, sous le titre de *The English in Russia during the second half of the six-*

teenth century (fourth series, vol. III p. 72). Une charte royale avait constitué en 1555 la «Muscovy Company», pour permettre d'exploiter les concessions commerciales que Richard Chancellor, le pilote en chef de la flotte anglaise, qui avait pénétré dans la mer Blanche, avait obtenues du Tsar de Moscou. Des marchands s'employèrent à exploiter les ressources du pays. Des marchandises nombreuses : draps, étain, papier, soies, munitions etc.. furent importées d'Angleterre ; par contre, les produits divers de la Russie étaient en retour embarqués sur les navires anglais. Bientôt les établissements commerciaux se multiplièrent ; de nombreux Anglais s'établirent et même prirent femme dans ces parages. Des architectes, des médecins, réclamés par le souverain, jouirent d'une réelle influence. Les détails que fournit Miss Wretts sur la vie des colons anglais et sur les évènements auxquels ils furent mêlés, sont pleins d'intérêt.

Le Musée de Troyes possède un petit tableau représentant *Une piété de notre Seigneur*. Il fut attribué à Jean Malouël qui, de 1397 à 1415, fut peintre en titre des ducs de Bourgogne. Cette pièce offre une particularité matérielle spéciale. Son cadre, pris dans la masse du panneau de bois et faisant corps avec la surface peinte, porte des traces qui prouvent qu'il a autrefois été enrichi de pierreries ou d'ornements métalliques. Cette particularité incite le comte Durrieu à reconnaitre dans cette œuvre une peinture sur bois qui a fait partie des collections du duc Jean de Berry, frère du roi Charles V, et qui figure en 1402 dans les inventaires ducaux. Entre 1402 et 1407, le duc de Berry fit enlever les ornements du cadre pour offrir l'or et les pierreries qui en provenaient, à la Sainte chapelle de Bourges. Quant à la peinture, le duc en fit don à un certain Guillaume de Compugne, qui pourrait être un artiste. La note qui fournit ces explications, a été imprimée dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France (1919, p. 135).

Dans la même publication nous relevons, entre plusieurs autres, deux communications de M. F. de Mély. C'est d'abord une étude récapitulative sur les *Inscriptions cryptographiques dans les tableaux primitifs* (page 157). Il rappelle comment ses premières découvertes de signatures furent accueillies avec hésitation, mais combien aussi, depuis lors, de multiples constatations sont venues renforcer ses conclusions premières et lui ont permis de répondre

aux objections qu'on lui suscitait. Des mots qui paraissaient sans aucun sens, des caractères qui semblaient de pure fantaisie, ont livré leur secret. Les hypothèses qu'il émettait se sont réalisées et aujourd'hui les maîtres de la philologie, en dehors de toute considération artistique. semblent, à leur tour, adopter les conclusions qu'il avait défendues.

Dans une seconde communication (p. 212), M. de Mély reprend les études qu'antérieurement il avait déjà faites au sujet du célèbre anneau que M. de Farcy a autrefois découvert dans le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers au XIIe siècle. Le joyau portait une inscription en apparence indéchiffrable. Cette formule, en réalité, est conçue en hébreu et prouve qu'elle se rapporte à la pierre qui l'ornait, qui était considérée comme un remède souverain contre la goutte. De plus, la pierre est entourée d'une série de lettres séparées par des points. Ces lettres constituent un cryptogramme que M. de Mély est parvenu à déchiffrer ; il y a reconnu un texte de la Bible ; c'est un verset d'Isaïe, précédé du titre de l'évêque Ulger.

Les communications relatives aux tapisseries se multiplient dans les ouvrages envoyés à notre bibliothèque. L'intérêt qu'elles offrent nous engage à en développer quelque peu les extraits et à les condenser dans une nouvelle note séparée qui suivra notre compte-rendu.

FERNAND DONNET.

La Charité romaine dans la littérature et dans l'art.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Dans mon étude de l'an dernier sur la Charité romaine, j'ai examiné la valeur artistique de celles des œuvres de peinture et de sculpture, représentant cette légende, que j'étais parvenu à connaître. Depuis lors, d'autres sont venues à ma connaissance ; et, quoique aucune ne soit supérieure à celles que j'avais déjà étudiées, je crois cependant utile d'en faire le relevé, afin que mon travail soit aussi complet que possible. Mon collègue, M. P. Bergmans, eut l'amabilité de me signaler deux sculptures, reproduites dans un ouvrage de MM. Witkowski et Nass. (1) La Bibliothèque de notre Université possédant cet ouvrage ainsi qu'un autre de Witkowski du même genre, (2) je trouvai, dans ces deux écrits, quantité de ren-

(1) Le nu au théâtre. Paris. 1909, p. 233, 402

(2) Les seins dans l'histoire, Paris, 1903, p. 135-141. L'auteur y rappelle (p. 136, note 2) qu'il a dressé une liste des œuvres d'art, représentant la légende dans ses Curiosités médicales, littéraires et artistiques sur les seins, pages 57, 162 à 164, et dans ses Anecdotes historiques et religieuses sur les seins et l'allaitement, p. 55. Nous n'avons pu consulter ces deux travaux. Nous devons, du reste, faire remarquer qu'il convient de ne pas exagérer la valeur des données fournies par M. Witkowski car, à la page 149 de son écrit sur les seins dans l'histoire, il fait de G. Van Honthorst et de Gherardo della (dalle) Notti deux peintres différents, alors que dalle Notti est tout simplement le nom que les Italiens donnent à Van Houthorst.

seignements qui me permirent de faire de nouvelles recherches. M. Witkowski reproduit en gravure un tableau d'une représentation des plus simples d'un maître inconnu, conservé au Musée de Naples, ainsi qu'une autre, sans indication précise ni d'artiste ni de provenance, où un gardien observe la scène à travers les barreaux de la cellule. Il reproduit aussi un Dominicain. Je ne suis pas parvenu à savoir où il est conservé ; mais la gravure me fait l'effet d'une œuvre de grande importance artistique. L'expression de la tête du père est d'une réelle beauté. Il cite aussi une Charité romaine du peintre munichois J. K. Loth, qui passa la plus grande partie de sa vie en Italie (1632 + Venise 1698) qui se trouverait à Gènes, une autre de l'artiste gènois, Dominique Piola, (1628-1703) conservée au Palazzo Spinola à Gènes et une de la fin du 18e siècle, d'Alexis Jegorieff. Le Musée d'Angers possède deux Charités romaines, l'une est de Lebel, l'autre du si fécond Dominique Féti (Rome 1589 + 1624). Elle se distingue, comme du reste toutes les œuvres de ce peintre, par la force et la chaleur du coloris, propre aux maitres vénitiens. Au Musée de Dresde (n° 577) on peut en voir une du Vénitien Francesco Miglori (1681 + 1731) où un gardien casqué regarde à travers les barreaux de la lucarne.

Certains artistes, se souvenant de l'indication fournie par Pline, (1) disant que la fille venait d'avoir un enfant, la représentent tenant un enfant par la main. Le peintre hollandais Adrien Van der Werff Kralingen près de Rotterdam, 21 janvier 1659 + Rotterdam (12 nov. 1722) a donné de la scène une fort belle représentation. M. P. Haverkorn-Van Rijsewijk. dans sa Notice descriptive des tableaux et sculptures du Musée de Rotterdam (1892) la décrit en ces termes, n° 309, employant les noms Cimon et Pera au lieu de Myco et Pero : « Cimon, vêtu de rouge, est agenouillé et courbé sur un banc, les mains chargées de chaines. Il soulage la faim au au sein de sa fille, debout devant lui. la tête couverte d'une toile jaune, vêtue d'une robe bleue à reflets violets, sous-manches blanches, et d'un manteau vert-gris. A droite sur le sol, l'enfant de Pera ; au fond des piliers et une fenêtre grillée. » L'enfant suce le pouce. Le célèbre graveur William Dickinson (1764 + 1823) a fait

(1) H. N. VII, 36.

de ce remarquable tableau une gravure en manière noire qui est une de ses meilleures œuvres. M. Haverkorn ajoute : « Ce tableau a été peint encore sous l'influence d'Eglon Van der Neer ; il a traité ce sujet plus d'une fois; on le trouve au palais de Buckingam ; à la collection Gsell 1872, à Sans-Souci, n° 136 ». Au Musée de Vienne (n° 542) on voit un tableau du Bolonais Carlo Cignani (1628 + 1719 à Forli) où l'enfant, assis sur un genou de la mère, regarde dans le vide et semble ne prendre aucun intérêt à la scène qui se passe entre sa mère et son grand-père. Sur un groupe en majolique polychromée de 0.350 de hauteur, du Museo Civico Gaetano Filangieri de Napels, l'enfant est aussi représenté ; mais, jouant au premier plan avec un chien (1) tandis que sur le relief de Jean Cornu (Paris 1650 + 1710), qui servit de morceau de réception en 1681 à l'Académie royale de peinture et de sculpture, Myco a le bras levé retenu par un anneau et c'est entre ses jambes qu'est couché l'enfant qui suce un doigt (2).

Au Musée du Hâvre se trouve un plâtre de la Charité romaine, dû à Hippolyte Moulin, élève du célèbre animalier Barye. Sur le revers d'une médaille, frappée pour célébrer la charité du Pape Clément X (1670-1676), se trouve une représentation de la légende gravée par Hameranus en 1672.

Bien curieux sont les deux médaillons que l'on rencontre au bas du frontispice des Opera Caroli Molinaei franciae et germaniae jurisconsulti de l'édition de 1612. Sur l'un médaillon on voit la fille qui nourrit sa mère, sur l'autre la fille qui nourrit son père. Le graveur a donc réuni les deux légendes rapportées par Valère Maxime. C'est le seul exemple que j'en connaisse.

M. Witkowski rappelle des scènes analogues traitées par des artistes. Ainsi (p. 52, 141) le tableau de Lallemand, où une Ancônitaine nourrit un soldat mourant de faim, pendant le siège d'Ancône, fait par Frédéric Barberousse en 1174. De même, le tableau de Louis Hersent (Paris 1777 + 1860) et le groupe en terre cuite du sculpteur espagnol moderne Dolores Blanco, représentant une jeune

(1) Catalogo, Napoli, 1888, p. 430, n° 1731.

(2) Witkowski. *Le nu au théâtre*, p. 323. A la page 402, fig. 251, il reproduit aussi un beau groupe de Myco et Pero, sans en citer l'auteur.

Indienne nourrissant le malheureux évêque de Chiapa, le célèbre Bartholomée de las Casas. J'ignore si le fait est prouvé, je ne le trouve mentionné ni par Burmstarck ni par Weijers, dans leur histoire du défenseur des Indiens ; mais historique ou non, le rapprochement n'a rien de commun avec la légende laquelle veut établir comment l'amour et le dévoûment filials sont récompensés.

Notre savant confrère M. le comte de Caix de Saint-Aymour a eu l'obligeance de me signaler un tableau de la Charité romaine de Louis Boullongne, dont il a parlé dans son si érudit mémoire sur *Les Boullongne.* (1) Louis Boullongne (Paris, 18 juillet 1609 + juin 1674) était le fondateur de cette dynastie d'artistes qui, pendant près d'un siècle, produisit des peintures d'une réelle valeur ; malheureusement on les a oubliés quelque peu de nos jours, malgré l'importance de leurs œuvres lesquelles, d'après le catalogue dressé par l'auteur, se montent à 588 toiles religieuses, historiques, mythologiques, portraits, gravures et dessins.

Le tableau de la Charité romaine fut donné, en 1649, par Louis Boullongne, à l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont il fut un des fondateurs, en 1648, comme morceau de réception, car l'Académie exigeait de chacun de ses membres le don d'une de leurs œuvres. On ne sait ce que le tableau est devenu. Louis Boullongne en fit lui-même la gravure et on la considère comme une belle œuvre. M. de Caix de St-Aymour la décrit comme suit (p. 202) : « La fille de Cimon est assise sur une pierre à gauche, tournée à droite. Elle semble regarder, à la fois avec des sentiments divers, très habillement exprimés, son père à qui elle offre le sein, et son jeune enfant qui, placé sur ses genoux, pleure et veut aussi têter. »

Enfin, dans ces derniers temps, j'ai pu me procurer la photographie d'une Charité romaine conservée au Musée d'Arlon. Elle me paraît être une œuvre flamande du 18e siècle. L'expression du père est fort bonne ; celle de la fille est plus faible.

M. Corbisier, de Soignies, possède un tableau de la Charité romaine que je daterais aussi du 18e siècle et le considérerais comme une œuvre flamande. Deux gardiens regardent la scène à travers les barreaux de la lucarne de la cellule. Le père, couché sur de la paille,

(1) Paris, Laurens. 1920, XI 337 p., p. 14 et 201.

a le bras droit enchainé. Ici, aussi, son expression douloureuse est fort bien rendue. Celle de la fille me plait moins.

Si, parmi les œuvres que je viens de signaler, il y en a plus d'une d'une véritable valeur artistique, il n'y en a cependant aucune que l'on puisse comparer au tableau de Govaert Flinck, du Palazzo Corsini de Rome, que j'estime être un travail de première valeur.

Dans ma première étude, j'avais énuméré parmi les travaux antiques, deux groupes en terre cuite et trois peintures; et parmi les œuvres modernes, 32 peintures et gravures, 2 miséricordes et 1 tableau, 4 groupes sculptés et 2 vignettes de livre. Dans cette note additionnelle, j'ai pu appeler l'attention sur 18 nouvelles peintures et gravures, 4 sculptures, une médaille et une vignette de livre, soit donc en tout soixante-dix œuvres reproduisant la légende de la Charité romaine.

Je ne crois pas qu'aucune légende, même parmi les plus populaires, ait été représentée aussi souvent dans des œuvres d'art. (1).

ADOLF DE CEULENEER.

---

(1) Dans ma première étude (p. 28) j'ai attribué le tableau de la Villa Albani à Anselmo Fiammingo, alors que le Catalogue de 1870 n° 11 le dit être une œuvre de son maître Luca Giordano (1652-1703). — Conformément au Catalogue du Musée d'Anvers, j'ai dit (p. 24) que le groupe en marbre blanc de 0.80 de haut de ce musée était de Willemsens. Seulement sur le piédestal se trouve que c'est un travail de son maître Quellin l'ancien (1609-1668).

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1921

II

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1921

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 3 AVRIL 1921.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Paul Saintenoy, vice-président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier, MM. Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Stroobant, Kintsschots, lt-colonel de Witte, Destrée, Geefs, membres titulaires.

MM. Buschmann, abbé Philippen, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Soil de Moriamé, président ; Casier, Coninckx, Geudens, chanoine vanden Gheyn, de Behault de Dornon, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. Bautier, vander Borren, De Bruyn, comte d'Arschot, Sibenaler, Tahon, Brunin, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 février 1921. Il est approuvé sans observations.

M. le président annonce la mort du comte de Caix de St-Aymour, membre correspondant étranger, décédé subitement à Paris, le 31 janvier 1921. Il paye un juste tribut de regrets à sa mémoire.

M. Saintenoy fournit quelques détails au sujet de la fondation universitaire et des subsides qu'elle accorde aux publications des sociétés nationales. Il est décidé d'adresser une demande à cet organisme en vue d'obtenir que les publications de notre Compagnie puissent bénéficier des subsides qu'elle distribue.

M. Donnet donne connaissance d'une lettre de M. le Ministre Destrée qui voudrait voir les sociétés d'archéologie organiser des

cours destinés aux instituteurs afin de leur enseigner des notions succintes d'archéologie et d'histoire, les mettant à mêmes de passer un examen sur ces matières et de fournir à leurs élèves des renseignements sur les monuments et les collections qu'ils visiteraient avec eux.

L'Académie décide de répondre aux désirs du Ministre et de collaborer à l'œuvre qu'il veut créer. Les membres anversois seront chargés d'organiser et de diriger les cours. Pour donner ceux-ci elle proposera trois de ses membres MM. Buschmann, abbé Philippen et Hasse, auxquels serait adjoincts M. Delen, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts, et M. Cornette, avocat et professeur au Conservatoire.

M. Saintenoy qui a representé l'Académie aux fêtes jubilaires de l'école des Chartes à Paris, donne lecture du rapport dans lequel il résume le résultat de sa mission.. Ce document sera inséré dans les bulletins.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque ainsi que le compte-rendu des principaux d'entre eux. Ces pièces seront également insérées dans les bulletins.

M. Hasse expose les constatations qu'il a faites dans le polder d'Ettenhoven, au cours des travaux pour les nouvelles installations maritimes. Diverses digues ont été coupées. Sous l'une d'elles, à une profondeur assez grande, a été découverte une double digue consolidée au moyen de pilotis et de fascinages. D'après les dépôts fluviaux et les indices tirés du terrain, on peut conclure que ces travaux sont antérieurs au XVIIe siècle sans qu'il soit possible de leur donner avec certitude une date exacte.

La note rédigée à ce sujet par M. Hasse paraîtra dans les Bulletins.

M. Jos. Destrée résume les recherches qu'il a faites au sujet des anciennes miniatures flamandes. Il appelle l'attention sur l'immense valeur des manuscrits illustrés que possède la Bibliothèque royale. Dans le classement de ces œuvres on reconnait diverses périodes, notamment celle du XIIe au XIVe siècle ; celles qui correspondent aux règnes de Charles VI, de Charles VII et du Duc de Berry ; celle des Van Eyck ; celle des ducs de Bourgogne Il décrit les caractères les plus saillants de chacune de ces périodes et énumère les œuvres

les plus remarquables qu'elles ont vu éclore. Il s'attache ensuite plus particulièrement à l'étude de l'œuvre de divers miniaturistes, notamment de Roger de la Pasture, de Vrelant, de Philippe de Mazerole, de Simon Marmion, de Memling, d'autres encore.

M. le l[t]-colonel de Witte fournit quelques détails sur le projet élaboré par la Société des bibliophiles de Belgique en vue de la publication des miniatures les plus intéressantes de nos collections nationales. Il présente quelques planches qui permettent de se rendre compte de la perfection des reproductions en couleur qui seront exécutées. Il explique aussi quelles seraient les conditions de cette publication.

Vu l'heure avancée, les communications annoncées de MM. Casier et Donnet sont remises à la réunion du mois de Juin.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
G. SOIL DE MORIAMÉ.

LISTE DES PUBLICATIONS

parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1921.

—

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

VAN SASSE VAN YSSELT.	Afbeeldingen van kerken, kasteelen en gebouwen in oostelijk Noord-brabant.
Chan J. E. JANSEN.	La Belgique Norbertine I.
Sir H. GEORGE FORDHAM.	Note on a series of early french atlases.
ID.	The earliest french itineraires.
F. LEURIDANT.	Quelques épisodes de l'émigration dans le pays d'Ath.
FERNAND DONNET.	Compte-rendu analytique des publications. Avril-Juillet 1920.
Chan. VANDEN GHEYN.	Le retour de l'Agneau Mystique en 1815.
Dr RAEYMAEKERS.	Fer de reliure aux armes de Pierre Scribs. Un ex-libris de Dominique Gentis.
L. STROOBANT.	Poteries de la tène trouvées à Vorsselaer, lez Turnhout.
VICTOR TAHON.	La chapelle Sainte Anne à Auderghem.
LARS TYNELL.	Skänes medeltida dopfuntar.

2° ECHANGES.

BRUXELLES.	Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin Ve série, Tome I, nos 3 et 4.
ID.	Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Bulletin 1921. Nos 2 et 3.
	Mémoires. Coll. in 8°. 2e série. Tome XV. fasc. 1.

BRUXELLES.	Classe des Beaux-Arts.
	Bulletin 1921. Nos 1-3.
	Mémoires. Coll. in 8°. Tome I fasc. 3.
ID.	Les Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 23e année. Nos 5-6
CHARLEROI:	Société royale paléontologique et archéologique. Documents et rapports, tome XXXV
LIÈGE.	Institut archéologique liégois. Chronique archéologique du pays de Liège. 12e année nº 2.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. December 1920 en Januari 1921.
HUY.	Cercle hutois des Sciences et beaux-arts. Annales tome XIX.
ATH.	Cercle archéologique d'Ath et de la région. Annales tome VII.
MALINES.	Mechlinia. Chronique mensuelle. 1e année, nº 1
PARIS.	Polybiblion.
	Partie technique, tome CLIII, 2e, 3e et 4e livr.
	Partie littéraire, tome CLI, 2e, 3e et 4e livr.
ID.	Société française d'archéologie.
	Bulletin monumental. 79e vol.
ID.	Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Journal des Savants. 18e année nos 1-12.
PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin, tome XLVIII. 1e et 2e livr.
TOULOUSE.	Société archéologique du midi de la France. Bulletin. Nouv. série. Nos 42, 43, 44, 45.
POITIERS.	Société des Antiquaires de l'Ouest.
	Bulletins années 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 1919 et nos 3 et 4 de 1920.
	Mémoires 1913/14, 1915, 1916/17, 1918.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch Genootschap «de Nederlandsche leeuw». Maandblad. XXXIXe jaarg. N° 4.

BOIS-LE-DUC. Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord Brabant.
Uitgaven 1e stuk.

STOCKHOLM. K. Vitterhets historie och antikvitets akademien Fornvannen 1917.
Antikvarisk tidskrift för Sverige XXI 4.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Abril de 1921.

BARCELONE. Bibliografia.
Indice general 1919-1920.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano XXV.

AGRAM. Arheoloskoga odjela narodnoga muzeja o Zagrebu Vjesnik hervatskaga arheoloskoga drustva. Nove serije sveska XIII & XIV.

DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland.
Journal, vol L. part. 2.

DAMAS. Academie arabe.
Revue 1921. Nos 1-2-3.

BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Verhandelingen Deel LXII & LXIII 1e stuk.

PHILADELPHIA. American philosophical Society.
Proceedings. Vol LIX. Nos 5 & 6.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Publications. 2570, 2572, 2573, 2574, 2575.

CAMBRIDGE. Peabody Museum of american archaeology and ethnology. 54th Report.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Katalog 491. Architektur.

ID. H. J. Koehler.
Neuerwerbungen. Heft 24, 25, 26, 27.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1921.

—

MESSIEURS,

Parmi les grandes familles monastiques qui, autrefois, s'établirent dans nos provinces, l'ordre Norbertin, certes, joua un rôle d'une incontestable importance. Au point de vue religieux, au point de vue économique, il constitua un des éléments les plus actifs de la constitution morale et matérielle de notre patrie. La province d'Anvers surtout, se ressentit de son influence. Les grandes abbayes de St-Michel, à Anvers, de Tongerloo, d'Averbode, contribuèrent, pour une large part, au rétablissement et à la diffusion de la religion catholique, en même temps qu'au défrichement et à l'exploitation des terres incultes, s'étendant sur la majeure partie de son territoire. C'est à l'histoire de cet ordre religieux que s'est consacré notre confrère, M. le chanoine Jansen. Dans le premier volume, qu'il vient de nous offrir de son ouvrage sur *la Belgique Norbertine*, il s'applique, après avoir narré le séjour à Anvers de St-Norbert et sa lutte contre l'hérésiarque Tanchelin, à exposer le but et l'esprit de l'ordre nouveau qu'il fonda. Il nous fait connaître toute son organisation, ses travaux et ses développements. Des chapitres spéciaux sont consacrés à décrire le rôle qu'il joua dans les arts et les sciences, dans le service paroissial, sans oublier de souligner son action prépondérante dans le domaine de l'agriculture. Des notices biographiques, consacrées aux Prémontrés illustres : saints, martyrs, savants, artistes, etc., termine ce premier volume, que deux autres

suivront, et qui constitue un travail d'ensemble fort complet, ayant surtout pour but de démontrer les services que les fils de Saint-Norbert ont rendu, au cours des siècles, en Belgique, à l'Eglise, à la Société et à la Patrie.

Notre confrère Sir H. George Fordham, consacre deux nouvelles plaquettes aux études de bibliographie géographique auxquelles, depuis longtemps déjà, il s'intéresse si vivement. Dans *The earliest french itineraries*, il décrit, en soulignant son texte de reproductions intéressantes, les divers guides qu'éditèrent, entre 1552 et 1591, Charles Estienne et Théodore de Mayerne Turquet, « pour aller et revenir par tous les pays et contrées du royaume de France ». Quelques atlas, qui furent également édités en France, de 1594 à 1637, sont, à leur tour, analysés dans une *Note on a series of early french atlases*. L'un d'eux, le «Théâtre français», édité à Tours, par Maurice Bougereau, a été gravé par un artiste flamand, qui n'était autre que Gabriel Tavernier, appartenant sans doute à la famille anversoise de ce nom, dont un des membres, Melchior Tavernier, travaillait déjà, à cette époque, à Paris.

Notre confrère M. F. de Mély, continue la campagne qu'il a si vaillamment entreprise contre ce qu'il appelle la légende de l'anonymat obligatoire des primitifs. Dans de précédentes publications il s'est appliqué à faire connaître les signatures de peintres et de sculpteurs. Cette fois il s'occupe des architectes, et dans son nouveau travail, qu'il intitule: *Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre*, il reproduit les inscriptions, les signatures qu'il est parvenu à découvrir et à déchiffrer, ce qui lui permet de tirer de l'oubli, les noms d'artistes, qui ont dirigé ou collaboré à la construction de grand nombre d'églises de France. Trente-six cathédrales et de multiples temples plus modestes, figurent dans cette énumération. Ces données ne sont pas seulement intéressantes au point de vue de l'histoire artistique, mais elles permettent aussi de faire certaines constatations, qui ne seront pas sans valeur pour la filiation des monuments religieux anciens. Une unité de conception ou des similitudes d'exécution trouveront parfois leur explication rationnelle dans une unité de direction ou dans des relations d'école ou de famille.

La dernière livraison (XXXIXe jaargang. April 1921) de la

"Maandblad„ de la Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche leeuw», nous apporte quelques renseignements intéressants au sujet de familles qui eurent des rapports avec Anvers. On y analyse une brochure, récemment parue et renfermant la généalogie de la famille Sterck. Celle-ci prétend être issue de la famille du même nom, qui florissait à Anvers au XVIe siècle, et qui serait, à son tour, originaire de Gand et Termonde. Ces deux assertions sont tout-à-fait sujettes à caution et ne reposent que sur des renseignements fournis par De Launay.

C'est ensuite une enquête, dirigée par M. Beelaerts van Blokland, au sujet de l'origine de la famille Teixera de Mattos. Il semble résulter des documents étudiés, que celle-ci appartenait à une de ces familles juives, d'origine portugaise-espagnole, qui au XVIIe siècle, simulèrent leur conversion au catholicisme, ce que contestent les représentants actuels de cette famille. Nous relevons, à Anvers, de nombreux exemples de ces procédés. Des juifs hibériques dissimulèrent leur identité sous des noms pompeux. Beaucoup, à leur décès, reprenaient leur identité réelle et étaient enterrés, à l'étranger, sous leur nom primitif et d'après les rites israélites. Quelques uns, par contre, persistèrent dans leur camouflage et devinrent la souche de familles largement titrées, dont il serait presque impossible aujourd'hui de deviner l'origine réelle, sous des apparences devenues légales et partout acceptées.

Dans une note, que publia il y a quelque temps la revue «Onze Kunst», notre confrère M. Paul Buschmann, décrivait un amortissement de cheminée sculpté, faisant partie des collections du musée Cluny, à Paris. Grâce aux motifs décoratifs qui l'ornent, grâce surtout à un blason, portant des instruments de travail accostés des lettres C. F., il parvint à établir que cette œuvre intéressante provenait de la maison que Corneille Floris acheta à Anvers, en 1550, rue Everdy.

Cette identification sert d'argument à M. F. de Montremy, pour affirmer que le nom de Hugues Lallemand, que l'on trouve gravé sur les jambages de l'une des deux cheminées, qui proviennent d'une maison de Châlons et que l'on retrouve également aujourd'hui au musée Cluny, est celui non pas d'un sculpteur, mais bien du propriétaire de l'immeuble. Il existait, en effet, dans cette ville, au

XVIe siècle, des personnages appartenant à une famille portant le même nom et habitant dans le voisinage de la maison, dont proviennent les cheminées. Et pourtant la lecture de ce nom, avait suscité, chez divers auteurs, l'opinion qu'on se trouvait en présence d'une signature d'artiste. Partant de ce faux point de vue, on parvint à forger à celui-ci une biographie et à lui attribuer des œuvres diverses. Et c'est ainsi que se créa *la légende de Hugues Lallemand, sculpteur châlonnais*, qui a trouvé place, aujourd'hui, dans plus d'un ouvrage artistique La note de M. de Montremy a été insérée dans le «Bulletin monumental», organe de la Société française d'archéologie (79e volume, p. 250).

Depuis que l'attention a été attirée sur les œuvres artistiques, exécutées par l'homme préhistorique, les découvertes se sont multipliées. Le bulletin de la Société archéologique du Midi de la France (nouvelle série n° 42), nous apporte l'intéressant compte-rendu de deux d'entre elles. C'est, d'abord, le comte H. Begouen, qui décrit *les statues de bisons du Tuc d'Andoubert* (p 61). Dans les fouilles de grottes, que le ruisseau le Volp a creusées dans la base d'une colline calcaire, on a découvert des vestiges de l'époque paléonlithique, notamment une statuette de bouquetin en bois de renne. Les parois des galeries sont, en maints endroits, illustrées de gravures au trait, représentant des chevaux, des bisons, des rennes, ou encore des entrelacs multiples et complexes. Dans la salle terminale se dressent deux bisons en argile modelée, un mâle suivant une femelle, tandis qu'un troisième individu est ébauché en quelque sorte dans le sol.

L'autre série de découvertes est due à l'abbé Breuil et au comte Begouen ; elle consiste en *peintures et gravures préhistoriques dans la grotte du Mas d'Azil* (Ariège) (p. 139). Ce sont surtout des représentations d'animaux, peintes en rouge ou en noir. Mais de l'examen attentif de ces cavernes, on peut se rendre compte, à quel point les hommes préhistoriques se servaient des formes naturelles des rochers, des jeux de la nature, si fréquents dans les concrétions stalagmitiques. pour obtenir des illusions de sculpture. Des applications de peintures, des traits gravés, des retouches sculptées achèvent de donner aux morceaux de rocs ou aux stalagmites, des apparences d'animaux ou même de figures humaines.

Elle est pleine d'intérêt la biographie *d'un capitaliste du XIVe siècle*, que M. Joseph Cuvelier a fait imprimer dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, de l'Académie royale de Belgique (1921, no 2, p. 46).

Il s'agit de Guillaume, surnommé Snikkeriene, fils bâtard de Philippe de Duvenvoorde, bailli du Kennemerland, et d'une campagnarde quelconque, qui vit le jour vers 1290, aux environs de Haarlem.

Grâce à l'intervention de Thierry vander Waek, majordome de Guillaume d'Avesnes, comte de Hainaut et de Hollande, beau-frère de son père, le jeune Guillaume fut admis à la Cour comtale, où en 1311, il remplit les fonctions d'ecuyer. Il obtint rapidement les faveurs de son maître, qui finit par le nommer chambellan à vie. En 1325, il épousa l'héritière d'une famille illustre mais appauvrie, Helwige de Vianen. A cette époque déjà, il avait pris le nom de Duvenvoorde et en 1329, il fut légitimé par l'empereur Louis de Bavière. L'année précédente il avait été créé chevalier.

Sa fortune, grâce à des opérations financières et à des prêts d'argent, devint bientôt considérable. Il achète partout des maisons, des biens-fonds, des rentes viagères et des hypothèques. En Hollande et en Brabant, il devient propriétaire de quantité de terres, fermes, moulins, dimes, cens, etc., et notamment des seigneuries d'Oosterhout et de Breda. On évaluait les revenus de sa fortune à 70,000 florins qui, aujourd'hui, vaudraient 5 millions de francs.

Au point de vue politique, il défendit fidèlement les intérêts de Guillaume Ir et de ses successeurs et fut, en grande partie, l'artisan des alliances matrimoniales entre les maisons de Brabant et de Hainaut. Il décida Guillaume II à adhérer, en 1339, à l'alliance entre la Flandre et le Brabant.

Il mourut à Bruxelles dans le manoir qu'il s'était construit au bas du Coudenberg, en face des Escaliers des Juifs. Il ne laissait pas de descendants légitimes, mais un bon nombre de bâtards. Par son frère Jean de Polanen, dont la petite fille épousa le comte Englebert de Nassau, il jeta les bases de la fortune de cette lignée royale. Un grand nombre de familles illustres s'honorent, du reste, d'appartenir à sa descendance.

A signaler dans les publications de la «Royal Society of antiqua-

ries of Ireland» (Journal.vol. L. part. II, p. 128), une étude, qui a pour auteur Dom Louis Gougaud O. S. B., et qui porte pour titre *the earliest irish representations of the crucifixion.* Ce travail offre surtout un intérêt iconographique considérable. On y trouve un grand nombre de reproductions de la scène du Calvaire, empruntées aux manuscrits du moyen-âge ou exécutées en sculptures ou en plaquettes métalliques. Chacune de ces illustrations est accompagnée d'une courte description et de quelques notes d'identification. Il serait à désirer que ces œuvres si caractéristiques, produit d'un art qui s'est cantonné en Irlande, donnent lieu à une étude d'ensemble, qui permette d'en établir les origines et les caractéristiques et qui, en même temps, en fasse connaître les développements successifs. Pareil travail serait d'autant plus aisé que ces reproductions du sacrifice divin du Calvaire ont, au cours des siècles, conservé presqu'intact une unité de conception et des tendances artistiques, qui les distinguent si complètement d'œuvres du même genre, exécutées dans les contrées limitrophes.

Les deux volumes de «Vjesnik», édités par la «Arheoloskoga odjela noradnogamuzeja» d'Agram, renferment les inventaires descriptifs d'un grand nombre d'églises et de chapelles de Croatie. Ils sont rédigés par M. Szabo Duro. A notre grand regret, la langue dans laquelle ils sont imprimés, ne nous permet pas d'en comprendre suffisamment le texte ; toutefois, grâce aux nombreuses illustrations qui les parsèment, nous sommes à même d'apprécier suffisamment le caractère général et la valeur artistique des édifices décrits. Ce sont des bâtiments d'une grande simplicité, aux murs blanchis et percés ordinairement de baies rectangulaires. Ils sont flanqués de tours, généralement peu élevées, de forme carrée et parfois surmontées de flèches à doubles bulbes, d'aspect oriental. Souvent l'entrée est précédée d'un narthex, composé de trois arcades en plein cintre, soutenant une toiture à pans aigus. Par-ci par-là, la modestie intérieure de ces bâtiments religieux est corrigée par des peintures décoratives. En général, toutefois, c'est contre des murailles dégarnies que sont appliqués les autels ou monuments commémoratifs. Les chœurs, bas et étroits, servent uniquement d'encadrement au maître-autel. Le style, aussi bien de l'ameublement que des objets du culte, appartient à cette renaissanee qui fut qualifiée de baroque. La profusion

d'ornementation, tourmentée et mesquine, accentue et efface toutes les lignes sous les reliefs. Dans leur ensemble, ces diverses œuvres sont intéressantes et caractérisent une tendance qui, pendant le XVIII[e] siècle, s'est généralisée dans ces régions et qui, à défaut de pureté de style, se signale au moins par sa richesse et sa somptuosité.

Nous venons de recevoir de la «Kungl vitterhets historie och antikuitets Akademien», de Stockholm, les 2[e], 3[e] et 4[e] livraisons de la magistrale publication, que consacre M. Lars Tynell aux *Skanes mideltida dopfuntar*, c'est-à-dire aux fonts baptismaux du moyen-âge, conservés en Suède. Les monuments de ce genre sont encore nombreux en ces parages et ils offrent le plus grand intérêt, car non seulement ils remontent aux périodes romanes les plus reculées, mais encore cette antiquité est relevée par le caractère spécial de l'art scandinave ancien qui, par son aspect immuable, par son respect complet des traditions primitives, est empreint d'une expression spéciale qui semble encore en reculer l'origine et en augmenter l'âge. Au point de vue iconographique, au point de vue liturgique, des renseignements précieux pourront être déduits de l'étude de ces monuments vénérables.

FERNAND DONNET.

RAPPORT DE M. G. MACOIR

sur le travail de M. J. Gessler.

Monsieur le Secrétaire et Cher Collègue,

J'ai lu avec attention le travail de M. Gessler, professeur à l'Athénée de Hasselt, ayant pour titre la «Confrérie des Arbalétriers de Hasselt».

Cette étude constitue la mise au point d'un chapitre d'un travail plus étendu sur les anciennes Gildes ou Compagnies militaires de Hasselt, publié en 1897 par MM. le Dr C. Bamps et Em. Geraets, dans le tome X, 4e série, des Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

Ainsi que l'établit M. Gessler, Hasselt possédait, à la fin du XVe siècle, quatre confréries armées :

1) les Arbalétriers de St. Sébastien.
2) » de St. Georges.
3) les Archers de Ste Catherine.
4) » de St. Quentin.

La plus ancienne corporation armée de Hasselt serait celle des Arbalétriers de St-Sébastien, dont l'origine remonte à la première moitié du XVe siècle. Plus tard apparut la Gilde des Arbalétriers de Saint Georges qui partageait le même local que la Confrérie de St-Sébastien, voisinage qui facilita, au XVe siècle, la fusion de ces peux gildes.

M. Gessler établit par un document inédit, tiré des Archives de Hasselt et daté de 1499, que les Magistrats de la Ville instituèrent alors une chambre unique d'Arbalétriers, composée de 50 membres et placée sous le patronage de St Georges et de St-Sébastien.

La date de 1499 que porte ce document a été barrée sur l'original et remplacée par celle de 1505, ce qui semble indiquer que c'est à cette date que le règlement entra en vigueur.

L'année suivante (1506), fut instituée à Hasselt une société d'Ar-

quebusiers, placée sous le patronage de St-Quentin et composée de 40 tireurs assermentés, aux gages de la Ville.

MM. Bamps et Geraets, dans leur étude citée, en publièrent le règlement.

La prépondérance prise à cette époque par les armes à feu amena, en 1521, au sein de la Confrérie des Arbalétriers, la création d'un corps d'Arquebusiers (*arbalétriers armés de l'arquebuse*, ainsi que les désignent les comptes communaux).

En 1545, le prince évêque Georges d'Autriche réorganise la confrérie des Arbalétriers, placée alors sous le patronage de St-Quentin et, trois ans après, le conseil de Hasselt décide la création au sein de cette confrérie, d'une section d'Arquebusiers qui finit par remplacer définitivement la Gilde des Arquebusiers, dont elle ne conserva que le nom.

Au début du XVe siècle, après 1506, Hasselt possédait trois confréries militaires :

1) la Gilde des Archers, placée sous le patronage de Ste-Catherine;
2) celle des Arbalétriers, sous le vocable des Sts-Georges et Quentin ;
3) celle des Arquebusiers, ayant pour patron St-Quentin.

Voilà, en résumé, l'étude de M. Gessler, qu'il faut féliciter d'avoir apporté un peu de clarté dans l'exposé assez confus fait jadis de la question par MM. Bamps et Geraets, dont M. Gessler a, du reste, relevé un certain nombre d'erreurs.

Tel qu'il est, le travail de M. Gessler, bien documenté, est une excellente contribution à l'étude des confréries militaires de Hasselt et il a sa place toute indiquée dans les Annales de l'Académie Royale d'Archéologie.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

G. MACOIR.

La Confrérie des Arbalétriers de Hasselt

En 1897, deux historiens hasseltois ont publié, dans les Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, un article sur *les Anciennes Gildes ou Compagnies militaires de Hasselt* (1).

Leur notice, déparée par des affirmations gratuites et de multiples erreurs (2), est suivie de deux pièces justificatives du XVIe siècle, dont la première est particulièrement intéressante. Malheureusement, le texte imprimé est si mauvais qu'il devient absolument incompréhensible par endroits. Les éditeurs s'en sont excusés en alléguant que « l'original est fort mal écrit et difficile à déchiffrer. Il est, de plus, rédigé en un flamand très abâtardi comme la plupart des actes officiels de Hasselt à cette époque». On ne peut s'empêcher de sourire en lisant cette dernière assertion, et il est impossible de contrôler la première, l'original en question ayant disparu depuis des années. Par bonheur, il existe aux archives de Hasselt une pièce plus ancienne, qui a probablement servi de modèle à celle de 1506, comme on pourra la constater par comparaison. Il s'agit des privilèges accordés aux Arbalétriers hasseltois en 1499, tandis que le texte imprimé concerne les Arquebusiers.

En publiant ici ce document inédit — suivi de deux autres, qui

(1) Par C. Bamps et Em. Geraets. Cfr Annales 1897-98. p. 21 et 214.

(2) Les auteurs font remonter au XVe siècle l'existence de la chambre des *Jongmans*, malheureusement sans donner la moindre preuve ; c'est à tort qu'ils attribuent (p. 32 du tirage séparé) une erreur de date à Mantelius ; enfin le séjour de Vondel à Hasselt, affirmé catégoriquement, est plus que problématique. Quant à leurs erreurs, redressées dans les pages qui suivent, elles sont assez nombreuses pour justifier le présent travail.

en forment le complément — nous faisons connaitre le règlement le plus ancien qui nous soit parvenu (1), et nous mettons les historiens et les philologues à même de redresser les erreurs et de combler les lacunes du texte édité antérieurement.

Ne pouvant songer à refaire en entier l'article précité, nous débuterons simplement par quelques notes rectificatives, dans l'intérêt de la vérité et de l'historiographie locale.



D'après nos archives, la plus ancienne corporation armée de Hasselt serait celle des Arbalétriers (et non des Archers) placée alors sous la protection de St-Sébastien — et non de St-Quentin, comme le prétendent nos prédécesseurs (2). Son existence pendant la première moitié du XVe siècle, affirmée plus ou moins gratuitement

(1) A ceux qu'intéresse l'histoire des anciennes corporations armées, nous signalerons une bibliographie sommaire, d'ailleurs incomplète, concernant les *Limburgsche Schutterijen* dans la nouvelle revue *Limburg* I (1920) p. 163. Pour le XVe siècle, l'auteur ne cite ni le règlement des Archers de St-Trond (1465), ni un acte de 1444 concernant la Confrérie de St-Sébastien, à Zonhoven. Le premier a été publié par Straven, *Inventaire des Archives de St-Trond*, II, p.7 ; l'autre, par l'abbé Pol. Daniëls, dans l'*Ancien Pays de Looz* I (1896-97) p. 11. — Voir encore pour Saint-Trond : Paquay, J., *Limburgsche Schuttersgilden* dans *Limburg* II (1921) p. 176, et mon article sur Helchteren dans le *Bull. de la Soc. Scient. et Litt. du Limbourg*, XXXV (1920) p. 212.

(2) Voyez le premier document publié en annexe. — Lors de la reconstitution des Arbalétriers en 1545, leur confrérie fut placée sous l'invocation de St-Quentin, comme il conste par l'acte reproduit ci-après (Annexe II).

Bamps et Geraets ont confondu les patrons des confréries avec une légèreté inconcevable, ce qui nuit à la clarté de leur exposé. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple frappant, ils disent dans leur notice (p. 40 du tirage séparé) que la Chambre des Arquebusiers fut placée le 7 décembre 1506 sous le patronage de St-Georges, alors que le texte publié par eux-mêmes indique clairement St-Quentin comme patron (p. 54).

Dans la suite de cet exposé, nous ne reproduirons plus qu'exceptionnellement une erreur commise par nos devanciers ; les relever toutes, serait fastidieux. Il suffira d'ailleurs de comparer les notes qui suivent avec leur article pour se rendre compte des fautes et des lacunes de celui ci.

(1) est établie avec certitude par l'acte suivant : le 12 mars 1450, Jean Weynen paraît devant les échevins de la justice interne de Hasselt, et reconnait que la maison qu'il occupe a été grevée *autrefois* d'un cens d'un griffon, monnaie de Hasselt, au profit des *bruederen* de St Sébastien (2).

Un autre acte scabinal, de la même date, contient quelques détails sur l'organisation de la confrérie : celle-ci était gouvernée par deux *maîtres*, dont l'acte a conservé les noms, et elle avait sa chapelle propre, consacrée à St-Sébastien, dans l'église paroissiale (3).

L'acte ainsi réalisé a pour objet une donation pour l'entretien du luminaire en la dite chapelle. En raison de son importance, nous le reproduisons dans son texte original.

Die Schutteren van Sinte Bastiaens op Meister Henrick Borremans.

Int jair ende dage vors. (12 mars 1450) is comen voer ons Meister Henrick Borremans ende heeft opgedragen in des scoutiten hant 1/2 pont erf hessels ceyns vallende te half merte aen ende op Meister Henrix vors. huys met synder toebehoorten, geleghen tusschen Gherit vanden Bogarde ende Lemmen Heyloven, ende heet dar af vertegen in behoef Arnts van Hilst ende Jans Vander Hoeven als meisters der scutters des vors. Ste Bastiaens, ende dar syn sy in 't 1/2 pont onderpant vors. ten hulpe

(1) Dans leur notice, les historiens des gildes hasseltoises ne mentionnent pas de texte remontant plus haut que 1486, mais l'un d'eux, dans une article paru antérieurement et cité dans la notice, avait signalé «un très intéressant travail de M. Joseph Demarteau, qui nous apprend qu'il existait déjà dans la première moitié du XVe siècle une société d'arbalétriers à Hasselt», Bamps C., *Sceau et Médailles-insignes des anciennes corporations armées de Hasselt*, extrait de la *Revue belge de Numismatique* 1896 p. 4 n. 1.

Voici le passage auquel le Dr. Bamps fait allusion : «En juin 1441, la cité liégeoise organise des joutes d'arbalète : les tireurs de Hasselt, de Maestricht, de Tongres et de Bilsen, y viennent, avec les Hutois, enlever la plupart des prix». Demarteau, J., *Le flamand dans l'ancienne principauté de Liège*, dans les *Conférences de la Soc. d'Art et d'Histoire de Liège* I p. 50. Liège, 1888.

En l'absence de toute indication de source, il eût été intéressant de rechercher où J. Demarteau avait puisé ses renseignements. Comme nos prédécesseurs n'y ont pas songé, nous l'avons fait à leur place : M. Demarteau résume un passage de Jean de Stavelot, que nous reproduirons plus loin.

(2) *Echevins de Hasselt : Œuvres, droit de Liège* no 221, fol. 178.

(3) Cfr Vanderstraeten, C., *De Sint-Quintinus kerk of hoofdkerk van Hasselt*, dans les *Limburgsche Bijdragen* VIII (1910) p. 63.

den gelucht Ste Bastiaens gegheven ende gegoet na onsen banc recht, beheltelick mallix rechte, an argelist [1].

Dès avant cette époque, la société possédait un jardin de tir, mentionné pour la première fois en 1447. Il était situé hors de la porte de Curange, près des remparts de la ville [2]. Un chemin spécial y conduisait [3]. Il fut agrandi quelque temps après [4].

Comme on le voit par ce qui précède, la confrérie des Arbalétriers avait acquis une certaine importance ; elle pouvait dès lors contribuer, par sa présence, à l'éclat des cortèges et autres solennités publiques. Malgré l'excessive rareté des documents à cette époque, il nous est cependant possible d'en citer plus d'un exemple intéressant. Nous savons par Jean de Stavelot qu'ils assistèrent au tournoi d'arbalète, organisé à Liège en 1441, au mois de juin [5] ; un ancien

(1) *Echevins de Hasselt*, loc. cit. — Le donateur mourut sans hoirs en 1457. Cfr (Baron de Borman), *Le Livre d'or de la famille de Borman*, p. 27. Liège, 1906.

(2) *Echevins de Hasselt*, volume cité, fol. 84 v°.

(3) ... « huys buten die Curinxporten, reengenoet die straete gaende ter Schutterhoeve weirt » *Ibidem*, fol. 152.

(4) « In 't jaer vors. (1453) in Junio 18 dage heet Theus Vetters geghicht Lemmen Heyloven den Scutterhof tot behoef der scutteren vanden voetbogen te Hasselt mit eener weye van vier voeten breet, liggende aan syn duyfhuys, om totten hove te comen, behalven dat die scutteren op honnen cost een porte doen hangen sullen... Ende oft Theus geliefde, so mach hy eynen slotel vander porten doin maken omme dair doir tot sinen hove te gaen ». Reg. 222 fol. 9 v°.

(5) « Et cely jour meisme (17 juin 1441) vinrent à Liège les compaingnons des abalstriers des bonnes villes de Liège et de Loez por traire, et par especial furent ches de Tongre bien environ de 1400 personnes d'oune livrée Et après y vinrent de part Huy, Dynann, Tuwien, Sain-Tron, Treit, *Haske*, etc. Le 19e jour de rusailhe trayrent cheaux de Sain-Tron, et après dyneir cheaux de Tongre et cheaux de Cyney. *Et le 20e jour à matien cheaux de Haske, et wangnont le vien contre cheaux de Liège ;* et après-dyneir cheaz de Dynant et cheaux de Herke .. Et cely jour (23 juin) cheaux de Liège wangnont le wien contre toutes les deseurdites bonnes villes, excepteit *Haske* et Treit. » *Chronique de Jean de Stavelot*, publiée par Ad. Borgnet, p. 455-456 Bruxelles. 1861. — Voir aussi le chapitre : « Les tirs des arbalétriers et les joutes des chevaliers », dans Daris, J., *Histoire... de Liège pendant le XVe siècle*, p. 221. Liège, 1887.

compte de Hasselt — le premier de l'importante collection des Bouwmeesters ou comptes communaux — nous apprend que, dix ans plus tard, en 1451, ils participèrent en armes à la réception du cardinal-légat Nicolas de Cusa, et que la ville leur accorda un subside pour couvrir les dépenses extraordinaires faites à cette occasion (1).

Le registre qui contient ces renseignements, renferme aussi la plus ancienne mention d'une autre société, celle des Archers à main, auxquels la ville offrit un vin d'honneur à l'occasion de leur concours de tir (2).

La prise de Hasselt par Charles le Téméraire mit fin à l'existence des deux corporations, comme il résulte des conditions imposées en 1467 par l'impitoyable vainqueur (3).

La mort du duc vindicatif termina le régime d'oppression qui terrorisait nos contrées. Bientôt les communes refleurirent avec leurs libertés et leurs institutions spéciales. Il en fut de même pour les confréries armées. Voici ce que nous savons sur leur rétablissement et leur développement à Hasselt.

En 1475, l'évêque de Liège vint consacrer l'autel de Ste Catherine, à l'église paroissiale de Hasselt, et dans la chapelle du même nom (4). Or, Ste Catherine était la patronne des Archers à main, que nous retrouvons un peu plus tard dans les comptes de la ville :

(1) « Item getaelt den scutten van Sinte Bastejaens aangesyen dat sy groette kost hadden van kerssen, van vœyrpannen ende anderen kost, 24 bodd. » (Compte communal de 1451-52 fol. 5).

Le régistre précité renferme d'intéressants détails sur la visite de Nicolas de Cusa, publiés dans le *Leodium*. XIV (1921) p. 61 ss., comme supplément à l'excellente notice de l'abbé J Paquay, sur la mission du cardinal-légat, parue en 1904, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

(2) « Item getaelt te Geryts vanden Bogaerde van den handbogscutter wyne op onsen heeren opvaert dach : 9-2 ». *Ibidem*. fol. 7 v°.

(3) Les articles 2 et 12 stipulent « qu'ilz metteront jus leurs bannieres » et « bailleront aussi à mon dit seigneur le duc toute l'artilerie et armures »... Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 412.

(4) Voir un article de Djef Anten, sur *la Chapelle de St-Servais* dans l'*Ancien Pays de Looz XII* (1908) p. 70.

d'abord en 1486, à propos de leur jardin de tir «den hantbogenhoiff» [1], puis en 1497, au sujet de leur concours [2].

Dix années auparavant, en 1487, la ville avait octroyé la première charte ou *Schuttersbrieff*. Ce document est malheureusement perdu : son existence ne nous est connue que par une annotation du receveur communal [3]. Par bonheur, un autre acte de la même époque, égaré depuis de longues années, a été retrouvé dernièrement [4]. Nous aurons l'occasion d'en parler bientôt.

A la fin du XVe siècle, il y avait à Hasselt quatre corporations armées, tant d'Arbalétriers que d'Archers, à savoir : les anciens arbalétriers de St-Sébastien ; ceux de St-Georges ; les archers de Ste Catherine ; enfin, ceux de St-Quentin, déjà mentionnés ailleurs [5].

Entre les Arbalétriers d'une part, et les Archers de l'autre, il n'y avait pas seulement une différence d'armement : les premiers seuls étaient aux gages de la ville ; ils touchaient annuellement 80 florins, répartis par moitié et provenant du produit de deux accises déter-

(1) «Item quarta Septembris anno 1486 die strate gemaect aen den hantbogen hoiff, Wouter Knapen, Tiel Goermans ende Willem Roesters dry dage, des daichs 2 stuver, maken tsamen 18 st.»

(*Bouwmeester* 1486 — 87 fol. 28).

(2) «Item by Peter van Musel den bode gerekent.... doen Sint Kathelynen gesellen op tselve jair tschietspeel hadden, gewaict 15 nacht : 1 1/2 Rg »

(*Bouwmeester* 1497 — 98 fol. 33).

(3) «Item aen negen vel franchyns betaelt te Thoniskens huys, te weten twee vel tot den schutterbrieve : 18 st.

(*Bouwmeester* 1487 — 88 fol. 31).

(4) Nous devons la connaissance de cette pièce importante à M. l'abbé P. Daniëls, archiviste de la ville, que nous nous empressons de remercier pour son inépuisable obligeance.

(5) Bamps et Geraets, art. cité, p. 11. — Voici le texte auquel ils font allusion :

«Item Sint Quintens schutteren betailt dat sy mynen genedigen heer halpen inhalen doen hy van den Roemschen koninck uut overlant quaem : 25 st.»

(*Bouwmeester* 1496 — 97 fol. 11).

nées. [1] De plus, ils avaient droit à une aime de vin, lors de leur fête, à la Pentecôte. [2]

Les deux chambres de l'arbalète avaient le même local : d'abord à la Rose [3] au coin de la rue Haute et la rue de la Chapelle, en attendant leur installation définitive en 1507 dans la plus belle maison de la Grand'Place, appelée die *Hoechbrugge* ou *Voetbogecamer* [4]. Quant à leur jardin de tir, situé maintenant à l'intérieur des remparts, [5] il est mentionné dès 1520 dans les comptes de la ville [6].

Le fait d'un local unique n'a sans doute pas été étranger à la fusion des deux chambres d'arbalétriers, qui s'opère au début du XVIe siècle. Il ressort de la première pièce, que nous publions en annexe, que les magistrats de Hasselt ont institué alors une chambre unique d'arbalétriers, comprenant cinquante membres, et placée sous l'invocation des Saints Georges et Sébastien. L'acte était primi-

(1) »Item betailt uut handen Gerit Duefkens, Nys soen, uit den corenmerct St-Bastiaens schutteren in handen Gerits van Millen ende Willem Cupers : 40 Rg.

Item den schutteren van St-Joris betailt uut handen Mertten Bosse uut den lintmerct : 40 Rg. »

(*Bouwmeester* 1491 — 92 fol. 12 et comptes suivants)

(2) »Betailt aen Willem Gontiers als meester vanden schutteren van Sint Joris kameren hon gagie van den jaer 1500....ende op honnen schietdach van denselven jaer voer hoen aeme wyns betailt : 16 Rg. 5 st.»

La même dépense est inscrite plus loin pour les »schutteren van Sint Bastiaens. (*Ibidem* 1500-01 fol. 20 et 26).

(3) »Item Lemmen Custyns in die Rose doen beide die schutteren-kameren een kamer gemaict waert, hem van zolre hoeren betailt : 6 Rg.»

(*Ibidem* fol. 8)

(4) »Item van Tielman Duefkens als meester van den voitboige schutteren ontfangen die kamerhuere op die Hoichbrugge van enen halven jair gevallen 1507 : 6 Rg.»

(*Idem* 1508 — 09 fol. 5).

(5) Bamps et Geraets, art. cité, p.32, d'après Mantelius, *Hasseletum* p. 168. Louvain, 1663.

(6) »Item den armen betailt in handen Jan Schilders 26 1/2 st. als ceyns van een jaer (1520) van des Lantermekers huse ende hove dwellick nu Schutterhoiff is in die Coetelstrate : 26 1/2 st.»

(*Idem* 1520-21 fol. 15)

tivement daté de 1499, mais il semble bien qu'il n'ait pas été mis en vigueur de suite ([1]) ; aussi la date primitive a-t-elle été barrée, et remplacée par celle de 1505, qui correspond mieux, quant à l'érection de la nouvelle gilde, aux annotations des comptes communaux ([2]).

L'année suivante fut fondée, à Hasselt, une société d'arquebusiers, sous le patronage de St-Quentin : elle comprenait 40 tireurs assermentés, aux gages de la ville ([3]). Leur *caerte*, datée du 7 décembre 1506, et publiée par Bamps et Geraets, s'est inspirée de privilèges accordés aux Arbalétriers l'année précédente ([4]).

La nouvelle compagnie s'accrut rapidement ([5]), grâce à la protection des magistrats, qui fournissaient les munitions ([6]) et accor-

(1) De 1499 à 1505, la ville continue à payer annuellement 80 fl. aux deux sociétés d'Arbalétriers »als hon gagie«. Voir les comptes de 1500-02 fol. 10v°; 1501-02 fol. 15v°; 1503-04 fol. 14v° et 1504-05 fol. 23.

(2) Pour la première fois, dans le compte suivant, il n'est fait aux Arbalétriers qu'un seul paiement, s'élevant à 50 florins :
»Den gesworen schutteren uut den lentmarct : 50 Rg.«
(*Bouwmeester* 1505-06 fol. 10v°)

(3) Pour la première *fois*, on lit dans le *Bouwmeester* de 1506-07, fol. 17 :
»Item den clovenier schutters op hon gaige betoilt van honnen eersten jair 35 Rg.
Le vérificateur des comptes communaux a écrit en marge de ce poste :
»Men sal visiteren den daet van honnen brieve«.

(4) Cfr l'annexe I au présent article et chez Bamps et Geraets. — La comparaison des deux documents permettra de corriger toutes les erreurs commises par ces derniers dans leur publication.

(5) De 35 florins qu'ils reçurent d'abord, les Arquebusiers en touchèrent bientôt 55 (*Bouwmeester* 1508-09 fol. 43) et plus tard 60 (*Idem* 1521-22 fol 14).
A l'augmentation des gages, correspond un accroissement adéquat des membres, qui sont au nombre de 60 en 1521.

(6) »Item men is den clovenieren des jairs sculdich te leveren van der stat wegen 250 pont zalpeters«. (*Idem* 1510 — 12 fol. 16 v°).

daient annuellement des prix pour encourager le tir à l'arquebuse(1). Cette faveur s'explique par l'importance de cette arme à feu, qui devint si prépondérante, qu'il se constitua en 1521, au sein de la chambre des Arbalétriers, un corps d'arquebusiers, qui ne tarda pas à se développer. Nos prédécesseurs en ont parlé, là où ils opposent des *clovenierssschutters* aux *haeckebusschutters*, d'après le compte de 1529-30, mais sans expliquer la distinction qu'ils établissent entre ces deux appellations, absolument identiques d'ordinaire : les premiers — au nombre de 60 — constituent la gilde des Arquebusiers ; les autres sont des Arbalétriers armés de l'arquebuse, d'abord au nombre de 13, puis de 25, comme il ressort des comptes communaux (2).

L'importance de l'arme nouvelle allait sans cesse croissante. Le 24 avril 1545, le prince-évêque Georges d'Autriche avait réorganisé la confrérie des Arbalétriers, placée maintenant sous l'invocation de

(1) Voici, à propos des concours de tir, quelques extraits des comptes communaux qui ne paraissent pas dépourvus d'intérêt :

Bouwmeester 1514-15 fol. 12 : „Item aen dry tenen schotelen daer die haeckbusschutters om schoten, betailt : 21 st.„

Idem 1527-28 fol. 8 : „Item aen Joris Kanghieters gecocht 6 1/2 pont teenen wercks tot prijsen op te hangen om der stat haeckbusschutters ende andere daer nae te doen leren schieten, betaelt voor ellick pont 6 st. 1 ort, maict 2 Rg 2 1/2 ort. Noch aen den selven Joris gecocht 6 pont teenen wercks halff stoffs tot prijsen voer die haeckbusschutters voer tpont betailt 24 st., maict 24 st. Noch van den berch te maken om daer op te schieten, den gesellen gegeven 2 st. Somma 3 Rg. 6 st. 2 1/2 ort.„

Idem 1528-1529 fol. 11 : „Gecocht aen Joris Kanghieters 6 p. teenen wercks als voer vier prijsen tot den haeckbusschutteren om des densdaechs na Peaxten op te schieten : 24 st.„

(2) Bamps et Geraets, art. cité, p. 42. — Il est à remarquer toutefois que ce corps spécial d'Arquebusiers, formé au sein de l'ancienne confrérie, se trouve déjà mentionné dans les comptes de 1521-22 fol. 14 et v°. Il se compose alors de 13 membres. Voyez de plus la deuxième citation de la note précédente, où il est question de prix „om der stat haeckbusschutters *ende andere* daer nae te doen leren schieten„ Or, aucune indication ne permet de supposer qu'il s'agisse ici de sociétés étrangères à la ville. Citons enfin l'extrait suivant du *Bouwmeester* 1548-49 fol. 24 :

„Item, totten haeckbusschutten der voetboegecamer gelevert 24 pont teens om metter bussen op prijs te schieten : 10-16.„

St-Quentin (1), et trois années après, le conseil de Hasselt décida la création — au sein de cette chambre — d'une section de 40 arquebusiers (2). L'accord fut définitivement conclu l'année suivante, pour un terme de six ans (3). Il fut renouvelé le 27 octobre 1554 aux mêmes conditions (4).

De fait, devant le discrédit jeté sur leur engin et la prépondérance sans cesse croissante des armes à feu, les Arbalétriers se transforment en arquebusiers : de leur ancienne gilde, ils ne conservent plus que le nom. (5) Cette évolution s'est d'ailleurs produite un peu partout (6).

Pour la période postérieure, nous renvoyons au travail de nos devanciers. Nous avons simplement voulu compléter et rectifier les données de celui-ci pour l'histoire primitive de nos corporations

(1) Voir pièces justificatives n° 2. — Ce document important a été très mal analysé par B. et G. (p. 25-26) Un exemple suffira : Chaque année les membres éliront leurs chefs, qui prêteront le serment habituel et «seront reconduits en cérémonie, lors du retour du champ de tir» *(sic !)* Il faut lire : «et feront rentrer les cotisations et amendes».

(2) Pièces justificatives, n° 3.

(3) En date du 3 juin 1549. — Une bandelette de papier, collée sur la date primitive, donne celle du nouvel accord : 27 octobre 1554. Une note de cet accord indique la situation du local de la nouvelle institution : d'abord *een camer*, puis la maison entière, louée 8 florins, «dat wylen Jan Druegen waes, in die Alde straete staende»

(4) En voici les principales stipulations :

I. La charte de 1545 octroyée aux Arbalétriers reste en vigueur.

II. Ils seront sous les ordres des Arquebusiers (*closverscutters*) «ende dy selve halden ind kennen voer hon naeste oeverhoeft».

III. Ils feront le guet avec ceux-ci, ou à l'appel de l'écoutète ou du magistrat.

IV. Ils auront, pour le guet sur les tours, deux *blanchen* par nuit.

V. Les différentes tours seront réparties entre eux et les arquebusiers.

VI. Ils prendront part «in harnas» aux processions.

VII. Ils jouiront des mêmes gages et privilèges que les autres.

VIII. Ils participeront à deux concours de tir par an, pour lesquels la ville fournit deux prix de 12 livres d'étain chaque, et une livre de poudre et autant de plomb par concurrent.

IX. En cas d'accident involontaire, il n'y aura pas de poursuite.

(5) D'après le compte de 1639-40, p. 107, il y a 50 voetboge schutters et 70 cloveniers ofte St-Sebastiaens camer.

(6) Cfr Poullet, E., *Histoire politique nationale*, II p. 85. Louvain, 1892.

armées. Au début du XVI[e] siècle, — après 1506 — celles-ci sont au nombre de trois, à savoir :

La gilde des *Archers* sous le patronage de S[te] Catherine;

celle des *Arbalétriers*, sous le patronage des S[ts] Georges et Sébastien ;

celle des *Arquebusiers*, sous le patronage de S[t]-Quentin.

A cause de l'exposé confus de nos prédécesseurs, il importait de terminer par cette synthèse.

Disons enfin qu'un document de l'époque donne quelques détails intéressants sur l'équipement de nos arbalétriers [1], dont on trouvera les privilèges et les règlements aux annexes.

JEAN GESSLER.

(1) « Item noch so laet ick den schutteren van Sinte Joris allen myn harnass ende geweer, dat ick achter laet, te weten eenen stalen boge met synen getuge, een yseren pansier, eenen crage, een borstplaet, harnasch op die erme, een hellebarde ende een swert. »

Testament de Josse Kangieters, du 17 février 1500. Registre VI de la fabrique d'église de St-Quentin (1686) p. 162 (Archives paroissiales).

Il y a quelques années, H. VAN NEUSS a publié, dans *l'Ancien Pays de Looz*, V (1901), p. 27 : *Le Testament d'un bourgeois armé de Hasselt*. Cette pièce intéressante appartient au commencement du XIV[e] siècle. Je n'ai pas osé en faire état pour prouver l'existence d'une confrérie armée à cette époque.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Reconstitution des Arbalétriers de Hasselt.

11 Août 1499.

Wij Burgermeestere, Gesworen, Rait ende ganse Gemeynte der Stat Hasselt, doen kont ind kenlich allen denghenen die dese opene letteren sien oft horen sullen onsen vruntlicken groet.

Want wij dan van onser eren wegen ind om bewaersamheit der vurs. Stat gemeynlick. qualick aff sijn mogen der gesselschappen van den twee eirbaren kameren van den gesworen schutten van den voitboge der vurs. stat ind oick daermede gesiert ind verwaert te sijne, gelijck onsen lieven geminden mebruederen den anderen eirbaren steden der ande van Ludick ind van Loon, om in der stat hulde ind ede te staen, ind hon geselschap gebruederlick te halden ind alle usagien ind manieren den boge behorende; so sijn wij guetlicken overcomen met een dele eirbaren, vromen gesellen, als tot gesworen schutten van den voitboge, om wederomme van nuwes en vordane die geselschappe ind minlicke bruederschap in die ere Godes almechtichs ind der twee heiligen merteleren Sint Joris ind St-Sebastiaens stentlick in eren te halden op alsullige renten, vryheide, vorwarden ind manieren hier nabescreven :

Voerane is geordineert dat tot vijfftich vrome gesellen toe sijn ind blijven sullen tot den gesworen voitboge; ind oft ymants van den gesellen tot eniger tijt dar toe onabel, werrechtich ind discordie makende bevonden wurde, die sullen die hoiftman, meestere ind koninckstafel, bij den meesten gevulge van den gesellen, mogen van hon scheiden ind afsetten uuter geselschappen. Desgelijcken were ymans oich onder hon, dien gelusde uuter geselschappen te scheiden, die sall geven der geselschappen enen Ingelschen nobel ind sijnen besten boge, ind daertoe gehalden sijn een jair lanck daerna schutter te blijven ind gelijck den anderen gesellen der stat te dienen oft zijs noet hedde, ind alsoe na dien jaer sijns eedts eerst verlaten sijn; ind wanneer bij afsterven, uutgaen oft affscheiden der selver geselschappen, enige geselle gebreke, dan sullensij te samen gaen ind met de hoiftman, meesteren ende Coninckss-

tavel hon getael vurs. vervullende, enen oft meer gebrekende, daertoe vrome ind nuts sijnde aennemen ind kiesen, ind alsullige voer Burgemeestere en de Raet presenteren ind doen hulden ind eeden.

Enegelick van den vijftich gesellen sall vordane desen eedt doen :

Ic swere bij God almechtich ind allen synen lieven heiligen, dat ic van deser uren vort sal hout ende getruwe sijn mijnen genedigen here van Ludick, nu sijnde, ende vort hout ende getruwe sijn der stat van Hasselt ende der selver Stat truwelicken dienen met den boge als een gesworen schutte loeffelick ende wael, den tijd sij des te done steet, na mijner bester macht ende mogentheit, in t gelijck hier na sall vercleert staen; ind dat ic sall gehoirsam sijn onzen hoiftman, meestere ind koninckstavel, ende mijnen gesworen geselle getruwe ende hemelick sijn in saken der vurs. Stat dienst aengaende. So help mich God ind al sijn heiligen.

Voert meer dat nijmants van der vurs. gesworen geselschappen vordane op sondage nocht op heilige dage op der geselschappen kamer comen en sall, Goids dienst ende hoichmesse en zij t' eerst uut ende gedaan, ten were dan dat sullix bij den deken, meestere ende conincxstavel geconsenteert wurde, oft dat die vurs. gesworen geselschap eer, om treffelicke noitsaken der vurs. stat oft der gemeynre geselschappen aengaende, bijeen geboden were geweest met honnen knape, der wellich bennen der hoichmessen ter bequemer tijt op die kamer comen mach, sijn gescheften aldaer bereet te maken tegen dat hoichmesse ind Goids dienst uut sijn sal, hierin uutgescheiden den dach als sij honnen vogel schieten ende die twee processiedage hier onder genoemt.

Is vort te weten dat die vurs. gesworen geselschap gehalden sal sijn ter Stat eren alle jair in twee omgengen, te weten : op den heiligen Sacramentdach, eerlick metten clederen, ind als men onse lieve Vrouwe omdreicht, sierlick int harnassche, behalven bennen desen eersten jair daervan ongevort te sijne anderen raet en beneemt dan. Ind alst gemeyn wake is, so en sullen sij neit dorven waken, mer wanneer dats noet is ind die Burgermeestere ende Raet selver waken, om eniger vreesen oft meren wille, ind den vurs. schutteren daer van versuchten, so sullen sij sculdich sijn te waken.

Item sij sullen alle jair honnen papegay schieten, ind honnen hoiftman, meestere ind koninckstavel kiesen, op sullicken betemelicken dach als geordineert sall werden; ende ter tijt sij honnen vogel schieten ende geschoten sullen hebben, sullen sij hon eerlicken, staetlicken ende met alle zedelicker manierlicheyt bijeen halden, so goiden, eirbaren, statigen mannen, toebehoirt, sonder enige pomperye (oft onbillicheyt) vort te stellen, als van peeckvaten te bernen, danserye te halden — ten sij der deken, meestere ende coninckstavel des orloff geven — mer in egheenre manieren onsedelicken 's nachts te braken, den Koninck oft die een den den anderen te baden oft bestermen, als leider hier voermaels plach te geschieden, vele quaets daer uut spruytende, daer der almechtich God groetlicken bij vertornt ende die zalicheyt der gemeynre stat zeer bij

vermindert waert, dwellich der barmhertich God all vergeven wille

Vort meer oft geviel — dat God verhuede — dat enich van den gesellen op die schietramen schoete, quetsde, leemde of ter doet brecht enigen minsche met ongevalle sonder argelist, die sall daer van ongevexeert sijn van der stad wegen.

Vort meer sullen die vurs. gesellen gevrijt zijn allsullige wapen ind geweer te mogen dragen als Scoutit, Burgermeestere ind Raet dragen mogen, sonder calengeren, beheltelick dat sij des orloff hebben metten meesten verdrage der selver geselschappen, ind oich des aff te staen alst hon van der geselschappen wegen verboden were.

Item alst gevielt dat Burgermeestere ind Raet ofte enige van den Rade versucken die hulpe ende bijstant vander gansser geselschappen, van een dele oft van sommige van den schutten, nadat die sake dan vallen ind gelegen sall syn om in der stat noetsaken bij te staen oft enege te vangen na der stat recht, so sullen die vurs. schutten die dar aff versoicht weren, sculdich sijn den Raitsluyden dar in bijstendich te sijne ind te done gelyck dien van den Rade. Ind weert sake dat der schutter enich hinder oft last crege van dien helpen ind bijstaen, dien sal hon die stat sculdich zijn aff te done ind zij daer aff scadeloes te halden. Weert sake oick dat hon om des bijstaens wille mespreken oft mesdaen wurde, dat sal hon oick gecorrigeert werden gelijck dien van den Rade. Oft oich geviele dat enich van hou gesellen tegen der stat kueren inhibitie worpe ende exequeren dede, die sall alsdan der selver geselschappen gepriveert ind affgesatt sijn sonder enich verlaet.

Item vort verlenen wij hon dat die deken, meester ende koninckstavel sullen macht hebben van allen scheltworden, onverdrage ind vuestslegen, die onder hon in honnen schietkamer oft solre gevallen, te peysen ind daar aff te verenigen, ind daer aff vander stat wegen, all weert geclaicht, geen brueken te heisschen nocht te nemen. Ind die dat claicht, sall verbueren aen die geselschap, also deck alst gevilt, sesse boddregers.

Item oft enich schutte, die nu is oft namaels bij hon opgenomen wurde, neit wael versien en were van boge ende harnassche, die sal sculdich sijn bennen enen jair na sijn aencomst hem redelicken te versiene van boge met der gereetschappen ind oich van harnassche, also dat hij neit begrepen en zij ind gelijck den boge schutterlick toebehoirt. Ind om hon geselschap aldus t' onderhalden, sullen sij alle jair van ons hebben die somme van vyftich assyse-cronen als nu ter tijt lopen, die wij hon aen den lentmerct overwijsen : gulde he min, so sall die stat toe doen ; gulde he meer, dat sall der Stat dienen ; ind hon sall, so deck des noet is, der stat recht geschieden over die assyser. Daertoe sullen sij jairlix van ons hebben op honnen maeltijt, als sij honnen papegay geschoten hebben, anderhalve ame van den besten wijne die dan bennen der stat ten tappe gaen sall ; hon knape sall oick van ons hebben t' allen twee jaren enen eirsamen rock ind capruyn, oft vier gulden daervoer, ind daertoe vrij

sijn bennen der stat van allen waken ende schettingen ind ongels, mer sall graven bij sijn ambacht alst vilt[1]. Ind weert sake dat die vurs. gesworen schutten van der stat wege versoicht wurden buten te trecken, gewapent ind met honnen bogen, daer die stat harer behoiffde, so sulde hon die stat wagenen ind perde doen om hon harnassche, bogen ende gereetschappen daer op te vueren. Ind weert dat over dry dagen lijden sulde, so solde die stat hon gemoede crijgen, in redelicken saken. gelyck men t' Sintruden ind in anderen steden pleecht. Ind alst gevilt dat d'lant gemeynlick uutreede, ind die stat met den clockslage ind standart volchde, so sullen die vurs. schutten der stat gereet sijn, ind des sal hon die vurs. stat op dat jair hon rente dobbeleren, te weten voer die vyftich cronen te hebben hondert assysecronen als vurs. staen, betaelt te werden van der stat anderen assysen ind incomeningen [2] in der manieren vurs. Oick sal die stat vortsane die schutten vurs. gehalden sijn in alle dese poenten, te weten : hon te leveren vier wagenen met perden ofte meer, om hon gereetschap, harnassche ind bogen dar op te vueren.

Vort meer sall hon die stat dan leveren garen tot honnen peysen ind geschutt. Ind oft dan geviel dat enich van den gesellen in die noet den anderen affvlue, die sall ewelich uut der Stat ind vrijheit van Hasselt gebannen werden, ind daertoe verbuert ind verloren hebben sijn harnassche, boge met der gereetschappen, der selver geselschappen aen te slaen.

Gevilt oich — daer God voer zij — dat enich van hon schutten op storme, strijde ind diergelijken uutsynde te versucke van der stat, geschoten oft gequetst wurden, so sal die stat dien doen helen ind erseteren op haren cost ; wurde he geleemt, neit beroeft sijn broet te winnen, so sall die stat aan hem versien in redelicker manieren, nadat die leemde gelegen sall sijn ; wurde hij geleemt ind beroeft synre lede, waerbij hij sijn broet neit gewennen en conde, so sall die stat sculdich sijn dien man te halden op haren cost na sijnen stade.

Item der boichmecker sall hon gereet sijn buten ind bennen, in orloge oft op schietspele, daer's sy's te done hebben sullen.

Item die vurs. gesellen sullen sculdich sijn te halden alsulke gewoenten van reynicheiden als den boge toebehoirt.

Vort meer sullen die vurs. gesellen op Goensdach in die Penxtweek, quatertemper synde, den Maendach te voren — nadat sij honnen papegay geschoten sullen hebben — mogen met eenre wayen in der vurs. stat grave honnen eydtvissche vangen vor eenen maeltijt, den sij met

(1) « Item den schutterknape GIELIS BAERTS na inhalt der schutterbrieve voer syn cledinge betaelt : 4 Rg. *Bouwmeester* 1509-10 fol 22 v°.

(2) *Le texte porte :* incomelingen.

malckanderen op honre cameren des vurs Goensdach snoenens verteren sullen in redelicken manieren. (1)

Alle wellige poenten, vrijheiden ind vorwarden vurs. staen ende geddueren sullen enen tijt van sesse jaren na datum deser letteren. Ind es gevorwardt, oft den vurs. schutten alsdan gelieffden aff te staen, so sullen sy metten meesten verdrage dat aeffgesproken ind opgeseet hebben een jaer te voeren voer Burgermeestere ende Raet dan wesende. Ind desgelycken mach die stat alsdan oich in derselver manieren opseggen of't haer gelieffden, doch verstanden dat die verbonden ind alle vorwarden vurs. altijt een jair na den opseggen gelycker maeten gedueren sullen ind all des.

In orkonde der waerheit, so hebben wij, Burgermeestere, Gesworen ende Raet ende ganse gemeynte der stat van Hasselt onsen ziegel hieronder doen aenhangen des elffde daichs der maent van Augusti in den jaer ons heren Jhesu Christi doe men screeff dusent [vierhondert negen ind negentich] vyfhondert en vijve (2).

[*Original sur parchemin* (3) *aux archives communales de Hasselt*].

(1) Quelquefois la ville rachetait ce privilège. Ainsi nous lisons dans le compte de 1508-09, fol.43 : « Item den gesworen voetboigen hon gaige betailt: 50 Rg. Noch hon betailt doen sy opwarts schoeten, dat sy neit in den grave visschen en souden : 2 Rg.

(2) Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la première date, indiquée ici entre crochets, a été barrée sur l'acte et remplacée par la suivante.

(3) Le parchemin, de très grand format, a servi de couverture à un compte communal. On lit au dos : *Reckeninghe Art Jonckeren 1513-14*. On pourrait en conclure que l'accord n'a pas été en vigueur pendant bien longtemps.

II

Réorganisation des Arbalétriers de Hasselt

24 avril 1545

Wij, Georgius van Oestenryck, busscop tot Ludick, hertoch tot Bulioen ende grave tot Loen, etc. ende wij, Burgemeester, geswoeren ende gansen raet der stadt van Hasselt, groyt in onsen Here met kennisse der waerheyt.

Doen kondt eenen iegelijcken met desen oepenen brieff want, overmits eenen verdraghe, goeden wille ende eendrachtige deliberatie geraemt, gemaect ende geordineert is een geselscap ende broederscap van Sinte Quintijns gesellen, portere ende ondersaten der vurs. stadt van Hasselt oft ander goede mannen te haldene, gelyck in andere goede steden gewoenlic is te halden, totten getale van vertich oft vijftich gesellen, voetboeghe scutteren. Ende omdat orbarlic ende profitelyck syn sal gelyck den boege wael toebehoert die vurs. geselscap te bescudden ende te verhueden van onredelycken ende ontamelycke dingen van discordie, die onder hen in tocomende tijde bij avontueren vallen oft gescieden mocht, eenen goeden wech van bescuddenisse daer tegen te suecken metten welcken die vurs. geselscap ende ghebroederscap volcomelyk met vreden hon geselscap houden ende volbrengen moegen, soe ist dat wij, Georgius van Oestenryck, busscop tot Ludic, etc. ende wij, Burgemeesteren, Geswoeren ende Raet vurs. der voerg. geselscap ende gebroederscap geven ende verlenen, gegeven hebben ende verleent hebben dese nabescreven poenten van ordinantien tot onsen wederroepen te houden, opdat die onsedige ende ongehoersame te baet ghecorrigeert moeghen werden van honder mesdaden ende bruecken in der manieren nae bescreven. Dat is te weten dat die voerg. broderscap alle jaer, op den dach dat sij honnen papegay gescoeten sullen hebben, kiesen sullen, metten meesten verdraghe van hen, eenen deken, twee meesters ende vier conincstavele die welcke onder hen eenen eedt doen sullen als honder geselscap toebehoert die broecken van den boeghe trouwelick in te brenghen met pendinghen mits deicken, meesteren ende coninckstavelen als van den boege comen sal. Ende wy daerteghen rebel waer,

die zoude verboeren een boet van 12 stuyveren, ende dieghene die by vader ende moeder woenen in honnen cost. oft niet pandich en waren, als die alsdan geboeden werden te coemen op die camer, dat sij alsdan terstont comen sullen ende betalen, oft des deickens, meesteren ende coninckstavelen moet te gecrijghen. Ende wy daer contrarie teghen waer, dat die oeck verboeren die grote boete. Ende alsdan van versuecke des dekens oft meesteren. soe sal der scoltet vurs. van onsen wegen hon eenen geswoeren boede verlenen om die alsdan te panden ende gehoersam te maken.

Voert meer soe sullen die gebroederscap sculdich sijn te vieren alle jaer die heijlige vierdagen ende die te houden, dat is als men opwaert schiet ende als men dat heilige sacrament ende ons lieve vrouwe omdraecht, sullen sij eerlyck in die processie ende omganck gaen, chierlijck in hon clederen, op een boet van 12 stuveren, ende op Sinte Quintens dach ter kercken ende ten offer gaen op een boet van 2 stuveren. Voert ten dage als sy opwaerts scieten sullen, soe sullen sij een iegelyck eenen tabbart van eender cledingen maken bij den meisten verdraghe, ende so wy daer gebrekelic in ware, die sal verbueren 6 stuveren. Ende soe wy daertegen rebel ware ende niet gelden en wolde, die solde verboeren 12 st. en daer toe hon geselscap moeten derven ende alsdan metten meisten verdraghe eenen anderen broeder te kiesen. Ende die tabbarden sullen sij maecken metten meesten verdrage als hem dat gevuegen sal.

Voertmeer als die cnaep van beveele des deickens, meesteren, coninc-stavelen geboeden wert om te gaen van wat saecken dat sij die geselscap ter cameren, scietramen oft ten anderen gedeputeerden steden te comen ende die rebel waer ende niet en quaem, die sal verbueren 1 st. beheltelic hare node. Ende of't der cnaep vergheite, soe sal hij verbueren 1/2 stuiver.

Voert soe wye gecoeren wert totter officien te houden metten meesten verdrage ende aenneempt te houden (1), die sal die houden een jaer lanck. Ende wy daer tegen rebel waer ende niet houden en wolde, die sal verboeren 10 st., nochtans geselscap niet moegen derven, hij en sal ten eersten betalen totter andere bruecken 12 st.

Voert sullen sij ghemeenlijcken halden allen anderen ordinantien, den boege toebehoerende, die deicken, meesters, coninckstavelen metten meisten verdrage ordineren ende setten sullen, een iegelijc op sijn bruecken ende penen, toe te comen altoes van den groeten boeten een derdedeel den scoltet van wegen ons genedigen heeren, dat ander deel der stadt ende dat derde deel der broederscap Ende oft geviel, dat eynich van den gesellen, hon devoyr gedaen hebbende op die scietramen, scoeten, quetsden oft leempden eynigen man oft persoen oft soe hij weer sonder argelist. die sal daervan van den Scoltet van wegen mijns G. H. ende stadt quyt zijn.

(1) Les quatre derniers mots ont été ajoutés en marge par une autre main.

Voert verlenen wij hon dat die deicken, meesteren en de conincstavelen sullen macht hebben in alle sceldende worden, onverdrage ende tot zijpende wonden toe, die onder hen in hennen scietramen oft camere gevallen mochten ende hen daeraff te verenigen ende daervan van den scoltet vanwegen ons genedigen heren ende stadt quyt zijn, al wert geclaecht, egeen bruecken te eysschen oft te nemen; ende soe wy dat claechde, solde verbueren aen die gesellen 5 rinsgulden.

Dese vurs. ordinantien hebben die vurs. broederscap in goeder trouwen wael ende volcomelick geloeft te halden ongebrokelic, op die bruecken, boeten ende penen vurs. ende die in te brengen sonder argelist.

In orconde der waerheyt, soe ist dat wij, Georgius van Oestenrijck, busscop tot Ludic, hertoch etc. onsen properen ziegel hebben hier aen doen hanghen; ende wij, burgermeesters, geswoeren ende gansen raet der stadt van Hasselt vurs. hebben onsen zieghel van saecken desen vurs. openen brieve bij den ziegel ons G. H aenghehangen.

Gegeven ende verleent int jaer ons Heeren duysent vyffhondert ende vijff ende veertich, den vier ende twintichsten dach in den Aprille.

[*Original sur parchemin aux archives communales*].

III

Création d'une section d'Arquebusiers au sein des Arbalétriers.

1548

Wy burgermeesters. gheswoeren ende dy gansen Raet der stadt Hasselt, groet in Onsen Here met kennisse der waerheit. Doen kont eenen yegelyken met desen openen brief, want overmits eenen verdraghe, goeden wille ende eendrachtige deliberacie geraemt, gemaect ende gheordineert is een geselscap uut den voetboghe scutteren, dy met der haecken sullen scieten tot bescherminge (1) ende sterckheit onser stadt, nochtans niet crenckende noch afnemende haeren brieff oft carten de voetboeghe aenghaende, haer voermaels verleent ende ghegeven synde, des sal dit voorscreven gheselscap sterck syn totten getale van veertich gesellen, ondersaten ende poerters der voers. stadt Hasselt; des sullen dese voors. gesellen der stadt Hasselt eenen eedt doen, hulde ende trouwe te syn aan craut ende loet te bewaren ende haer laeten te vinden een yegelyck tot synder geoerdeneerden plaetsen (2) als eenich allarm quaem ende altos te doen tot profijt ende sterckyt onser stadt voers., altijd swerende eenen toest van ses jaren durende, ende binnen dese ses jaren dy voetboghe camer nochtans niet te verlaten: Soe ist dat wy, burgermeesteren, ghesworen ende raet voers. der voers. geselscap geven ende verlenen, gegeven hebben ende verleent hebben dese naebescreven poenten.

Inden eersten, sullen sy hebben alle jaer veertich hornsgulden voer haer gayge oft solt, ende eenen hornsgulden voor haren knape, maect tsamen 41 hornsgulden, vallende altijt op haren feestdach vanden voetboge. Voert meer haer camerhuer vrij ende haer feestbier als sy den

(1) *Le texte porte* beserminge.

(2) *On lit dans l'acte* geordeneeden plaesen.

vogel scieten van axsies vrij. Voertmeer alle jaer zal men haer geven tweemael prysen om te leren scieten, elcken prys van tweën swaer synde 12 pont teens.

Voertmeer als sy waken elck des nachts eenen stuyver brabants voer haren loen ende ghevryt te syn in de gebuerwacht als sy moeten waken met der haecken. Ende voertmeer oft geviel — daer 't Godt voer bewaren wille — dat enich geselle ongeval crege in den storm, oft in den dienst onser stadt gequetst oft gewont worde van den bussen, waerbij dat hij geen broet gewinnen en mocht, soe sal hij een redelyck onderhalt hebben van onser stadt nae synen staet.

Voert meer haeren berch gevrijt, oft plaetse dy wy haer verlenen sullen ghelyck ander ghesworen scutteren-bergen.

In orconde der waerheyt, soe ist dat wy, burgermeesteren, ghesworen ende den gansen Raet der stadt Hasselt voersc. hebben onsen ziegel van saken desen voers. openen brieve hier aen ghehangen.

Gegeven ende verleent int jaer ons Heeren dusent vyfhondert ende achtenvertich.

[*Original sur papier aux archives communales.*]

PROCES-VERBAL.

SÉANCE DU 5 JUIN 1921.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures, à Bruxelles, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Tahon, président Blomme, Kintsschots, Stroobant, lieutenant-colonel de Witte, vicomte de Jonghe, baron Holvoet, Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Coninckx, Destrée, Casier, Paris, dom. Berliere O. S. B., membres titulaires.

MM. Capart, Sibenaler, Vander Borren, Terlinden, Bautier, Poupeye, Van Bastelaer, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Geudens, baron de Loé, de Behault de Dornan, De Ceulener, Hulin de Loo, chanoine Vanden Gheyn, Comhaire, Bergmans, membres titulaires.

MM. Brunin, Des Marez, Buschmann. Hasse, abbé Philippen, De Bruyn. Gessler, Macoir, membres correspondants regnicoles.

MM. le baron G. vande Werve et de Schilde et Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 avril ; celui-ci est adopté sans observations.

Il est donné connaissance de lettres par lesquelles MM. Tahon et le baron Holvoet, ainsi que MM. Terlinden et Gessler, remercient respectivement pour leur nomination de membres titulaires ou correspondants regnicoles.

Lecture est faite d'une lettre de la Fondation universitaire, qui annonce que la Commission des publications a accordé à l'Académie un subside de 5000 francs pour la publication de ses annales pendant l'année 1921.

L'assemblée adresse de chaleureux remerciements à M. le vice-président Saintenoy, grâce à l'intervention duquel ce succès a été obtenu.

MM. Saintenoy et Donnet sont désignés pour représenter l'Académie au prochain Congrès de la Fédération des sociétés d'archéologie à Tournai

M. Saintenoy est également délégué au même titre au Congrès de la Société française d'archéologie, à Limoges.

M. le président adresse, au nom de l'Académie, des félicitations aux divers membres qui, récemment, ont été honorés de promotions ou de nominations dans les Ordres nationaux, notamment : dans l'Ordre de Léopold, grand-officier M. Pirenne; commandeur, M. le Dr Jacques ; officier, MM. Errara et chanoine Zech ; chevalier, MM. Terlinden et vander Essen. Dans l'Ordre de la Couronne, commandeur, M. Hulin de Loo et officier, M. le chanoine Maere. M. Stroobant a été autorisé de surcharger de rayures d'or la décoration dont il était porteur.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste de publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1921 ; il donne également lecture du compte-rendu analytique des principaux de ces ouvrages. Ces documents seront insérés dans les bulletins.

M. Jos. Casier, utilisant les indications qu'il a puisées dans des documents manuscrits que possède la bibliothèque de l'abbaye de Bornhem, décrit et fournit des indications d'origine, concernant les meubles qui, autrefois, étaient conservés dans l'abbaye de St-Bernard sur l'Escaut. Presque tous appartiennent à l'art des XVIIe et XVIIIe siècles. Beaucoup d'entre eux existent encore, disséminés dans diverses églises belges et étrangères. Tel est le cas, entre autres, pour la chaire de vérité, qu'on retrouve dans l'église Notre Dame, à Anvers, et surtout pour les stalles qui sont conservées aujourd'hui dans l'église de Wouw, localité située entre Roosendaal et Bergen op Zoom. M. Casier décrit ces œuvres d'art et étudie en détail les sculptures qui les ornent.

L'étude de M. Casier trouvera place dans les Annales.

M. Donnet résume un travail dans lequel il fait connaître une spéculation immobilière à laquelle présida, au XVIIe siècle, un membre de l'ancienne famille patricienne des van Berchem. Un

terrain, appelé le *Paepen moer*, situé sur le territoire de la seigneurie de Berchem, aux portes d'Anvers, fut morcelé et coupé par diverses avenues. Les terrains furent vendus en lots et achetés par des personnages qui tous, jouèrent à cette époque, à des titres divers, un rôle intéressant. Ce furent notamment le graveur Liefrinck, le chanoine Beyerlinck, le docteur Lazare Marcquis, et enfin Christophe Plantin. Des détails topographiques et historiques complètent l'exposition de cette spéculation financière.

M. Paul Saintenoy, grâce à ses recherches dans les archives de Vienne, a pu reconstituer, dans tous ses détails, les moindres circonstances de l'incendie du palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, pendant la nuit du 3 au 4 février 1731. Foule de détails suggestifs permettent de se rendre compte des principaux incidents de ce tragique événement. Heureusement des œuvres d'art, d'un prix inestimables, tels les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, les tapisseries, les orfèvreries religieuses de la chapelle, le trésor de la Toison d'Or, purent être sauvés. C'est à la suite de cette catastrophe qu'une partie de ces richesses artistiques fut transportée en Autriche. Aujourd'hui, à juste titre, le gouvernement belge en réclame la restitution.

Les communications de MM. Donnet et Saintenoy figureront dans les Annales.

M. Destrée fait part du décès de M. de Farcy et rappelle les services qu'il a rendus à l'érudition par la publication de ses travaux archéologiques, notamment de son grand ouvrage sur la broderie, de ses études sur la cathédrale d'Angers, sur les tapisseries et sur maints autres sujets encore.

M. Paris appelle l'attention sur le projet d'impôt que le ministre des finances se propose de présenter aux Chambres. Parmi les objets mobiliers, que l'impôt frappera, se trouvent spécifiées les œuvres d'art, les antiquités et les livres. Il serait nécessaire qu'une différence soit faite entre les objets de ce genre, qui peuvent être rangés dans la catégorie d'objets de luxe et ceux qui doivent être considérés comme instruments de travail. Ces derniers devraient absolument être exemptés de l'impôt. Si cette loi devait entrer en vigueur, elle aurait pour conséquence non seulement de paralyser l'action scientifique, mais de provoquer la vente et l'exportation à

l'étranger des richesses artistiques et intellectuelles du pays. M. Paris propose d'écrire une lettre dans ce sens au ministre.

MM. le baron Holvoet et Destrée appuyent cette proposition qui est adoptée par l'assemblée.

Le secrétaire fournit quelques détails au sujet de l'organisation des cours d'histoire et d'archéologie, dont M. le ministre des sciences et des arts a confié la direction pour Anvers, à l'Académie. Ces cours s'ouvriront prochainement, sous la présidence de M. Donnet et seront donnés par MM. Buschmann, Hasse, abbé Philippen, Cornette et Delen.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOS. CASIER.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et Juillet 1921.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

TORRES.	Noticia sobre la ceramica de Paterna.
EM. VAN HEURCK.	La therapeutique des couronnes en fer forgé.
—	Vlaamsche van Eyck dag.
JENKIN LLOYD JONES.	An artilleryman's diary.
JOSEPH BRASSINE.	Les déprédations allemandes à l'Université de Liège.
ID.	Lucien Renard Grenson.
RAYMOND BONAFAUS.	Henri de Kleist. Sa vie et ses œuvres.
GESSLER & VARDERSTRAETEN.	Algemeen repertorium der Hasseltsche ordonnantieboeken.
E. TEIXERA DE MATOS.	Laster met bedrog.
FERNAND DONNET.	Compte-rendu analytique. Octobre 1920.
ID.	Compte-rendu analytique, Février-mars 1921.
CHAN. VANDEN GHEYN.	Retable de l'Agneau mystique. La vente d'Adam et Eve en 1861.
PAUL SAINTENOY.	Rapport sur le centenaire de l'Ecole des Chartes.

AD. DE CEULENEER.	La charité romaine dans la littérature et dans l'art.
L. STROOBANT.	La nécropole à incinération de Ryckevorsel.
G. HASSE.	Un ancien aqueduc dans le polder d'Oorderen.
PAUL BERGMANS.	Note bibliographique. Em. Dony. François Duquesnoy.
ID.	Rapport sur les travaux de la commission de la biographie nationale.
ID.	Rapport sur le mémoire du Dr Van Doorslaer.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES.	Société royale belge de géographie. Bulletin 44e année, fasc. 3.
ID.	Académie royale de Belgique. Classes des lettres et des sciences morales et politiques. Bulletin 1921 n° 4, 5 en 6. Mémoires, collection in 8°, 2e série, tome XIIIV, tome XVI fascs. Classes des Beaux-Arts. Bulletin 1921 nos 4-5. Exposition d'œuvres d'académiciens décédés, Catalogue.
ID.	Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin Ve série. tome I nos 5 et 6.
ID.	Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel, 23e année nos 7 et 8.
ID.	Société royale de numismatique. Revue belge de numismatique et de sigillographie 73e année, 1e et 2e livr.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Académie voor taal- en letterkunde. Verslagen en mededeelingen Febr -Maart.

MALINES.	Cercle archéologique.
	Bulletin. Tome XXVI.
MONS.	Cercle archéologique.
	Annales, tome XVI.
TURNHOUT.	Cercle historique et archéologique de la Campine. Taxandria.
	Annales 1921 n° 1.
ISEGHEM.	Franciscana.
	IV n° 3.
PARIS.	Polybiblion. Revue bibliographique universelle.
	Partie littéraire. tome CLI 5e et 6e livr.
	Partie technique, tome CLIII 5e et 6e livr.
ID.	Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.
	Comité des travaux historiques et scientifiques.
	Bulletin archéologique, année 1919, 2e livr.
ID.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 4e année, 1, 2, 3, 4, 5.
ID.	L'amour de l'art. 1re année 1 à 8, 2e année 3, 4.
ID.	Société française d'archéologie.
	Bulletin monumental, vol. LXXX, n° 1-2.
ID.	Université de Paris. Bibliothèque d'art et d'archéologie.
	Répertoire d'art et d'archéologie. Index alphabétique.
MONTPELLIER.	Académie des sciences et lettres.
	Bulletin Mai à Décembre 1920.
SAINTES.	Société des archives historiques.
	Revue de Saintongue et d'Aunis, XXIXe vol., 5e et 6e liv.
AIX-EN-PROVENCE.	Université d'Aix.
	Faculté des lettres. Annales, tome X nos 3-4.
	Faculté de droit. Annales nouvelle série n° 6.

AIX-EN-PROVENCE.	L'Université d'Aix aux étudiants alliés.
SAINT OMER.	Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique 255e livraison. Mémoires, tome XXXII.
AMIENS.	Société des antiquaires de Picardie. Mémoires, 4e série, tome IX.
CAEN.	Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, mémoires 1918-20.
NANCY.	Académie de Stanislas. Mémoires, 6e série, tome XVII.
LE HAVRE.	Société havraise d'études diverses. Recueil des publications 1920, 3e et 4e trim.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Bulletin, 210e livraison.
MONTPELLIER.	Société archéologique. Bibliothèque. Catalogue des manuscrits.
DIJON.	Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Mémoires, tome XVI 4e fasc. tome XVII, 1e 2e 3e et 4e fasc.
POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest. Bullettin, 1r trim. 1221.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche leeuw ». Maandblad XXXIXe jaarg. no 5-6.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana. Bolleti, Marg-Juny de 1921.
ROME.	R. Accademia Nazionale dei Lincei Annuario 1921.
CAMBRIDGE.	Antiquarian Society. Proceedings no LXX.
BERKELEY.	University of California. Chronicle and official record, vol. XXII, nos 1, 2, 3, 4.

CAMBRIDGE.	Peabody museum of american archeology and ethnology. Papers vol. VI n°2.
WASHINGTON.	Smithsonian institution.
	Report for 1918 p. 493-526.
	Report of the U.-S. Nationel Museum 1920.
	Bureau of American ethnology. Annual report 29, 30, 31.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings. Vol. LV, n° 10. Vol. LVI, n°s 1, 2, 3, 4.
MADISON.	State historical Society of Wiscousin.
	Proceedings. 1912, 1913, 1914.
	Original papers, n° 8.
NEW-HAVEN.	Connecticut Academy of arts and sciences.
	Transactions. Vol. XXV. pages 1-92.
DAMAS.	Académie arabe.
	Revue n°4.
CALCUTTA.	Archaeological survey of India.
	Memoirs n° 8.
MANDALAY.	Archaeological survey of Burma.
	Epigraphia Birmanica. Vol. II, part. I.
BATAVIA.	Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
	Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde. Deel LIX. afl. 6.
	Oudheidkundig verslag 1920. 3e en 4e kw.
TOKYO.	The Tokyo imperial University.
	Calendar 2580 à 2581.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS.	Librairie Hachette.
	Catalogue.
POONA.	The oriental book supplying agency.
	History and mediaeval.
LEIPZIG.	Karl. W. Hiersemann.
	Katalog 493. Kunstgeschichte.
ID.	K. F. Kœhler.
	Neuerwerbungen, hefh. 33, 34, 35.

BIBLIOTHÈQUE.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1921.

MESSIEURS,

Dans mes précédents comptes-rendus j'ai déjà signalé, à diverses reprises, au fur et à mesure de leur publication, les rapports dans lesquels étaient consignés les dégâts commis dans nos provinces par les Allemands. Ces dégâts affectaient surtout les centres intellectuels, les établissements d'enseignement universitaire, les organismes scientifiques. Une nouvelle preuve de cette «culture» barbare, nous est apportée par M. Brassine. Dans un album, récemment publié, il a réuni une série de documents, prouvant à l'évidence *Les déprédations allemandes à l'Université de Liège.* Les locaux universitaires furent pillés et saccagés, les laboratoires furent dévastés, les médailliers furent vidés de leur contenu, les locaux furent déshonorés par une saleté indescriptible. Des photographies attestent, sans erreur possible, la réalité de ces brigandages et, détail piquant, bon nombre de ces reproductions sont faites d'après des clichés que les ennemis eux-mêmes avaient pris et qu'ils ont abandonnés lors de leur fuite. Aucune négation n'est donc possible.

En 1519, le 10 août, une flotte composée de cinq navires, commandés par Magellan, appareilla à Séville, pour se rendre à la recherche d'un passage aux Molusques, dans la zône accordée à l'Espagne, par le pape Alexandre. A bord de ces vaisseaux, plusieurs Belges avaient pris place. Ils étaient originaires de diverses localités : de Bruges, de Menin, de Bruxelles, d'ailleurs encore. Le matelot Antonio Flamenco était natif d'Anvers, ainsi que Juan Flamenco et Pedrares. Les uns étaient bombardiers, les autres matelots. Tous à peu près eurent un sort funeste, et aucun ne revit sa patrie. Si le rôle qu'ils jouèrent dans cette expédition ne fut pas prépondérant, il est toutefois intéressant de constater cette *Particicipation au premier voyage de circumnavigation*. C'est la tâche dont s'acquitte M. Alfred Gumma y Marti, dans une communication accueillie dans le Bulletin de la Société royale belge de Géographie de Bruxelles (44 année, fascicule 3).

Il est *Une tradition d'atelier chez les van Eyck*, qui constitue en quelque sorte, une preuve d'authenticité. Elle consiste en la reproduction sur les moulures des cadres des tableaux à sujets de piété, d'un texte d'édification pouvant être lu par les fidèles, de longues inscriptions à tendances théologiques, tracées en lettres capitales. M. le comte Durrieu, qui étudie cette question dans une notice que publie le «Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques» (année 1919, 2e livraison, p. 304), est d'avis qu'on ne trouve pas cette tradition appliquée avec le même degré caractéristique d'ampleur, ailleurs que dans l'atelier des van Eyck. Pour prouver cette affirmation, il cite diverses exemples caractéristiques, tels le polytique de l'Agneau mystique, le triptyque du musée de Dresde, le double volet du musée de l'Ermitage, la Vierge du chanoine vander Paele du musée de Bruges, etc. D'autres inscriptions étaient encore employées avec prédilection par les van Eyck ; elles étaient inscrites sur certaines parties de leurs œuvres, sur les vêtements des personnages qu'ils représentaient. Ces textes étaient souvent en tout ou en partie composés de lettres grecques. L'une de ces inscriptions, répétée sur plusieurs œuvres, est flamande. Ce sont les mots : «Als ick Kan», que M. Durrieu présume avoir été la devise personnelle de Jean van Eyck.

Entre Diest, Tirlemont, Louvain et Arschot s'étend cette partie

de la province de Brabant, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Hageland. Contrée essentiellement agricole, parsemée de bosquets d'arbres, elle est habitée presqu'exclusivement par des cultivateurs et des ouvriers. Elle offrait donc des éléments intéressants pour ceux qui voulaient étudier la situation actuelle des populations rurales. C'est à cette tâche que se sont consacrés MM. Vleerbergh et Ulens, dans leur ouvrage *Het Hageland*, que publie l'Académie royale de Belgique dans ses Mémoires in 8° (2e série, tome XIII, fasc. III). Leur enquête a été minutieuse et approfondie. Ils ont étudié, avec soin et avec un grand luxe de détails, la situation de la population pendant le XIXe et le commencement du XXe siècle. On trouvera dans ce travail des indications nombreuses, au sujet du régime de la propriété, de l'état matériel des fermiers et de leurs domestiques ou ouvriers, ainsi que sur la situation économique et intellectuelle de cette population rurale.

Dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques (1921, n° 5, p. 150), le R. P. Delehaye S. J., examine quel fut le régime religieux des soldats chrétiens dans l'armée romaine et quel sort leur était réservé en certaines périodes de crise, notamment pendant *La persécution dans l'armée sous Diocletien*. En temps ordinaire, les soldats chrétiens n'étaient astreints à aucun acte religieux ; le danger d'idolâtrie n'était pas bien grand. Sous Diocletien, cette situation devait se modifier. L'empereur réorganisa le cérémonial officiel ; il y introduisit un acte d'hommage, qui constituait, en quelque sorte, l'adoration de la personne impériale. Mais ce n'est, toutefois, pas ce point qui fut l'origine de la persécution. Celle-ci naquit à la suite du refus de participer aux sacrifices, participation qui constituait l'épreuve choisie, imposée aux officiers chrétiens. Cette persécution aboutit à faire chasser de l'armée un grand nombre d'entre eux, «mais fit relativement peu de martyrs dans le sens strict du mot».

Le tombeau de Philippe le Hardi, à Dijon, par Jehan de Marville, fut continué après sa mort en 1389, par Claus Sluter, mort en 1405 et achevé par son neveu Claus de Werve, en 1411. On connait, d'après d'anciens dessins, la série complète si typique de deuillants ou de pleurants qui en peuplaient les arcatures. Ces précieuses figures étaient en parties perdues. L'une d'elles vient d'être retrouvée

et identifiée sans conteste M. Chabeuf la décrit et en fournit une belle reproduction dans les Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Cette figurine correspond exactement à la description que M. le colonel Andrieux a donné dans son intéressant ouvrage : « Les pleurants aux tombeaax des ducs de Bourgogne» de l'une de celles dont il constatait la disparition. Sa filiation est bien établie : c'est donc encore un disparu, heureusement retrouvé, (Tome XVII p. c. CXLIX et CCCXXXII).

Courajod avait écrit que «la sculpture bourguignone est flamande d'origine». Il semble qu'un mouvement se produise actuellement dans le but d'infirmer cette thèse. On n'est pas encore parvenu à prouver sa fausseté, mais on tâche de l'affaiblir par des attaques de détail. C'est ainsi que dans la même publication que nous venons de citer (vol. XVI p CLXVI) M. Drouhot fait observer que l'atelier de Champmol, que Mgr Dehaines avait qualifié d'atelier flamand, comprenait, en réalité, deux Hollandais, un Aragonais, un Dauphinois ou un Provençal. Claus Sluter et Claus de Werve sont les deux sculpteurs que l'on désigne comme Hollandais, qualification qui nous paraît bien moderne pour cette époque et qui semble faire état de frontières qui, en réalité, n'existaient pas alors. Quant à Jean de Marville, divers auteurs lui avaient attribué une origine wallonne ou tout au moins mosane. Aujourd'hui, des archéologues lorrains voudraient établir qu'il est originaire du village de Marville, dans le département de la Meuse. Il est probable que, faute de documents précis, les partisans de ces diverses thèses, continueront à produire des conclusions en sens contraire, sans parvenir toutefois à obtenir une certitude.

La bataille de 507 entre Clovis et Alaric, devait avoir pour la civilisation, pour l'avenir de la France, les conséquences les plus décisives. Les Goths y furent définitivement vaincus et les Francs purent désormais jouir en sécurité de l'empire qu'ils avaient créé en deça du Rhin. Toutefois, l'endroit précis, où la bataille s'était livrée, n'était pas établi avec certitude. Divers auteurs avaient étudié la question, sans pouvoir aboutir à une solution unanime. A son tour, M. le commandant Lecointre reprend le problème, après avoir scruté tous les textes primitifs qui mentionnent l'évènement et dont le plus ancien, celui de Grégoire de Tours, semble encore le

plus circonstancié et le plus exact, après s'être entouré de toutes les indications que pouvaient offrir la topographie des sites du Poitou, et faisant état des probabilités que justifient les règles de la tactique militaire en usage à cette époque, l'auteur reconstitue les mouvements stratégiques des deux armées, stipule leurs itinéraires respectifs et conclut en affirmant que la lutte finale se livra à environ dix lieues gauloises de Poitiers, sur les bords du Clain, le long de la voie romaine et à proximité du village de Voulon. Les Francs y eurent le triple avantage du nombre, du terrain et de la surprise ; leur victoire fut écrasante. (Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin du 3e trimestre de 1918, page 423).

Dans la même publication (3e série, tome IV, no 1 et 2 p 176) M. Chauvet étudie *Les tombeaux percés d'une fenêtre* Bon nombre de tombes, munies soit sur le couvercle, soit sur le côté, d'une ouverture, ont été découvertes dans diverses provinces françaises. D'autres se signalaient par un orifice ou cheminée qui permettent les communications avec l'urne funéraire et pouvait livrer passage aux libations. M. Léon Maitre, qui avait précédemment étudié la question était d'avis qu'on se trouvait en présence d'une conséquence des croyances à l'immortalité de l'âme, répandue par l'Evangile. D'autre part, M. Barbier de Montaul signalait cette particularité dans des tombeaux gallo-romains. D'autres auteurs ont établi que même les peuplades préhistoriques, dans leurs sépultures aménageaient des communications permettant aux vivants d'atteindre les restes des morts. M. Chauvet, en réunissant ces constatations diverses, pense que les ouvertures des tombeaux du moyen-âge, sont l'expression d'un long passé religieux, difficile à préciser, à peine entrevu, antérieur au christianisme, établissant des rapports entre les vivants et les morts. Ces manifestations ont paru neuves parce que l'on n'a pas tenu compte ou pas connu les intermédiaires.

Un groupe d'écrivains d'art ont, par leurs études abondamment illustrées, constitué une livraison spéciale de «La Renaissance de l'art français et des industries de luxe», entièrement consacrée à *Ingres*, à l'occasion de l'exposition de ses œuvres, récemment organisée à Paris Henry Lapauze, qui a consacré déjà tant d'ouvrages à la louange de ce grand artiste, récapitule en préface les motifs de son admiration. Un douzaine d'études, signées de noms autorisés,

analysent ensuite diverses œuvres du maître, expliquent ses tendances, exposent certaines c rconstances de sa vie, communiquent les appréciations de ses élèves, résument le rôle qu'il a joué et l'influence qu'il a exercée sur l'art français. Il est intéressant de s'initier aux phases diverses d'une période picturale qui, sans être guère bien éloignée de nous, diffère toutefois tant par sa physionomie spéciale, des conceptions qui, aujourd'hui, règnent en maître dans certaines sphères artistiques.

Une autre revue française, «L'amour de l'art», nous apporte aussi quelques articles qui, entre beaucoup d'autres, méritent d'attirer l'attention. Voici, par exemple, ceux que M. Zoudman consacre à *La photographie et radiographie des tableaux*. La nouvelle méthode de radiographie, appliquée aux œuvres d'art, a provoqué des résultats déconcertants. Non seulement ce procédé scientifique a permis de déceler des retouches habilement dissimulées, des restaurations plus ou moins anciennes, mais a fait encore découvrir des signatures, des inscriptions, des monogrammes que le caprice de l'artiste avait semés sur la toile vierge, et que la peinture qui les recouvrait, avait rendus absolument invisibles à l'œil nu. Cette découverte, appliquée aux œuvres anciennes des musées français, a permis de faire des attributions justifiées.

M. Percy Brown a étudié *Les miniatures indiennes* qui, depuis quelque temps, ont pu systématiquement être classées. Au moyen âge, elles ont été influencées par deux grandes écoles ; c'est, d'une part, la peinture purement indigène, mystique, religieuse et domestique et, d'autre part, l'art matérialiste, éclectique des empereurs mughals. Chacune de ces écoles possède ses tendances propres, ses œuvres distinctes, quoiqu'ayant travaillé parallèlement, elles devaient, dans beaucoup de cas, voir la démarcation qui les séparait, fortement atténuée. La peinture médiévale aux Indes jusqu'ici n'avait guère été étudiée ; elle ne méritait pas ce dédain ; les miniatures qu'elles a produites militent largement en sa faveur et prouvent qu'elles sont dignes, à plus d'un titre, d'attirer l'attention.

Au milieu du XVe siècle, une peinture essentiellement française, florissait en diverses provinces, en Bretagne, en Provence, en Auvergne, ailleurs encore, tandis que déjà les œuvres de certains

artistes, trahissaient des influences italiennes. Telle est la thèse que développe M. Lachartre dans ses *Notes sur la naissance de la renaissance en France*. De nombreuses œuvres artistiques : peintures, tapisseries, fresques, témoignent de la vigueur et de la perfection de l'art français. Si celui-ci s'est, à cette époque laissé peu à peu dominer par les influences italiennes, ce n'est pas à cause d'épuisement, mais uniquement par engouement pour le génie classique, par cette passion de l'antiquité qui imprégnait alors la littérature et qui lentement s'infiltra dans l'art qu'il finit par dominer entièrement.

Les polémiques qu'ont récemment suscitées certaines œuvres artistiques, dans lequelles un sentiment religieux extrême s'extériorisait presqu'entièrement au détriment de la forme, et des formules traditionnelles, donnent de l'intérêt aux *Notes sur Mathias Grünewald*, que publie M. Mourey. Huysmans avait déjà, dans ses «Trois primitifs», analysé et magnifié le polyptique du musée de Colmar. Sa parenté, son influence sont évidentes dans les productions de certains de nos peintres modernes. D'autres œuvres de ce grand artiste, commandent aussi l'admiration. Ce fut, sans conteste, un précurseur. Avec une virtuosité sans pareille, une fantaisie intarissable, il s'applique à spiritaliser ses sujets, et tout en restant réaliste, il réussit « à peindre immatériellement des êtres immatériels, à introduire dans ses compositions des éléments d'irréalité absolue, des figures surnaturelles ».

En 1908, des fouilles exécutées en Espagne, dans le voisinage de la petite ville de Paterna, près de Valence, mirent à jour les restes de fours d'une antique fabrique de faïences. De nombreux débris, même bon nombre de pièces antiques, purent être recueillies. Ces restes sont d'un grand intérêt. Par leur ornementation, par leur décoration et leur coloration, elles appartiennent à cette riche céramique espagnole, dont les œuvres dénotent un sens artistique et un goût opulent intenses. D'après les détails de l'ornementation de ces pièces, on peut estimer qu'elles datent des XIIe et XIIIe siècles et même du début du siècle suivant. Ce sont les résultats de ces fouilles heureuses que M. Joaquim Folchi i Torres a consignés dans l'ouvrage qu'il intitule *Noticia sobre la ceramica de Paterna*. Une illustration en couleur permet de se rendre compte de la richesse et

de la valeur artistique des précieuses pièces de céramiques si heureusement retrouvées.

Il semble que les événements de ces dernières années ont eu pour conséquence le réveil, en Amérique, de passions guerrières, dont l'écho se retrouve dans les publications historiques. Ce ne sont pas, comme on pourrait le présumer, des récits de la récente campagne à laquelle prirent part, sur le continent, des contingents américains, que l'on y relève, mais bien des réminiscences de la guerre d'indépendance, des combats contre les tribus aborigènes. Ces récits sont imprégnés d'une passion, que l'on s'étonne de retrouver si vive après le cours de tant d'années, et des liens d'alliance et d'amitié, qui ont succédé aux inimitiés de jadis. C'est ainsi que, dans les «Proceedings» de la «State historical society of Wisconsin» M. Worthington Chauncey Ford, s'occupe de *The treaty of Gent and after*. Il rappelle les circonstances qui provoquèrent la révolte des colonies anglaises et celles qui amenèrent la réunion du Congrès de Gand. Les Américains s'y trouvèrent isolés, seuls contre les nations coalisées, privés presque de toute communication avec leur gouvernement. Les détails de leur séjour dans la capitale de la Flandre, ne manquent pas de piquant. Ils offrirent même, au grand dépit des Anglais, un bal aux autorités et à la population. Dans le jardin illuminé figurait un arc de triomphe qui portait, au milieu de motifs décoratifs, la curieuse inscription que voici :

Gand voudroit dans ses murs
voir, par un désir sincère,
régler les destins futurs
de l'Amérique et l'Angleterre.
Puisse enfin l'arbre de Pallas
fleurir sur les deux mondes,
Ah ! sur la terre et sur l'onde,
repose-toi, Dieu des combats !

Il est heureux que les qualités diplomatiques des envoyés de la jeune république américaine aient été plus solides que leur talent poétique, car il est peu probable que, dans ces circonstances, le naïf concours de la muse ait pû leur être de quelque secours. Les négociations, toutefois, continuaient. Des paris nombreux, dont les côtes sont soigneusement rappelées, augmentaient chaque jour

l'anxiété des parieurs des deux continents. Enfin, le 27 décembre 1814, la signature de la paix fut officiellement annoncée. Les ennemis d'alors sont devenus depuis de sincères amis et un siècle après les événements de Gand, les petits-fils des diplomates d'alors, combattirent côte à côte sur les champs de bataille de l'ancien continent.

Dans la même publication, d'autres communications commémorent divers incidents de la guerre civile américaine, de la lutte avec les peuplades indiennes. Nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Toutefois, nous citerons encore dans les «Original papers», de la Wisconsin history commission (n° 8), le volumineux journal dans lequel, sous le titre de *An artillery man's diary*, M. Jenkins Lloyd Jons raconte en détail les péripéties diverses de la guerre civile, qui se déroula de 1861 à 1865 sur le territoire des Etats Unis. La vie des camps avec tous ses détails y est rappelée avec minutie C'est le réveil de jours qui paraissent déjà lointains et d'événements qui semblent aujourd'hui, au milieu d'une situation complètement modifiée, constituer en quelque sorte un réel anachronisme.

Anvers, 7 août 1921.

FERNAND DONNET.

Rapport sur le Congrès archéologique de France.

—

LIMOGES — BRIVE.

13-21 Juin 1921.

—

MONSIEUR LE MINISTRE,

Messieurs et Chers Confrères,

Vous avez voulu, à juste titre, être représentés au Congrès archéologique et historique de Limoges-Brive-Tulle, tenu du 10 au 21 juin dernier, sous la direction de la Société française d'archéologie et des sociétés historiques du Limousin et du Quercy (22).

S'il y avait un agréable hommage à rendre à la Nation amie et alliée, à la Science française, il y avait aussi un intérêt scientifique puissant, à étudier les méthodes architecturales d'une contrée qui a marqué dans l'Art du Moyen-âge, par toute une série de monuments, admirablement construits et ordonnés.

Voici le discours qui fut prononcé à la séance d'ouverture :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Messieurs,

J'ai l'honneur de prendre la parole parmi vous, comme représentant du Gouvernement belge et ma première parole, au nom de ce pays qui a le bonheur de posséder à sa tête, le Roi-chevalier, symbole

du Devoir, du devoir qu'il sut accomplir au nom de la justice et du droit, (*applaudissements*) sera une parole de profonde gratitude. Une parole de gratitude et de remerciements pour l'accueil et l'hospitalité que le département de la Haute-Vienne a réservé aux malheureuses populations de la Belgique en fuite devant l'invasion teutonne. Au nom de mon pays, au nom de son gouvernement et de ses enfants, je vous crie du plus profond du cœur : « Merci à la » France généreuse, à la nation amie et alliée, à ce département » qui a accueilli nos nationaux comme des frères et leur a donné » le plus hospitalier des asiles ». *(Applaudissements).*

Ma seconde parole sera une parole de félicitations pour la Science française, pour son érudition et ses recherches historiques.

Nous allons constater les merveilleux résultats des travaux de cette vaillante Société française d'archéologie, de son savant directeur et des membres de son Conseil, organisateurs de ce Congrès auquel le gouvernement belge s'est fait un devoir d'être représenté.

En son nom, de toute la force que me donne une profonde et intime conviction, je vous convie, messieurs, à crier avec mes amis de Belgique : « Vive la France ! ». *(Applaudissements prolongés et répétés).*

L'Art du Limousin n'est pas celui du Languedoc, l'architecture y conserve encore quelque chose des Ecoles de l'Est et de l'Ouest, mais tout cela ajoute du charme et de l'intérêt à son étude.

En effet. le Congrès honoré de la présence de Monsieur Blanchet, membre de l'Institut, délégué du grand-maître de l'Université, avait ceci de particulièrement attractif qu'il avait comme siége le Limousin et une partie de la Guyenne, le Quercy, située comme on le sait, à la conjonction des Ecoles monumentales de l'Auvergne, du Poitou et du Périgord. C'était, en plus, le berceau de l'art magistral des *Magister Limosini* qui s'étendait à toute la France et dont l'expansion a dû avoir son influence réflexe sur l'architecture du pays d'origine, tout en répandant au loin les méthodes des constructions limousines.

Celles-ci se comprennent fort bien à l'examen des églises romanes et ogivales de la contrée. Elles sont construites en assises admirablement appareillées, bien dressées et d'une régularité constructive très remarquable. La matière est du granit rosé ou jaunâtre d'une

dureté très grande à la taille, tout en se dérodant à l'air, une fois posée Cela lui donne une patine fort belle· mais un peu dure, qui fait, à l'ensemble, un caractère par trop uniforme comme dans les flèches de la cathédrale et de Saint-Michel-des-Lions à Limoges.

Les montagnes de la Marche du Limousin et des premières assises du massif central des monts du Cantal le produisent en abondance. Elles sont, en effet, composées de roches éruptives et de schistes cristallins avec dans le haut Quercy, des affleurements des terrains triasiques et jurasiques.

Cette obligation de tailler des pierres dures avant la pose, sur le chantier de taille, a forcé le maçon limousin à une grande précision d'appareil et cela a dû lui donner une habileté manuelle très grande qui explique sa réputation. Il ne s'agissait pas, avec de semblables matériaux, de faire du ragréage et du ravalement après pose. L'ébousinage achevé, il fallait faire l'épannelage très précis du bloc, toute retouche sur place devant être, autant que possible, évitée. Aussi. les marques de tacherons sont-elles nombreuses sur les libages. Il apparaît que l'adjudication des assises à la criée publique, a pu s'y faire, comme en Brabant, au XVe siècle, par un certain nombre de pieds de hauteur. à la chandelle consumée, suivant tracés faits, au préalable, sur aisselles.

Les pierres fournies et amenées sur chantier par les valets des maitres tailleurs de pierre après examen du syndic du métier, étaient alors posées par des maitres maçons qui, parfois, mélaient les «cailloux» pour la plus parfaite perfection de la maçonnerie.

C'est ce qui explique comment, au milieu de pierres marquées d'un sigle, on en trouve tout à coup d'une autre marque. Il serait, à cet égard, extrêmement intéressant d'étudier l'organisation d'un chantier limousin et c'est une suggestion que je me suis permis d'énoncer à l'actif et savant président de la Société archéologique et historique de Limoges, M. de Martial, qui a bien voulu l'accueillir avec beaucoup de bienveillance.

Il est très important de connaître la technique constructive d'un pays pour bien en apprécier les œuvres architecturales et cette remarque a dû frapper aussi, l'esprit si subtil de M. René Fage dont j'ai entendu avec le plus grand intérêt. les exposés si méthodiques et si bien ordonnés. Avocat, il le faisait en homme habitué à la critique

des textes et des faits d'où surgissaient, avec la précision d'un théorème, ses inductions et ses déductions d'une logique convaincante.

Ce furent, pendant le Congrès, des heures vraiment attachantes que celles où il nous fut permis d'entendre cette parole convaincue évoquant, ainsi, l'histoire architecturale de la contrée natale, surtout qu'elle fut toujours soulignée par le verbe érudit et vraiment scientifique du maitre professeur qu'est M. Eugène Lefèvre-Pontalis. Celui-ci met en lumière tous les problèmes d'un édifice, avec un soin et une conscience auxquels on ne peut assez rendre hòmmage.

En Limousin, sa tâche lui était particulièrement difficile et ardue. Les «reprises» des maîtres limousins sont presqu'imperceptibles et nous vîmes des ajoutes du XVIIIe siècle qui prouvent la persistance des méthodes médiévales. On voit par ce fait, à l'église de St-Martin à Brive, combien il y a lieu d'être prudent et j'ai admiré à quel point le savant directeur de la Société française d'archéologie mettait de perspicacité et de soin à ne pas exagérer l'âge d'un édifice de cette contrée. Les «campagnes» se marquent à peine et c'est vraiment un travail minutieux qu'il faut, pour observer dans un nef, une coupure dénotant une reprise... Tout cela prouve, évidemment, l'excellence du travail des maîtres limousins et le traditionnalisme qui fut leur.

Il est clair qu'ils furent influencés par les voûtes en berceaux des églises de Provence, par les constructions clunisiennes de l'abbaye de Grandmont et par les coupoles sur pendentifs de Saint-Etienne de Périgueux, de la cathédrale de Cahors, de Saint-Front de Périgueux. Ils ne négligaient pas, cependant, de persister sur leurs bas-côtés très peu développés, à placer des voûtes d'arrêtes et semblent — tout au moins aux débuts de la période ogivale — avoir manié la voûte sur nervures (avec ou sans liernes), avec quelque lourdeur ou timidité. On sent que ce fût là une mode de bâtir, importé de l'Ile de France, qui devait faire son chemin et que ne maniaient pas sans hésitation, les maîtres limousins. L'apprentissage était à faire et il fut fait, si on en juge pas les belles voûtes de l'église de Martel, de Gourdon, de Saint-Barthélémy de Cahors dans le Lot, de St Yrieix dans la haute Vienne.

Tout cela prouve que l'école architecturale médiévale de la contrée est mixte ayant puisé dans son propre fond et ailleurs. Courajod

a dit. « en résumé, l'école romane d'Auvergne est une école héréditaire de maçons ». Cela peut être vrai pour les Arvernes, mais ne peut être appliqué à leurs voisins du Limousin.

Nous avons vérifié ce fait en visitant les églises de Bénévent (XIIe siècle), de la Souterraine dans la Creuse, d'Aubazinne, d'Uzerche, dans la Corrèze, de Brive, de Beaulieu, de Rocamadour dans le Lot et surtout de l'abbaye de Solignac, du Dorat (XIIe S.), de Saint-Junien (consacrée en 1100) de St-Léonard, église et baptistère (XIe S.), la cathédrale de Limoges, l'église de Saint-Yrieix, tous édifices romans extrêmement intéressants.

Des parties de l'église Saint-Martin de Brive, de la cathédrale de Tulle, de l'église de la Souterraine, de celle de Saint-Junien nous ont dévoilé les essais des maçons limousins en voie de quitter les pratiques romanisantes pour adopter les méthodes ogivales.

Ces efforts conduisirent à des résultats que nous avons constatés dans le chevet de Saint-Junien (vers 1230), dans la Cathédrale de Limoges, commencée en 1273, achevée de 1357 à 1370, dans l'église de Saint-Yrieix (1180-83 et XIIIe S.) et dans l'église de la Souterraine.

L'architecture ogivale secondaire ne nous a été montrée que dans l'église Saint-Michel-aux-Lions, commencée à Limoges, en 1364 avec un clocher de 1383, restauré en 1584 et dans la belle église de Martel.

Nombre de ces édifices présentent des dispositifs défensifs, l'église devenant contre les bandes guerrières, le refuge de la population.

A ce propos, j'ai relevé dans l'église de Saint-Eulalie d'Uzerche, l'inscription suivante :

« J'ai été bâtie en 1031 par Edme, Vicomtesse
« de Limoges, détruite en 1177, par les Braban-
« çons, reconstruite... etc... »

Cette souvenance restée légendaire, est encore vivace dans la contrée.

Le Limousin était, alors, le théâtre de la guerre que faisait Henri Court Mantel au Roi son père, Henri II d'Angleterre.

Les Mercenaires employés par le Prince anglais portaient les noms de *routiers*, de *cottereaux* ou de *Brabançons*. Licenciés, ils se réunirent en bandes et désolèrent les campagnes. Cela suscita

les *chaperons blancs* qui, sous la conduite du charpentier de Puy, entreprirent d'en purger le pays. C'est ainsi que naquirent les *frères de la paix....* qui, après avoir défait les Brabançons devinrent encore plus redoutables au pauvre peuple Limousin !

Le remède devenait pire que le mal !

Mais abandonnons ce sujet et parlons des émaux de Limoges !

Dans beaucoup de ces édifices, au Musée de Limoges, au Cercle de cette ville, au Musée de Guéret, nous avons pu les étudier.

Monsieur de Martial dans une conférence applaudie les a fait connaître avec érudition. Chacun connait la châsse de Saint-Bonnet-Avalouze, le Trésor d'Aubazine, la châsse de Gimel, celle d'Ambazac, les orfèvreries de l'Abbaye de Grandmont maintenant dispersées. Tout cela nous fut montré par la science du Marquis de Fayolle et de Monsieur et Madame Banchereau, celle-ci, auteur d'un intéressant mémoire sur les stalles de Saint-Benoit sur Loire, que je suis heureux de vous signaler. C'est une curieuse étude d'iconographie religieuse.

D'importants vestiges des châteaux médiévaux de Chalusset dont les restes datent du XIIe siècle au XVe siècle, de Castelnau de Bretenoux, jadis aux évêques de Limoges et présentant des constructions du XIIe siècle au XVe siècle, nous furent aussi montrés.

Mentionnons encore : les maisons du XIIIe siècle vues à Rocamadour, à Saint-Ciré, à Martel, à Saint-Junien, à Saint-Léonard. à Limoges, à Saint-Yrieix, etc. Et je n'oublie pas l'Hôtel de ville de Martel, gracieux et curieux édifice du XIVe siècle qui mérite, mieux que l'abandon et la ruine ou on le laisse s'abîmer !...

Signalons encore, adossée à l'église de St-Léonard, une chapelle à quatre absidioles dont les archéologues français, particulièrement compétents : Robert de Lasteyrie, C. Enlart, Eug. Lefevre-Pontalis et René Fage. dénient le caractère baptismal et l'antériorité à l'église voisine. Cet édifice, devrait être l'objet d'une nouvelle critique approfondie — car j'avoue à-priori et sans autre documentation — avoir été impressionné en sens affirmatif par ses dispositifs et par l'affirmation d'un membre du Conseil de afbrique qui a appris au Congrès, l'existence à son centre, d'une piscine circulaire. Ce sont des indices, mais il n'y a pas de pertinence.

Une cuve baptismale bien importante est celle du Dorat. Elle

rappelle les fonds monolithes également, du Musée de Constantinople (Tchinli Kiosk) et ceux de l'église de Saints Pierre et Marc dans la même ville de Byzance et qui ont été figurés par Van Millinghen. Dans cette même église du Dorat, il y a des fonts margelliformes à 20 lobes ayant, à la base, un tore fort accussé et pouvant remonter au XI[e] siècle.

Il y a également des fonds margelliformes dans les églises de Compaignac avec cupule circulaire peu profonde et d'Uzerche, avec cupule. C'est un ancien chapiteau du XII[e] siècle orné richement de feuillages noués avec traces du couvercle et un écoulement pour l'eau lustrale. L'église de Saint-Martin à Brive a des fonts margelliformes avec bourrelet à la base, des flancs ornés de canaux giratoires et de trois figures, la colombe, le lion et l'ange.

Dans un autre ordre d'idées, signalons au Musée de Guéret, des fragments de tapisseries de XVI[e] siècle et dont la provenance bruxelloise est indéniable et une grande tapisserie portant l'inscription :

S. BARBARAE
F. P. L. CONFRERES
FINET PINXI H. G. E.
1678

Elle est réputée être venue d'Aubusson (vers 1840) être de la fabrication de cette ville ou de Telletin : mais qu'en sait-on dans la pénurie de faits connus sur ces fabriques ?

Cependant, ce Finet était peintre à Aubusson Il est certain qu'il fut influencé par les Arts du Nord. Les archéologues locaux croyent, d'ailleurs, qu'Aubusson a souvent travaillé d'après des cartons flamands.

Le savant archiviste de Guéret, M. Autorde, conservateur du Musée de cette ville, renseignera les chercheurs auxquels je signale le fait.

Un autre problème bien captivant est celui du jubé de la cathédrale de Limoges et du tombeau de Jean de Langeac, évêque de cette ville de 1533 à 1541, ami de François I[r], mort à Paris le 22 mai 1541 et qui remplit des missions diplomatiques en Pologne, au Portugal, en Hongrie, en Suisse et à Rome. Le prélat fit son entrée à Limoges le 22 juin 1533. Cette même année est gravée sur

le jubé en même temps que 1531. On a pensé que la première date marque la mise en chantier du monument et la seconde, son achèvement.

Mais l'érudit archiviste de la Haute Vienne, M. Auguste Petit, a découvert un texte par lequel, le 9 avril 1536, M. Jean Arnaud, imagier de la ville de Tours, s'engage à sculpter moyennant 100 livres, six images des six vertus pour les clefs pendantes du jubé.

Voilà toute la documentation connue par les archéologues locaux. L'étude iconographique du monument présente, pour les Belges, un intérêt très grand que j'ai signalé au Congrès. C'est la très proche parente des panneaux décoratifs du stylobate avec ceux du portail de l'Hôtel de ville d'Audenarde par Paul Van der Schelden. Ce fait avait été reconnu, d'autre part, par M. Paul Laurent Courtot, artiste peintre à Limoges. Il s'est donc vérifié. Mais il y a plus : les bas-reliefs représentent les travaux d'Hercule placés entre ces panneaux, sont exécutés d'après des gravures d'Albrecht Dürer venu aux Pays-Bas en 1521.

Le jubé de Limoges et le Tombeau de Jean de Langeac seraient-ils dus à un Flamand ?

Si nous examinons, d'autre part, le portail de la Chambre des Echevins d'Audenarde, nous voyons que son contrat d'exécution est du 17 février 1531. Il a été sculpté par Paul Van der Schelden, moyennant 586 livres parisis. Cette somme fut payée à la veuve de ce dernier, avant 1535.

Paul Van der Schelden faisait partie d'une famille d'artistes qui travaillèrent aux XVe et XVIe siècles, à Audenarde et à Arras.

Lui-même inscrit dans les registres de la bourgeoisie en 1511, exécuta un cadran pour la Chambre des Echevins, en 1525 et, la même année, le jubé de Beveren.

En 1528, il sculpta des armoiries pour l'Hôtel de ville, en 1529, douze statuettes d'enfants pour ses lucarnes, en 1534, les figures allégoriques des planètes, en 1536, une statue de la Vierge pour la porte de Tournai et un ange pour l'Hôtel de ville les statues de Philippe le Beau et de Charles Quint.

En 1542, il fit un Christ pour l'église d'Avelghem.

Dans ces conditions, peut-on lui attribuer une part dans le jubé de Limoges ? Faut-il rattacher celui-ci et le portail d'Audenarde à

un prototype italien dont le maître de Limoges et Paul Van der Schelden se seraient inspirés ? Faut-il conclure de l'absence de renseignements où nous sommes sur Van der Schelden, de 1534 à 1536, qu'il a pu aller à Limoges exécuter ou, tout au moins, travailler au jubé ?

Ce sont là toutes questions que de minutieuses recherches dans les archives peuvent élucider et que soumettons à l'érudition éclairée de M. Auguste Petit et des savants chercheurs du Limousin.

Le Congrès a pris fin par la visite du château de Montal dans le Lot. en présence de M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat et de M. Brisard, préfet du Lot et après un lunch offert par l'érudit propriétaire de ce merveilleux manoir, M. Maurice Fenaille, membre de l'Institut, auteur de beaux travaux sur l'histoire des hautes lisses des Gobelins.

L'hospitalité que nous réservèrent M. et Mme Fenaille fut princière et nous leur devons tous nos remerciements pour cette merveilleuse évocation des splendeurs du XVIe siècle.

Leur manoir fut bâti par Jeanne de Balzac, fille de Robert de Balzac qui fut gouverneur de Pise pour Louis XII et époux de Lancie Fabri, fille d'un gonfalonier de Venise, d'un père français qui écrivit *La nef des batailles*, traité d'art militaire et le *Chemin de l Ospital*, recueil de maximes, et d'une mère italienne, Jeanne de Balzac, veuve d'Amaury, baron de Montal, qui fit « édifier ceste œuvre l'an 1523 ». Dépécé par les marchands d'antiquités, vers 1880, il y a trente ans, Montal a été restitué pièce par pièce par la munificence de M. Fenaille qui a racheté tous les morceaux aux musées du Louvre et de Berlin, à différents collectionneurs et a fait don du château renové à la France !

Que ce noble exemple en inspire d'autres en nos pays ! fut le cri qui sortit de notre cœur en portant à la France et à M. et Mme Fenaille et aux femmes de France, lignes descendantes de la femme spirituelle et lettrée que fut Jehanne de Balzac, le toast suivant :

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Madame et Monsieur,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs,

Au risque de paraître me répéter, c'est encore une parole de remerciements que j'ai à vous adresser et je crois pouvoir parler au nom de tous les étrangers invités à ce Congrès; nos amis anglais, espagnols, italiens me pardonneront, car ils seront d'accord avec moi.

Cette parole de remerciements s'adresse au gouvernement français, dont nous avons l'honneur d'avoir les représentants à nos côtés, à Mme et M. Fenaille *(applaudissements unanimes et répétés)*. Oui, à moi, Belge, la consigne ne s'applique pas et je puis les citer et les remercier en votre nom, du don magnifique qu'ils ont fait à la France et de leur fastueuse réception

Mme Fenaille *(applaudissements prolongés)* voudra bien me permettre de joindre à son nom, toutes les femmes de France, ces femmes dont nous avons admiré le profond dévouement à la patrie, l'endurance et l'esprit de sacrifice en même temps que leur inépuisable foi dans les hautes destinées de la France et de lever mon verre à la femme française, aux compagnes de tant de héros qui ont combattu avec les nôtres, le noble combat pour la justice et pour le droit ! *(Applaudissements prolongés)*.

Et ce fut une douce et patriotique émotion que d'entendre en réponse, M. Maurice Colrat, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, magnifier la Belgique, son Roi et sa Reine, aux applaudissements répétés de tant de savants, d'érudits et de chercheurs distingués.

1^{r} juillet 1921. PAUL SAINTENOY.

Le Congrès archéologique et la Cathédrale de Tournai.

Votre Académie royale d'archéologie de Belgique a bien voulu me déléguer pour la représenter au 24e Congrès d'archéologie et d'histoire, tenu à Tournai par la Fédération des Sociétés belges d'archéologie et d'histoire du 30 juillet au 4 août 1921.

Cette initiative vous a été inspirée, sinon dictée par les monuments remarquables et imposants, les vestiges nombreux du passé historique de l'antique *Civitas regalis*, tout comme par l'intérêt très réel et très vigilant avec lequel vous prenez part aux travaux de nos Compagnies d'archéologues et d'historiens. Vous avez le souci de concourir à ceux-ci en vous associant à leurs efforts pour l'étude et la conservation de nos monuments nationaux. Votre intervention bienfaisante et qui doit toujours être conservatrice, a été hautement appréciée dans cette ville si fière de son auréole de ville d'art, si impressionante par les souvenirs qui s'y pressent. Les apôtres du christianisme en nos contrées depuis Saint-Piat, Saint-Eleuthère, Saint-Amand, les débuts de la monarchie française avec Clovis, Childéric, Frédégonde, Louis le débonnaire, Charles le chauve, jusqu'à Philippe-Auguste qui lui donna sa Charte communale en 1187 en même temps que le droit de cloche et tout un passé d'art et d'industrie tout à fait remarquable au Moyen-âge et à la Renaissance, vous la rendent particulièrement attractive.

Votre délégué a été appelé à la présidence de la Section d'archéo-

logie et d'histoire. C'est ce qui vous expliquera comment c'est uniquement sur les travaux de celle-ci que porte ce rapport, qui négligera les œuvres du Congrès en matière de préhistoire et d'histoire.

C'est d'ailleurs dans la section d'archéologie que s'est concentré l'intérêt principal de la réunion Sauf la pierre de Brunehaut à Hollain et quelques vitrines du Musée de Tournai, la préhistoire du Tournaisis est jusqu'ici peu importante. Il n'en est pas de même pour son passé gallo-romain qui a donné matière à nombre de communications intéressantes, notamment par notre membre correspondant M. Huybrigts de Tongres, qui a parlé d'un admirable vase à haut-relief déterré par lui, en Limbourg.

La deuxième section s'est occupée de nombreuses questions. Citons celles qui intéressent nos travaux sur la personnification civile des sociétés archéologiques et l'exonération de l'impôt sur les œuvres d'art et les bibliothèques des écrivains, des savants et des artistes. Rien de plus juste. Ce sont pour eux des outils de travail, et on ne comprend pas plus que l'impôt les frappe que s'il s'étendait à l'outil de l'ouvrier ou du commerçant. Le Congrès a eu, certes, raison d'attirer l'attention du gouvernement sur cette angoissante question qui si elle n'était pas résolue négativement, viendrait paralyser le travail intellectuel de notre patrie. Une bibliothèque est pour nous un instrument de travail et non pas un luxe !

Nous arrivons à la Section d'archéologie, d'histoire de l'art et, en particulier, d'histoire monumentale.

Le gouvernement français y était représenté par M. Babelon, conservateur à la bibliothèque nationale, membre de l'Institut ; Camille Enlart, conservateur du Musée du Trocadéro, Eugène Lefebvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, professeur à l'école des Chartes et Henri Stein, conservateur des archives nationales. D'autres savants, le marquis de Fayolle, Jules Banchereau, Amédée Boinet, Charles Legrand, Louis Serbat, Emile Théodore, sans oublier les Valenciennois. Bauchaud et Doutriaux s'étaient joints à cette éminente délégation auprès de la 3e section.

M. Babelon lui a apporté des remarques très importantes sur la trouvaille de la tombe de Childéric, près de l'église Saint-Brice, à Tournai, le 27 mai 1653. Cette question non pas seulement tournaisienne, mais d'intérêt général, a été traitée avec la grande érudition

que l'on connaît à l'éminent membre de l'Institut. Il a établi d'abord que c'est la pierre angulaire de l'archéologie des races royales françaises et a examiné l'authenticité de ces objets qu'il affirme ne pouvoir être suspectée. Il s'est appuyé sur tous les commentateurs, le médecin Chifflet, Poutrin, du Mersan, Cochet, Molinier, et a examiné les données connues sur les objets volés en 1831 et détruits, sur ceux qui sont conservés au Cabinet des médailles à Paris. Il a commenté la présence du second crâne humain en dehors du cercueil du Roi cerclé de fer, la tête de cheval, le talisman figurant une tête de bœuf. La trouvaille fut commencée par la main droite tenant la bourse et dont un doigt portait l'anneau royal. C'est un indice très important. Rien dans les objets ne convenait à une femme. C'est donc bien de la tombe d'un roi qu'il s'agit et puisque l'authenticité de l'anneau portant *Chiderici Regis* et la figuration du Roi, ne peut être mise en doute, c'est bien de Childéric qu'il s'agit.

Quant à la fibule conservée à Tournai dans l'église de Saint-Brice, elle ne date que du XVII[e] siècle. C'est une supercherie que l'examen critique, fait par le savant M. Babelon, a complètement dévoilée.

Une marque d'orfèvre, datant du 1[r] empire français, y a été appliquée, mais cela n'implique pas cette date comme vérifiée.

M. Amédée Boinet s'est occupé des manuscrits de Tournai conservés jusqu'à nous à la Bibliothèque nationale de Paris et provenant de l'abbaye de Saint-Martin et de celle de Saint-Amand, et actuellement à la Bibliothèque de Valenciennes, à Cheltenham et à la Bibliothèque royale de Belgique.

Un membre de notre Société d'histoire et d'archéologie, M[lle] Devigne, s'est occupée d'une collection ayant existé à Tournai, au début du XVII[e] siècle, celle de Denis de Villers, chanoine chancelier du chapitre de Notre-Dame. Elle y a retrouvé un portrait de Jacqueline de Bavière, reproduit dans le manuscrit de Succa à la Bibliothèque royale de Bruxelles, et des portraits des derniers ducs de Brabant. De celui de Bonne d'Artois, elle n'a pas trouvé trace, non plus que de l'effigie d'Isabelle de Portugal, tout en émettant l'hypothèse que Van der Weyden pourrait avoir fait un portrait d'elle à la fin de sa vie et qu'il serait reproduit dans l'album de Succa.

Un autre de nos collègues, M. Destrée s'est occupé de l'influence exercée par Rogier Van der Weyden sur les imagiers tournaisiens,

Il souhaite qu'un *corpus* soit formé de leurs œuvres datées, nombreuses dans le Pas de Calais. dans la Flandre, le Hainaut, et signale les imitations qui en furent faites dans les ateliers de Mons et du Brabant. Ces bas-reliefs étaient rehaussés de peinture. L'alliance des deux arts y était complète. Il conclut à la réalité de l'influence attribuée à Van der Weyden, sur les ateliers des peintres et des sculpteurs du Tournaisis et de la Flandre.

Nos collèges et amis Van den Borren et Marcel Laurent se sont occupés, avec leur grande compétence. l'un de la date de naissance de Roland de Lassus, l'autre, de trois bas-reliefs romans de la collection de Maredsous, et Mlle Devigne des différences de présentation et de style entre les tombes mosanes et tournaisiennes.

M. Boinet, conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, a entretenu le Congrès des richesses d'art des bibliothèques, de leurs inventaires et de leur mise en valeur. Il demande dans chacune d'elles, la création de réserves pour incunables, pour les raretés bibliographiques et cela pour les cas d'incendie et pour leur sauvegarde en tout temps. Il préconise la publication d'inventaires de spécialités comme ceux qui ont été publiés chez nous par M. Bacha, Hissette, etc., pendant la guerre et dont il vante la méthode.

Il condame les expositions de ces précieux vestiges du passé, qui leur sont néfastes. C'est la destruction des manuscrits et des livres. La pousssière et la lumière abiment les manuscrits. Il ne faut admettre que des exhibitions d'un mois au plus dans des vitrines exposées à la lumière vive.

M. Hocquet a fait remarquer qu'à Tournai, en 1911, un inventaire pareil a été dressé et l'assemblée approuve les conclusions des deux savants orateurs.

M. le baron van Zuylen van Nyevelt rappelle ensuite qu'à Bruges, on a employé beaucoup de pierre de Tournai.

M. le baron Pierre Verhagen a étudié la question de la reconstruction des Halles d'Ypres. La restitution de cet édifice dans son intégrité, tel que les siècles nous l'avait légué, s'impose d'après lui.

M. Lefebvre-Pontalis s'attache à démontrer les dangers de pareilles restitutions si les données archéologiques sont négligées. Après des observations conformes de votre délégué, le vœu de le voir recon-

struire fut adopté à l'unanimité, cette opinion étant généralement admise par tous les gens de science.

Le Congrès a voté ensuite, un autre vœu relatif au grattage des façades anciennes de la ville, ce qui a été préconisé par la Commission royale des monuments et des sites pendant la guerre et a produit de si heureux résultats, grâce au zèle déployé par M. Octave Leduc, président des hospices de Tournai.

M. Wybo a demandé que des mesures soient prises pour la conservation des vitraux anciens, notamment par des inventaires et des clichés trichromés. Il signale à Loo, la disparition de trois verrières du XVII[e] siècle à la suite des faits de guerre des armées boches.

Le Congrès avait réservé pour la dernière et plus importante de ses séances, les questions multiples que suscite la majestueuse cathédrale de Tournai. Chacun se les posait et toutes les minutes disponibles parmi l'horaire chargé de la réunion, furent consacrées à leur étude individuelle en attendant la visite d'ensemble et la discussion. Celle-ci fut ainsi méthodiquement préparée. Il nous resta un regret. C'est de ne pas y avoir entendu notre confrère Sonneville, éloigné du Congrès par son état de santé et dont les études sur la cathédrale verront le jour dans un avenir prochain. En son absence, M. Jules Wilbaux, architecte à Tournai, a exposé en résumé, des observations sur la cathédrale de Tournai et a terminé en demandant qu'un vœu réclame la recherche de la crypte. M. Lefebvre-Pontalis serait d'avis d'étendre les recherches à la forme de l'abside romane. Des fouilles s'imposent dans le chœur de 1242.

M. Soil de Moriamé dit que le vœu doit être étendu au dérochage d'au moins une travée de la nef et du transept et M. le chanoine Maere appelle l'attention sur la nécessité d'étudier avec une rigueur critique les données relatives à la cathédrale et de ne plus reprendre celles reconnues erronées une fois des arguments probants produits. Le bon grain est mêlé à beaucoup d'ivraie, ce qui occasionne des erreurs.

La cathédrale n'a pas un antécédent *Schemate Langobardino*. Le texte de Rolduc ne peut lui être appliqué. Elle n'est pas davantage rhénane. Le coïncidence pour l'abside des deux plans trêflés n'est pas opérante. L'influence de l'architecture française du Nord s'ap-

plique mieux aux données de l'œuvre tournaisienne. Le plan trèflé existe à l'église du Capitole à Cologne. Mais cela n'implique pas une origine rhénane pour la cathédrale de Tournai (1).

Le chanoine étudie ensuite les rapports des plans de Saint-Yves de Braisnes (1180) et de St Quentin à Tournai (fin du XII[e] siècle). Le chœur de la cathédrale a été commencé en 1242, et il a des rapports avec celui de Soissons (1212). Dehio et von Bezold l'ont contesté, s'appuyant sur des relations maritimes. Le plan serait passé de Bayonne à Bruges et de là à Tournai et Utrecht.

MM. Lefebvre-Pontalis et Enlart établissent ensuite que les relations ont existé entre le nord de l'Italie, la France et Tournai. Les linteaux sur colonnettes sont lombardes, mais la chose peut-être fortuite et il ne faut pas être absolu.

M. le chanoine Warichez dit que la nef était en construction en en 1143. 1198 serait la date d'érection du transept qui aurait été achevé ainsi à la fin du XII[e] siècle. Trente ans plus tard, le chœur fut rebâti (1242).

M. Boinet attire l'attention sur le thème iconographique des deux portails. La lutte des vertus, leur combat contre les vices, l'avarice, la luxure, l'orgueil, etc. C'est un thème du sud-ouest de la France.

M. Lefebvre-Pontalis signale dans ce sens les bas-reliefs d'Angoulême.

M. Lacoste s'est occupé du dégagement de la cathédrale dont l'abside vers la rue des Chevaliers resterait cependant engagée en partie vers le Beffroi de la ville. Après observation de M. Saintenoy, qui appuie la solution préconisée par la Commission royale des monuments et des sites, M. Enlart s'occupe de l'église de Henin-Liétard, dont le portail a des colonnes tournaisiennes et dont il a retrouvé le devis.

(1) La thèse était : On a *exagéré* l'influence rhénane et l'influence lombardé sur la cathédrale de Tournai. L'influence lombarde *directe* n'est pas prouvée : le texte *schemate largobardino* ne vaut pas : on l'applique au plan trèflé. Or d'après le texte de la chronique il doit s'appliquer plus tôt au plan du *monastère* de Rolduc et non à l'église.

Le plan *trèflé* n'est pas davantage *rhénan*. On le retrouve dans le nord de la France presqu'à la même époque qu'à Cologne.

La cathédrale est une œuvre du pays, elle appartient à l'école du Nord de la France. (Note de M. le chanoine Maere.)

La question de l'âge de la basilique tournaisienne a ainsi dominé tout le Congrès.

Réunissant des archéologues puissamment pénétré d'érudition et d'une critique approfondie comme M. C. Enlart et M. Eug. Lefebvre-Pontalis, qui possèdent comme les chanoines Maere et M. Warichez, tous les éléments du problème, le Congrès ne pouvait manquer d'être fort intéressant. Ces éléments menèrent celui-ci à une conception bien nette des différentes campagnes de sa construction. Des premières constructions datant des environs de l'an 299 du sanctuaire de Saint-Piat, il ne reste naturellement pas de traces. Il en est de même de l'édifice qui lui succéda au Ve siècle, et dont Saint-Eleuthère fut doublement l'édificateur. *Duplici aedificatione sacerdos Eleutherius nostram erexit ecclesiam.* Si le saint rendit la vue à Mantilius, la *porte mantile* qui rappelle cet évènement, lui est de beaucoup postérieure. Rien de ses constructions n'est apparent. Mais n'en existe-il plus des fondations, la crypte! Le seul texte qui pourrait, à la rigueur, nous renseigner sur ce qu'a pu être cet édifice, est celui des environs de l'an 640 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, à propos de l'église que celui-ci bâtit à Saint-Momelin et qui était soutenue par des colonnes. C'était une nef basilicale, dont la *concha* était décorée de mosaïques à lamelles d'or, et les pavements multicolores (1). On juge par ces détails de l'intérêt qu'il y aurait à retrouver des fragments de l'édifice tournaisien, dans lequel Saint-Eloi, *Noviomensis ac Tornacensis episcopus* (2), célèbra le culte ! Il y a lieu d'augurer qu'il a dû être du type des basiliques italiennes. Celle-ci se continua puisque tout naturellement Rome était le centre de diffusion de celui-ci. Plus tard, en 1013, *Johannes nomine, natione et lingua Italus, episcopus officio* (3), auprès de Balderic, évêque de Liège, décora les églises de cette ville et d'Aix-la-Chapelle. Mais on ne peut rien affirmer sans un fait précis, comme seraient les restes de la crypte de l'église éleuthérienne sur ces influences italiques et possibles.

(1) Guérard, cartulaire de Saint-Bertin, Paris, 1841, p 17, cité par Chan. Deshaine. Doc. sur l'histoire de l'art. Lille, 1886, I, p. 2.

(2) Officium S. Chrysolii, Insulis, typis, J. B. de Moitemont, 1696, p. 15, cité par le même, I, p. 2.

(3) Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, Hanover 1841, IV, p. 729.

Le Congrès a donc sagement décidé de préconiser des fouilles dans le but de les retrouver. Les détails connus sur l'art architectural mérovingien sont si peu nombreux que le moindre document ou fait de ce genre serait d'un intérêt capital, puisqu'il s'agit d'un édifice qui a vu Clovis, que Childéric enrichit par la donation du domaine de Tournai à l'évêque Chrasmer, qui formait le centre de l'enceinte capitulaire et du palais épiscopal sous les Carolovingiens. Le diplôme de 817 constate l'existence du cloître capitulaire, devenu insuffisant et son agrandissement aux dépens du domaine royal. Wendelmar, vingt-deuxième évêque de Tournai avait exposé à Louis le Débonnaire l'exiguité des locaux pour le logement de tant de chanoines. Plus tard, Charles le chauve, en 855, fixa leur nombre à 30, sauf à l'augmenter si les revenus permettaient la chose. En 881, commence pour la cathédrale bâtie par Saint-Eleuthère, la période critique. Fuyant l'invasion Northmane, l'évêque Hidelon émigra avec les habitants vers Noyon, son autre siége épiscopal, emportant les reliques de Saint-Eleuthère, de Saint-Eloi et son trésor capitulaire. Les Normands ruinèrent la ville et la cathédrale et ce n'est que trente ans après, vers 912, que l'évêque revint auprès des ruines de la basilique défunte. Un siècle après, Guéric-le-Sor (1020) et Henri III d'Allemagne (1053) ravagèrent la ville, et la cathédrale en souffrit de nouveau. Elle fut restaurée puisque c'est dix ans après ce dernier évènement, qu'eut lieu la dédicace du 9 mai 1066, que le chanoine Voisin nous a fait connaître d'après le *Ritus officii divini ecclesia Tornacensis* de 1656. Mais évidemment après de pareilles destructions, il ne peut s'agir des constructions actuelles. Ce ne sont que des ruines reconstituées de la cathédrale mérovingienne qui furent alors consacrées, puisque seulement dix ans s'étaient écoulés depuis le désastre de 1056.

Le siége épiscopal de Tournai conserva un titulaire commun avec celui de Noyon jusqu'en 1146. Les chanoines qui abandonnèrent la règle de Saint-Augustin en 1090, continuèrent cependant la vie monastique jusqu'en 1190. C'est pendant cette période que fut bâtie la nef actuelle, dont on ignore en quelle année se place le début de sa construction ; mais un fait positif a été établi. Le chanoine Warichez a démontré au Congrès qu'elle était en construction en 1143. Cela est très important, car nous pouvons par ce fait,

affirmer que sa fondation trouve sa place vers 1130. Cependant, M. le chanoine Maere a dit qu'il partageait l'avis de MM. Enlart et Lefebvre-Pontalis en ce que la nef ne serait pas antérieure à l'extrême fin du onzième siècle. Dans ce cas, les travaux auraient commencé vers 1100. Tournai appartient encore à l'évêque de Noyon et de Tournai en ce moment. Celui-ci réside à Noyon. Le diocèse tournaisien en souffre. Ne peut-on pas inférer de cette circonstance que cette nef fut construite pour satisfaire aux vœux des fidèles. Ceux-ci continuèrent à se plaindre puisqu'en 1146, le pape Eugène III prononça la séparation tant désirée et nomma évêque de Tournai Anselme, abbé de Saint-Vincent. à Laon, sacré en présence du roi Louis VII et du comte de Flandre, Thierry d'Alsace. Tournai connut une période de calme et de paix jusqu'au siège de 1197. par Baudoin de Flandre et de Hainaut. Pendant cette période, ce sont donc des prélats français qui présidèrent à la construction de cette nef; alors sous la primauté de l'archevêque de Reims, ce sont des chanoines augustins qui en dirigèrent l'œuvre et nous savons par le texte de Rolduc qu'ils la voulurent *Schemate langobardico* ; c'est-à-dire, conçue d'après le style alors en honneur dans le nord de l'Italie, dans le royaume Lombard. répandu par les *Magisti Comacinro*, par ces maçons habiles dont on suit la trace depuis la Lombardie par les vallées du Rhin, du Rhône et du Danube, et qui se répandirent d'autre part jusque Rome et le sud de la péninsule italique.

Mais reprenons l'analyse des travaux de la cathédrale au moment où l'on reconstruit le transept au milieu du XIIe siècle.

En 1198, Etienne de Tournai, alors évêque de ce siége, donna des ressources pour les travaux de ses voûtes et de ses sculptures. M. le chanoine Maere a dit à Congres que le transept fut achevé avec ses voûtes actuelles à la fin du XIIe siècle. La date étant ainsi fixée, une question se pose ! Les terminaisons des transepts furent-elles conçues dans le plan primilifs et, dans la négative, constituent elles des remaniements ? L'habile architecte de la cathédrale, mon ami, M. Sonneville, ne le croit pas. On en a rapproché le plan trêflé de l'église de Sainte-Marie du Capitole, à Cologne, mais celui-ci est très différent. bien qu'ayant été conçu d'ensemble. On ne peut en dire autant des absides transeptales

de Tournai. Pour tout œil d'architecte, leur raccord ne se fait pas normalement avec les quatre tours. Il y a là un maladroit rattachement des plans. Certes, on ne peut pas, par une simple vision, affirmer s'il est le fruit d'un raccord obligé. Une étude très attentive des piédroits des grands doubleaux amènerait peut-être de la lumière sur ce point capital. S'il était résolu affirmativement, c'est à-dire si ces absides étaient postérieures à la construction principale, on s'expliquerait les différences des conceptions des arcs doubleaux à l'alignement externe des tours dans ce transept avec ceux du côté interne.

Sinon l'explication en est difficile, sinon impossible.

Parlons maintenant de l'abside.

Nous l'avons dit, rien ne subsiste de celle qui fut remplacée en 1242 sous l'épiscopat de Walter de Marvis, mais de l'étude du monument, il résulte qu'une carolle l'entourait, laissant vers le transept place pour deux absidioles entre elles et les clochers, Saint-Jean et Sainte-Marie. Y avait il des chapelles absidiales? Existait-il dès cette époque, une chapelle de Notre-Dame — flamande ? C'est pourquoi le Congrès a eu raison de demander que les fouilles préconisées par M. Lefebvre-Pontalis viennent nous en dévoiler la forme et les constructions adventives. Nous signalons ce vœu à l'attention de Sa Grandeur Monseigneur Croy, évêque de Tournai, (dont nous connaissons l'érudition archéologique), et du Collège canonical qui auront à cœur de résoudre ce problème si intéressant pour l'histoire architecturale de notre pays.

Certes, la Commission royale des monuments et des sites autorisera ces recherches en se souvenant que c'est par celles-ci que furent retrouvées les cryptes de Maestricht, de Huy en Belgique et de Bayeux en France. Quant à l'abside de 1242, nous la rattachons à l'école de Picardie; tous les caractères en dénotent la filiation avec les belles nefs d'Amiens, de Soissons, de Braisnes. D'époque plus récente, on n'y trouve ni hésitations, ni recherche d'effets nouveaux. Le système nervé et contrebuté y produit le *summum* de ses conséquences de légèreté et d'élasticité. C'est merveille de voir les déformations de ces masses émaciées, économisées au suprême degré, le but à atteindre étant de créer un vaste vaisseau translucide dans

lequel la lumière solaire vienne magnifier le prodigieux spectacle des vitraux. Et c'est de l'art bien français de Picardie.

Somme toute, de cette analyse, il résulte que c'est à tort que l'on a fait de la cathédrale de Tournai, une église rhénane. Nous-même nous avions cru y trouver l'extrême droite de l'influence germanique mêlée aux réminiscences de l'art français. Mieux éclairés maintenant, les archéologues du Congrès de Tournai, sans nier les influences rivales qui s'y montrent, ont, à juste titre, trouvé que la part française est prépondérante tant dans la nef que dans les transepts, sans parler de l'abside qui est purement picarde.

Pour les transepts avec leurs cinq clochers, on aurait pu hésiter mais à l'analyse des détails, cette hésitation disparaît. Déjà Louis Cloquet avait observé qu'on n'y retrouve pas les caractères rhénans. Les clochers ne présentent pas des pignons à la base des flèches. Les arcatures si caractéristiques des corniches rhénanes ne s'y retrouvent pas. Les chapiteaux cubiques y sont inexistants et tout, au contraire, le décor sculptural de leurs corbeilles les rattachent à l'influence latine, à de lointaines réminiscences gallo-romaines.

Il avait raison et c'est ce que le Congrès a démontré par de belles séances sur cet admirable monument.

Nous ne pouvons mieux terminer ce rapport qu'en rendant hommage à la Société archéologique de Tournai qui, depuis tant d'années, a rendu à la science, de si signalés services. Toutes les illustrations de l'érudition historique, dont les noms viennent sans peine à la mémoire de tous les fervents de ces études, les Lemaistre d'Anstaing, les Dumortier, les Voisin, les Huguet, les Cloquet et enfin parmi les vivants, les Soil de Moriamé, les Desmons, les Houtart, les Hocquet, tant d'autres ont bien mérité, par leurs nombreux et érudits travaux, l'hommage que les congressistes de 1921 leur ont rendu en venant en grand nombre à ces assises de la science, si bien présidées par notre érudit collègue M. Soil de Moriamé, les premières après les dures épreuves d'une guerre barbare.

PAUL SAINTENOY.

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1921

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1921

PROCES-VERBAUX.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1921.

La séance s'ouvre à 11 h. sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Fris, Dr Van Doorslaer, Casier, Van Heurck, Kintsschots, Geudens, Destrée, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. Laurent, Gessler, De Bruyn, Bautier, abbé Philippen, Bernard, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Stroobant, baron de Pauw, Bergmans, Tahon, Comhaire, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. Vander Borren, Macoir, membres correspondants regnicoles.

M. Sir Fordham, membre correspondant étranger.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 août 1921 ; celui-ci est approuvé.

Il est donné connaissance d'une invitation de l'Université de Padoue pour assister en 1922 aux solennités qui seront organisées pour célébrer le 7me centenaire de sa fondation et d'une circulaire de la Société pour favoriser à l'étranger l'obtention d'ouvrages scientifiques néerlandais.

Un don de 1000 fr. a été fait à l'Académie en échange de publications, par M. José Lazaro, amateur d'art à Madrid.

Sur la proposition du bureau, M. Lazaro est nommé membre correspondant étranger.

M. Destrée donne connaissance d'une notice qu'il consacre à un retable sculpté anversois. Il rappelle la grande prospérité, prospérité

justifiée par leur valeur artistique, dont jouirent jusque vers le milieu du XVIe siècle, les ateliers anversois et bruxellois, dans lesquels s'exécutaient ces admirables retables en bois dont tant de specimens remarquables ont été conservés jusqu'aujourd'hui. Autrefois, ils furent exportés surtout vers les pays scandinaves. On en connait encore bon nombre. Jusqu'ici il n'a pas encore été composé de travail d'ensemble sur l'histoire de ces ateliers C'est une lacune qui serait à combler. M Destrée étudie ensuite spécialement un de ces retables qui a été offert récemment aux enchères dans une vente parisienne et qui aujourd'hui est détenu par un marchand d'antiquités. Il en décrit les particularités et fait observer que le travail de beaucoup de retables de ce genre, manque de fini, parce que les sculpteurs les exécutaient en vue d'être complétés par le polychromage.

M. Marcel Laurent étudie l'histoire de la faïence italienne aux Pays-Bas. Il prouve combien grande fut l'influence des artistes italiens et de leurs œuvres. Ce furent d'abord des pièces importées au XVe siècle, qui servirent pendant longtemps de modèles ; puis. ce furent au siècle suivant les artistes eux-mêmes qui s'établirent dans nos provinces. On peut établir aujourd'hui que, dans les ateliers de Delft, il fut fabriqué de la faïence du type italien. Pour Anvers il y a probabilité, mais on ne peut, toutefois, pas affirmer positivement qu'il y a existé un centre de fabrication de ce genre. Au cours de sa causerie, M. Laurent soumet à l'examen un bon nombre de pièces de ces faïences trouvées à Anvers ou ailleurs, ainsi que des photographies d'autres exemplaires plus importants appartenant à diverses collections.

Le travail de M. Laurent sera imprimé dans les Annales.

La séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président.
E. SOIL DE MORIAMÉ.

Le miror des Hystoires du monde

Manuscrit du XVe siècle à la Bibliothèque communale de Tournai.

Le Manuscrit N° CXXVII de la bibliothèque de Tournai, est ainsi repris au catalogue :

« *Légende dorée* ou *le miror des Hystoires du monde*, parfait » et accompli et translaté de latin en françois à la requeste de » très puissante et noble Dame, Madame Jehanne de Bourgongne, » Royne de Franche, par la grasce de Dieu. Très gros volume in- » folio, beau velin, 346 feuillets, belle écriture gothique à deux » colonnes. Vignettes et miniatures enluminées et rehaussées d'or, » reliure veau. XIVe Siècle. »

Cette désignation est incomplète et sur certains points exacte.

Le manuscrit est, en effet un très gros volume, de 346 feuillets de parchemin, non compris la table, qui se trouve ad limina ; ces feuillets mesurent 34 centimètres de hauteur sur 25 de largeur, ils sont à deux colonnes comprenant le plus souvent 36 et parfois 34 lignes, la largeur des colonnes étant de 8 centimètres.

L'écriture est très régulière et très soignée, les erreurs ou négligences du copiste, sont rares.

Les premières lignes du manuscrit sont conçues en ces termes :

« Monseigneur saint iherosme dist ceste auctorité : Fay tôjours » aulcune chose de bien que le dyable ne troeuvece huiseux Et » mô seigneur saint augustin dist ou livre des religieux que nul » hôme poissant de labourer, ne doibt estre excusé pour laquelle » chose. Quant je euch parfait et acompli *le miror des hystoires*

„ *du monde* et translaté de latin en frânchois à la requeste de tres
„ poissant et noble dame madame Jehannes de Bourgongne royne
„ de Franche par la grasce de Dieu.

......

Deux indications résultent de ce texte : la première donne le titre du manuscrit; la seconde nous apprend pourquoi le livre a été traduit du latin en français. Le vrai titre du manuscrit est : *le miroir des histoires du monde*. Les autres mots : *légende dorée*, n'y sont pas repris. mais ils ont été imprimés au dos de la reliure qui est du 18e siècle. Quant à la date : 14e siècle, indiquée par le rédacteur du Catalogue nous verrons plus loin qu'il faut la reporter au 15e siècle.

Notre manuscrit qui est donc un *recueil de vies de saints*, s'intitule lui-même *le miroir des histoires du monde*, qui est l'un des vocables donnés le plus fréquemment à la *légende dorée*, appelée aussi parfois *Chronique martyrienne*, *Fleur des Histoires*, *Trésor des Histoires*, etc.

Cet ouvrage, dont l'original, écrit en latin par Jacques de Voragine, religieux dominicain, mort en 1298. eut un énorme succès, fut vite répandu partout. La Bibliothèque nationale de Paris en possède 9 exemplaires manuscrits, tous remarquables ; et notre Bibliothèque royale, à Bruxelles, à peu près autant.

Traduit en français, il devint presqu'aussitôt un livre populaire.

Nous avons rencontré plusieurs exemplaires de ce livre dans nos comptes d'exécution testamentaire des 14e et 15e siècles, aux archives de Tournai ; et Amaury de la Grange le trouve mentionné sept fois dans des testaments tournaisiens de la même époque.

Ce livre se trouvait souvent dans les églises paroissiales et conventuelles, où il était mis à la disposition des fidèles

« Je donne à l'église St-Brice, dit en 1426, André Locquet, prêtre de cette paroisse, dans son testament, « me *légende d'or* et voel
„ que ledite légende soit atakié d'une kayne de fier, au lutrin où on
„ met les livres, si que nul ne le puist porter hors de l'église. »

Semblable don est encore fait en 1476 à la même église.

Déjà en 1327 on faisait un legs du même genre à l'église de la Madeleine; un autre encore en 1372, en faveur des Augustins et, en 1442, en faveur des sœurs grises.

Nous ne parlerons pas ici de l'œuvre de Jacques de Voragine, ni des traductions et des reproductions qui en ont été faites. Cette matière a été traitée par plusieurs écrivains, et elle est aujourd'hui bien connue des lettrés; [1] nous nous bornerons donc à la description de notre manuscrit, et à l'énoncé des particularités qu'il présente.

En tête du volume, une table mentionne les 178 notices ou vies de saints que renferme le manuscrit. Chaque vie forme un chapitre spécial qui commence par l'explication du nom du saint, ou plutôt par sa signification, généralement tirée du grec ; puis une notice donne ses origines, sa vie, avec plus ou moins de détails, son supplice et l'époque de sa mort.

Certaines fêtes donnent lieu à de longues considérations théologiques.

Chacune d'elles est précédée d'une miniature représentant ce saint avec son attribut, parfois un épisode de sa vie, plus souvent son martyre. Ces miniatures sont au nombre de 170.

L'ordre suivi pour les notices est à peu près, mais non exactement, celui du calendrier, l'année ecclésiastique commençant avec l'avent, (ici le 30 novembre).

Nous ne nous arrêterons pas au texte même de ces vies de saints, car il n'offre aujourd'hui qu'un intérêt secondaire, tout ayant été dit à son sujet, par la critique historique.

La seconde indication qui résulte des premières lignes du manuscrit est qu'il a été traduit du latin en français par ordre de Madame Jehanne de Bourgogne, reine de France.

Cette reine de France fut Jeanne, fille de Guillaume, comte d'Auvergne et de Boulogne, née vers 1326 et décédée en 1360.

Elle épousa d'abord Philippe de Bourgogne, et veuve de ce prince, en 1346, épousa en secondes noces (1349) le Dauphin de France, qui devint roi en 1350, sous le nom de Jean II dit le Bon et qui

(1) Voir : VAN DEN GHEYN. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale. Tome V, n°s 3420, 3422, 3423.

Aucun des manuscrits de la Bibliothèque royale ne répond, comme dimensions, format, écriture, genre d'illustration, à notre manuscrit, qui leur paraît très supérieur.

mourut en 1364. C'est elle que notre scribe désigne tout à la fois sous le nom de son premier mari, en l'appelant Jeanne de Bourgogne, et sous celui de son second mari, en la qualifiant reine de France, par la grâce de Dieu.

Mais il ne s'ensuit pas que notre manuscrit a été exécuté entre 1350 et 1360, c'est à dire pendant le temps où cette princesse occupa le trône de France. Cette date est celle du premier exemplaire de la traduction française par Jean de Vignay du livre de Jacques de Voragine. Depuis lors, il en a été fait de nombreuses copies qui, semblables par leur texte, diffèrent par les dimensions du volume, les caractères de l'écriture et les miniatures qui l'accompagnent.

Le rédacteur du Catalogue de la Bibliothèque de Tournai considère ce manuscrit comme étant du 14e siècle.

Nos savants confrères. MM Hulin de Loo et Fris, estiment, sur l'examen de l'écriture et des miniatures, qu'il appartient au 15e siècle et même à la 2e moitié de ce siècle ; peut-être même l'écriture et l'illustration pourraient n'être pas contemporaines, l'écriture étant certainement postérieure à 1390, et les miniatures à 1410.

Nous ne pouvons que nous ranger à l'avis de ces érudits, en ce qui concerne la date de la confection du manuscrit.

Nous estimons, toutefois, que l'œuvre du scribe et celle de l'enlumineur sont contemporaines et ne sommes pas éloignés de croire que le scribe et l'enlumineur de la plus grande partie des illustrations, pourraient bien n'être qu'un seul et même artiste.

* * *

Rien ne renseigne sur le nom et la nationalité de l'écrivain, et des miniaturistes.

Un élément qui sert généralement à fixer le lieu de la confection d'un manuscrit, est le calendrier qu'il renferme, où les noms des saints varient, suivant les diocèses et les localités.

Le calendrier de notre manuscrit ne fournit aucun indice à cet égard, puisqu'il est la traduction du manuscrit original, qui a été exécuté en Italie. Peut-être pourrons-nous présumer leur nationa-

lité, ou mieux la région à laquelle ils appartiennent, par une mention. en écriture cursive du 15[e] siècle, qui se trouve sur le feuillet de garde à la fin du volume :

« Ses livres apertient à Loys D'audregnyes. ce livre qui trouvera, » il ara douze patars pourfist et ses boyres ». (1)

Ce nom de propriétaire est celui d'un Tournaisien ou du moins d'une famille ayant des accointances avec le Tournaisis.

Audregnies est une commune du canton de Dours, près de Mons.

Le comte du Chastel, dans ses notices généalogiques tournaisiennes (tome III p. 200) parle de Jehan de Strepy de Harchies, de Ville, seigneur d'Audregnies, qui précisément eut pour fils Louis — le propriétaire du manuscrit ? Jehan d'Audregnies vivait après 1370. Sa famille (Du Quesnoy-de Braffe) a contracté plusieurs alliances avec des familles tournaisiennes.

D'autre part, un détail, minime peut-être, mais qui n'est cependant pas dépourvu de signification, montre St-Etienne (f° 28) lapidé avec des pierres de forme irrégulière, blanches, à cassures noires, bien nettement indiquées.

Ces pierres sont, sans contestation, des éclats de silex à surface blanche, et cassure noire, ou silex pyromaque de *Spiennes* qui, comme Dours, est dans le voisinage de Mons

Nous pouvons donc conclure des éléments qui précèdent, que l'auteur ou les auteurs du manuscrit appartiennenf à la région de Tournai ou à celle de Mons.

* * *

Les miniatures sont, certainement, la partie la plus intéressante du manuscrit.

Il y en a 170, ainsi que nous l'avons dit, qui correspondent à 178 fêtes et vies de saints, reprises à la table.

Elles sont dues à deux peintres différents, les 162 premières, toutes de la même main, et les 8 dernières, d'une autre.

Toutes ces miniatures, peinture à la gouache, sont de même

(1) Il fut ensuite la propriété de la Bibliothèque du chapitre de Tournai, d'où il passa à la Bibliothèque communale de cette ville.

dimension, à peu près, et de même forme carrée, mesurant entre 7 et 8 1/2 centimètres de hauteur et ayant, en largeur, celle des colonnes du texte.

En ce qui concerne le premier groupe, les personnages qui y figurent sont réduits au nombre strictement nécessaire pour exprimer le sujet représenté. Souvent le saint est seul, son costume et ses attributs le faisant assez connaître ; quand il s'agit d'une scène de martyre, quatre personnages suffisent généralement : le saint, deux bourreaux, le juge ; les groupes plus nombreux forment l'exception.

L'artiste ne s'est pas mis en grands frais d'imagination ; ses personnages sont présentés à peu près de même façon dans tous les tableaux : mêmes costumes, mêmes attitudes mêmes gestes ; on peut ajouter : même groupement.

Il s'inspire naturellement des textes des légendes et c'est là l'intérêt de son illustration, mais il est plus conventionnel que réel ; ses figures ne vivent pas : les martyrs sont impassibles et comme indifrents malgré les tortures qu'ils endurent ; les rois, les juges, les bourreaux, les spectateurs font le geste indispensable pour indiquer leur action mais ne témoignent d'aucune émotion.

De même les monuments, les paysages sont plutôt indiqués que représentés, et seulement dans la mesure nécessaire pour faire comprendre les scènes décrites.

Une porte de ville ou de monastère, un porche d'église, signalent que la scène est en rapport avec une ville, un monastère, une église ; quelques arbres, sommairement traités, signalent la campagne.

Les fonds sont généralement dorés ou diaprés et ce travail est fait avec beaucoup de soin.

Parfois, mais rarement, les ciels sont bleu outremer avec nuages conventionnellement indiqués, par des ondulations en blanc.

Le dessin des figures est rudimentrire ; les animaux sont très mal représentés.

Auprès de chaque miniature des arabesques légères occupent toute la marge de la colonne de texte ; ces arabesques aux traits légers en noir, sont relevées de fleurettes et de feuillages ornemanisés et rehaussées d'or.

De belles lettrines marquent le commencement de chaque notice,

qui est encore annoncée par une ligne écrite à l'encre rouge. Il y a des lettrines de deux grandeurs, les unes de 30, les autres de 12 ou 15 millimètres environ de côté.

Le foliotage des feuillets est de couleur rouge ; le texte est à l'encre noire, très régulier, très lisible.

Le tout est dans un excellent état de conservation, sauf un feuillet en partie effacé, qui porte des traces d'humidité.

L'intérêt des miniatures, au point de vue spécial de la matière traitée dans le volume, est qu'elles donnent les attributs avec lesquels les saints doivent être représentés, l'évènement caractéristique de leur existence, ou la scène de leur martyre ; elles complèteront ainsi les données acquises sur l'iconographie chrétienne.

Donner le détail des 170 peintures, nous entrainerait trop loin et ne dispenserait d'ailleurs pas ceux que la chose intéresse, de recourir au manuscrit lui-même.

Nous nous bornerons donc à quelques remarques sur les scènes intéressantes par quelque particularité.

Beaucoup de saints sont représentés, debout, avec les attributs qui leur sont propres, et sans personnages secondaires, tels St-Nicaise, St-Jean l'évangéliste, St-Pierre, St-Augustin et un grand nombre d'autres.

Dans le fond de quelques tableaux (f° 50, 53) on voit la silhouette d'une ville, où les monuments gothiques, à tourelles, abondent, mais il serait impossible d'en reconnaître l'un ou l'autre.

Au f° 73 v° la miniature relative à *Saint-Julien*, montre le saint et sa femme transportant en barque un pèlerin lépreux, portant sur sa face les stigmates de cette maladie et tenant en main une cliquette, mais qu'a son nimbe crucifère, on reconnait pour N. S. Le saint est au gouvernail ; sa femme, à l'avant de la barque, éclaire l'horizon avec sa lanterne.

Ce même type de barque se retrouvera au f° 300, dans la nef qui amène les onze mille vierges.

Au folio 79 commence la vie de *St-Ignace*, évêque d'Antioche. La miniature le représente en aube et en chape, coiffé de la mitre, amené par deux chevaliers à un personnage qu'à sa couronne on reconnait pour un empereur. Tous trois sont vêtus d'un harnais de fer

complet, qui nous paraît de la première moitié du 15 siècle, époque des plus belles *armures plates* connues. (¹)

Les rondelles qui protègent les épaules (et qui remplacent les ailettes, usitées au 14ᵉ siècle), et les coudes, sont caractéristiques de la première moitié du 15ᵉ siècle; la défense des jambes comporte des genouillères.

L'un des trois chevaliers porte le tabard; on voit sous sa cuirasse, le bas de la cotte de mailles, et chez les deux autres, le gorgerin, également de mailles, qui complètent l'armure. (²)

Les casques indiquent la même époque, l'un est un chapeau d'armes, l'autre un bacinet.

Les miniatures **264** (exaltation de la Sainte-Croix), et **273** (St-Maurice et la légion thébaine) donnent encore deux beaux types de ces accoutrements de guerre.

Fº **92**. *Sainte Juliane.* Un des beaux folios du volume où l'on trouve réunis tous les éléments décoratifs : la miniature, la belle lettrine, les diaprages dans la marge.

La sainte suspendue par les cheveux à une potence, entièrement nue, sauf une linge à la ceinture, est flagellée par deux bourreaux.

Fº **121**. *Sainte-Marie l Egyptienne.* La miniature représente la sainte, étendue morte, sous un bosquet. L'abbé Zozime, qui la visitait dans le désert, va l'inhumer. Mais, dit le texte, « comme il

(1) On trouve dans les monuments funèbres du 14ᵉ siècle, les premières armures complètes, où l'on voit ces plaques de métal (les plates) se substituer aux cottes de mailles en usage jusqu'alors. Dès 1332 on rencontre les *mammelières*, ou plastron rigide, qui protège la poitrine, et les *dossières* du corselet d'acier, en d'autres termes, la cuirasse complète. — DE PRELLE DE LA NIEPPE. Catalogue du Musée de la Porte de Hal, p. 28.

(2) Au 14ᵉ siècle, dit A. DALLY, (la France militaire illustrée, page 72) des perfectionnements nouveaux sont introduits dans l'armure de l'homme d'armes : le *haume* est remplacé par le *bacinet* à visière mobile ; la cotte de mailles par la *cuirasse* bombée à laquelle on ajoute un *faucre* au-dessus du sein droit, pour appuyer la lance qui est très lourde et longue de 3 mètres ; cette lance est appelée *glaive*. La cuirasse est prolongée par une *braconnière* qui protège les hanches ; des *spallières* garantissent les épaules ; des plates à charnières couvrent les bras et les jambes ; des *cubitières* aux coudes, des *genouillères* aux genoux: des *gantelets* aux mains; des *solerets* pointus *dits à la poulaine*, empêchent le pied de sortir de l'étrier....

n'avait pas de coi fouir », c'est à dire comme il n'avait pas les outils voulus pour travailler la terre, il requit l'assistance d'un lion, « qui venait à lui moult débonnairement » et celui-ci lui obéissant aussitôt, se mit à creuser la fosse. On voit en effet le lion commençant cette besogne, près du corps de la sainte.

Ce lion, comme tous les animaux, dans ce manuscrit, est très mal dessiné.

Au folio **139** se trouve la vie de *St-Eleuthère*, mais ce n'est pas celui que vénère le diocèse de Tournai.

F° **152** v°. Dans la scène de *la Descente du St-Esprit* sur les apôtres, le miniaturiste esquive assez naïvement la difficulté de représenter le groupe complet des apôtres. Il en dessine 5 ou 6 et complète leur nombre par autant de nimbes qui, par un effet de perspective, semblent continuer le groupe.

F° **190**. *Sainte-Chrestienne*. La sainte, dévêtue jusqu'à la ceinture, est criblée de flèches, par deux archers. Ce qui explique que, comme St-Sébastien, elle a été prise, pour patronne, par des corporations d'archers.

F° **200** (bis) v°. *SS. Abdon et Sennes*. Les martyrs, dit la légende, furent jetés dans une fosse avec 2 lions et 4 ours qui ne leur firent aucun mal. Le peintre a pris une légère liberté avec le texte et fait figurer les deux saints entre 3 lions et 3 ours qui, sans doute, lui paraissent mieux remplir son cadre.

F° **216**. *St-Sixte*. Le saint est amené devant les idoles et invité à leur offrir un sacrifice.

La façon de représenter ces idoles (qu'on rencontre dans plusieurs miniatures et notamment dans celle du f° **331**) est assez particulière. Ils ont l'aspect d'un petit homme juché sur une colonne, tenant d'une main un bouclier ; il est nu et semble être de bronze.

C'est ainsi que les idoles sont représentées, dans les tapisseries d'Arras, 1402, à la cathédrale de Tournai.

F° **218**, *La décollation de St-Jean*. Il est à genoux devant la porte de sa prison, et le glaive du bourreau va s'abattre sur lui. En face Herodiade, en robe mauve, impassible, tient le plat, tout petit, où elle doit recevoir la tête du saint, qui paraît trop grande pour pouvoir y trouver place.

F° **270**. *Ste Euphémie*. Elle est étendue, nue, sur un gril, en forme

de roue supporté par un pied unique, et sous lequel brûle un feu ardent.

Folio **273**. *St-Maurice*, chef de la légion thébaine Le saint et ses soldats, portant des pièces d'armure et un tabard; l'un d'eux a été décapité le second va l'être, les autres, à genoux, attendent leur tour.

F° **300**. *Les onze mille vierges*. Dans la partie supérieure du tableau on voit un vaisseau rempli de femmes (elles sont onze), qui toutes sont nimbées. Au premier plan, trois d'entr'elles entre deux bourreaux; la première est déjà décapitée, la seconde, agenouillée, va recevoir le coup fatal; la troisième est encore debout, mais elle est appréhendée par le bourreau.

Cette miniature est une des plus travaillées de tout le volume et celle qui renferme le plus de personnages.

F° **303** v°. *St-Quentin*. Ce saint est nu, assis dans une haute chaire à dossier, qui est le siége, rougi au feu, instrument de son supplice. Ses bras sont passés dans les panneaux latéraux de la chaire. qui tiennent lieu de cangue.

Il porte de grands clous plantés dans chaque épaule.

Deux bourreaux, armés de marteaux, frappent pour les enfoncer plus fort.

F° **322** v°. *Ste Cécile*. Le martyre de la sainte nous transporte bien loin de la manière ordinaire de la représenter, c'est à dire en musicienne, On la voit ici, complètement nue, agenouillée dans un grand baquet, semblable à celui où figurent d'ordinaire les enfants ressuscités par St-Nicolas; le bourreau lève son glaive pour lui trancher la tête.

Cette représentation fait allusion au supplice de la sainte qui fut d'abord retenue un jour et une nuit dans une baignoire remplie d'eau bouillante, où elle n'éprouva aucun mal. C'était, dit la légende, comme si elle s'était baignée.

Elle fut alors remise au bourreau qui la frappa trois fois à la tête, sans pouvoir la décapiter, et elle demeura trois journées entières, frappée à mort, mais ne pouvant mourir.

* * *

F° **328** v°. *St-Grisogone*. Avec cette peinture commence le second groupe de miniatures qui en comprend huit.

Elles sont d'une main plus habile que celle qui a peint la première série et indiquent un progrès réel sur celle-ci.



La vie de St Julien — f° 73 V°.



Vie de St Ignace d'Antioche — f° 79.

cin est anulee. adont s. valentins se
mist en orisons. & le enlumina. & to[us]
chiaulx de le maison. il baptiza. & ly
empereres le seut se le fist tuer & fero
let l'an de grasce. ii.c.lxx.

De sainte iuliane.



Sainte iuliane qui fu
donnee espeuse au lieu
tenant de nichomede
pour chou quelle ne
vault mie a ly consentir. si ne creoit
en dieu. fu de son propre pere batue
et despoullie. & ensy a son mari elle
fu baillie. & ly dist son mari ensy.
Tres douche iuliane dist il pourcoy
ne te consentu a my. & pour quoy me
refuses tu ensy. Julyane respondi
que sil aouroit son dieu. quelle obe
iroit a ly. & il respondi que il ne le
pourroit faire. car ly empereres ly fe
roit cauper le chief. iulyane ly dist
et se tu criens tant lempereur mor

Vie de Ste Jullenne — f° 92.



Vie de St Saturne — f° 331.

Le dessin est plus correct; les sujets sont moins conventionnels; les fonds, sauf un, s'inspirent de la nature, le paysage vise à une expression plus vraie.

Les couleurs employées sont d'une gamme plus chaude que celle des premiers dessins; il y a plus de détails dans les costumes et il ne semble pas téméraire de supposer que l'artiste s'est inspiré de l'art italien.

Aucune signature, aucun monogramme ne figure sur les miniatures de tout le manuscrit.

L'écriture elle-même des huit derniers chapitres semble différer un peu de celle de la première partie du manuscrit. Elle est un peu plus fine, plus élancée, comme le sont les miniatures qui illustrent ces chapitres. On en pourrait peut-être déduire que les dessins seraient l'œuvre des calligraphes et le fait mériterait d'être noté.

F° 331. *St-Saturnin.* Le saint qui s'éloigne d'une idole, est frappé à coup de bâtons par deux bourreaux. Nous avons déjà signalé la forme particulière de cette idole et sa ressemblance avec celles qui figurent dans les tapisseries d'Arras, de 1402.

* * *

Nos miniatures présentent un intérêt particulier au point de vue du costume.

Les ouvrages sur la matière nous apprennent que la mode a peu varié du milieu du 14e au milieu du 15e siècle.

Notre manuscrit apporte une belle contribution à la connaissance de ces costumes.

Le Christ et les apôtres sont vêtus de la robe et du manteau qui, dans l'esprit des peintres de ces temps, indiquent les personnages juifs de l'époque du Sauveur; ils ont les pieds nus.

Les autres contemporains du Sauveur, portent aussi ce même costume traditionnel, mais ils sont chaussés.

Les papes, les évêques, sont vêtus d'une longue robe blanche (l'aube) parfois avec un tunique de couleur, toujours avec une vaste chape bleue, attaché par une bille ou agraffe d'orfèvrerie, quadrilobée, ornée de pierreries ou d'émaux. Ils portent la tiare rouge aux trois couronnes, ou la mitre blanche, et tiennent en main la croix à

longue hampe ou la crosse. Les religieux ont le costume de leur ordre, les prêtres en longue aube blanche, portant la tunique de couleur, souvent rouge, et la chasuble ample et souple, bleue.

Dans beaucoup de scènes de martyre, figurent l'empereur payen ou le juge qui semble surveiller l'exécution de sa sentence. Le premier se reconnait à la couronne qu'il porte. Tous deux sont vêtus d'une longue robe, serrée à la taille et garnie de fourrures dans le bas. Cette robe est bleue, rouge ou violette, ou plutôt mauve. Parfois le costume se complète par une sorte de camail, ou, quand il s'agit d'un magistrat, par un chaperon sur l'épaule.

Les gentilshommes sont représentés de plusieurs façons; les uns en longue robe, avec manteau et camail de fourrure · les autres en robe longue collante et serrée à la taille; les autres encore en pourpoint à godets, serré à la taille, fourrure au cou et au bas du vêtement, longues chausses collantes, bonnet pointu avec turban de fourrure

Les hommes du peuple, les soldats, les bourreaux, ont des pourpoints de formes variées, larges et ouverts; manches parfois étroites, parfois larges et bouffantes et terminées en lambrequins; jambes nues, bas de chausses très larges, tombant sur les pieds; coiffures et bonnets de formes diverses. Très souvent leur pourpoint est de deux couleurs. Dans une scène où figurent trois bourreaux, le premier a un pourpoint mi-partie rouge et jaune, le second rouge et mauve, le troisième rouge et bleue; d'autres sont jaune et bleu.

Les guerriers portent l'armure complète de plates, avec longs solerets, le casque de formes variées, le chapeau d'armes.

Parfois ils ont le tabard au-dessus de la cuirasse. Nous en avons parlé déjà, au sujet du miniature du f° 79. Les armes dont usent les bourreaux sont l'épée chevalière (il y en a de très belles) le sabre, à lame large et courbe, la lance à courte pointe, l'arc et les flèches.

Les femmes ont, ou bien le costume du type antique, comme les personnages de l'Evangile, ou bien la robe longue, collante, serrée à la taille, ouverte en pointe sur le devant et parfois une bande de fourrure au bord de la jupe Souvent la tête est sans coiffure, ou bien c'est le voile blanc, ou une sorte de turban. Rien n'annonce encore le hennin qu'elles devaient porter plus tard.

Quelques grandes dames, telle Sainte-Hélène, revêtent un long

manteau, et sont coiffées d'une sorte de turban, en étoffe blanche.

Dans les scènes de martyre, autres que la décollation, les corps sont nus, avec un voile à la ceinture, en forme de perizonium pour les femmes et une sorte de petit caleçon blanc, pour les hommes. Parfois la robe des femmes martyres est descendue jusqu'à la taille, découvrant la partie supérieure du corps.

Tous les saints sont nimbés en or ; le Christ porte le nimbe crucifère.

* * *

Nous ne pouvons nous dispenser de donner ici la table des matières traitées dans le manuscrit, puisque c'est elle qui fera connaître l'intérêt qu'il peut présenter pour les érudits, historiens ou peintres, qui voudront la consulter. Les fêtes religieuses et vies de saints y sont reprises à peu près suivant l'ordre du calendrier ecclésiastique, c'est à dire que l'année commence avec l'avent.

Cette table renferme quelques inexactitudes et quelques omissions, que nous avons réparées pour la rendre *un Miroir*, plus fidèle, *des histoires* que contient le manuscrit.

En l'advent de Jhesucrist (1)
De saint Andrieu apostele
De saint Nicolay evesque
la conception nostre Dame
De sainte Lusce vierge
De Saint Thumas l apostele
De saint Nychaise
De la nativité Jhesucrist
De saint Esthevene
De sainte Anastase
De saint Jhehan leuvang
De Inocens
De saint Thumas de Cathorbie
De saint Silvestre
De le circoncisio n/re Seig^r
De lepyphanie n/re Seig.
De sainte Gudelle
De saint pol apostele
De saint remis
De saint hylaire
De saint Makaire
De saint felix
De saint Marciaus
De saint mor des fossés
De saint Lyon pape
De saint Marin et de sainte Marthe se femme
De Saint Anthoine
De saint Fabien ppe
De saint Sebastien
De sainte Agnès
De saint Vincent mart
De saint Basille
De saint Jehan l'amonier
De le coversion saint pol

(1) Nous supprimons les renvois aux folios du volume, parce qu'ils ne seraient pas utiles ici, et aussi parce qu'ils sont parfois inexacts.

De sainte paulle
De saint Julyen
De le septuagesime
De le sexagesime
De le quinquagésime
De le quadragesime
Des quatre tamps
De saint ignasse
De sainte Bride
De le purification
De saint Blaze
De sainte Agathe
De saint Vaast
De saint Amant
De saint Valentin
De sainte Juliane
De le Kayere S. Piere
De saint mathias
De saint grigoire pape
De saint longin
De saint benoit
De saint Patrische
De l'anontiation Nostre Dame
De le passion nostre seigneur
De le resurrexion de jhesucrist
De saint second
De le vie marie egiptiane
De saint ambrose
De saint jorge
De saint marc
De saint marcellin
De saint Vital
De une vierge d'antioche
De saint piere le martyr
De saint Eleuthere
De saint philippe ap^{le}
De saint Jaque ap^{le}
De linventio de le sainte crois
De saint Jehan porte latin
Des pourcessions des rounisons ?
De lascention de Dieu
De le penthecouste
De saint gordien et de neree
De saint pancras
De saint Urbain
De sainte ptronnelle
De sainte piere l apostele
De sainte prime et felicyen
De sainte Barnabe
De saint Viti et Modesti
De saint quiriques
De saint marin
De saint Servais
De le nativite s. Jehan bapt
De saint Jeha et s Paul hmite
De saint Lyon pape
De saint piere l'apostele
De le vie saint Pol apost
Des VII frères
De sainte Theodoire
De sainte Maguerite
De saint Alexis
De sainte praxedis
De saint Apolin
De sainte crestiene
De saint Jaq q fu appelles zebedees
De saint cristofle
Des VII Dormans
De saint Nazaire
De saint felix pape
De saint fauste et supplician
De sainte Marthe
De s. Abdon et Sennen
De saint germain

De saint ensete
Des Machabeus
Des loyens s. piere
De l'invention s estevene
De saint Dominique
De saint sixte
De saint Donas
De saint Kyriaque
De saint Leurent
De saint ypolite
De lasumptio nre Dame
Un sermon de l'assuptio
De saint bernard
De saint thymothee
De saint symplycien
De saint Betremieu
De saint augustin
De le decolatio saint Jeha bapt
De saint Savins
De saint leu
De saint maumert
De saint gille
De le nativité nostre Dame
De saint adrien
De saint gorgone et Dorotée
De saint prothays et jacint (?)
De l'exaltation sainte crois
De saint jehan crisostome
De saint Cornille
De sainte Eufemie
De saint Lambert
De saint Mahieu
De saint meurisse
De sainte justine (1)
De st Cosme et Damyen
De saint Foursy (?) evesque
De saint Mikiel
De saint jherosme
De saint remi
De saint Legier
De saint Franchois
De sainte pelaige
De sainte marguerite
Thays (2)
De saint Denys
De saint Lienart
De saint Luc
De saint grisant
De le passio des XI^{m} vierges
De saint Simon et saint Jude
De saint quintin
De saint extasse (Eustache)
De le feste de le toussains
Le comemoratio des mors
De saint théodoire
De saint Martin
De saint Brice
De sainte Elysabeth
De sainte cécile
De saint clément
De sainte grisogone
De sainte Katherine vg
De sainte Saturne
De saint Jaque le Martyr
De saint paistre.
De l'abbe saint Jehan
De l'abbe Moyse
De saint Jehan Damascene
De saint pellaige
De le dédicasse

(1) La table omet ici sainte Justine (f° 275 v°.
(2) N'est pas reprise à la table.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Une œuvre de Joseph Cyfflé

Toute une série de notices biographiques ont conservé la mémoire et célébré le talent du sculpteur Paul Louis Cyfflé; presque toutes ont emprunté leurs éléments à un travail assez étendu, publié par M. Alexandre Joly dans les Mémoires de la Société archéologique lorraine et reproduit dans les Annales de la Société d'Emulation en 1865.

On sait que Paul Louis Cyfflé était le fils d'un orfèvre et qu'il naquit à Bruges le 6 janvier 1724. Après avoir fréquenté l'Académie de sa ville natale, il se rendit à Paris en 1741. afin d'y développer de brillantes aptitudes artistiques. Après quelques années d'études, il se mit au service du roi Stanislas Leckzinski, devint le collaborateur, parfois jalousé, de Barthélémi Guibal, et se distingua par nombre de productions à la Cour de Lorraine.

Après la mort de Stanislas, Cyfflé obtint de Louis XV, le 3 mai 1768, un octroi lui permettant d'exploiter, à Lunéville, une manufacture, «où il pourrait cuire et faire cuire de la vaisselle supérieure à celle de terre de pipe, sans être porcelaine, et qui serait nommée terre de Lorraine». De cette fabrique sont sorties de charmantes figurines, représentant des sujets galants, familiers ou pittoresques ; Cyfflé y fit aussi, sous la forme de bustes ou de statuettes, les portraits de personnages de son époque.

Si la production artistique de l'établissement fut brillante, ses résultats financiers furent médiocres. En 1777, Cyfflé dut renoncer à son entreprise ; depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. il végéta avec les siens dans une existence besogneuse et misérable.

M. E. J. Dardenne a étudié dans les Mémoires du Congrès archéologique de Gand, en 1913, la dernière période de la vie de notre artiste. Cyfflé cherche d'abord à revenir à Bruges, sa ville natale ; il

obtient du gouvernement l'autorisation d'y ouvrir une manufacture — non de porcelaine, comme on l'a dit — mais de terre «de Lorraine». Le magistrat de Bruges met à sa disposition une verrerie en non activité établie en 1741 par Messire Arnold de Colnet, gentilhomme verrier, sur l'emplacement d'un couvent de Capucines. Mais ce local est délabré et exige des frais d'aménagement considérables ; l'artiste n'ose les entreprendre ; c'est alors qu'il prend le parti d'établir sa fabrique à Hastières. De nouvelles déceptions l'y attendent; les documents mis au jour par M E. J. Dardenne nous montrent Paul Louis Cyfflé toujours à court d'argent : à peine peut-il se procurer les matières premières nécessaires pour son industrie et payer ses ouvriers. La Révolution lui porta le dernier coup ; sa manufacture et sa maison furent pillées ; «les caramangnolles sont venus en force et... ont fait un horrible ravage», écrit-il en 1794. Cyfflé prend la fuite ; un de ses fils trouve, comme dessinateur, une existence assurée au service du marquis de Chasteler.

Le vieil artiste semble avoir erré pendant quelques temps en divers lieux, espérant voir luire des jours meilleurs; c'est dans un état voisin de la misère qu'il mourut à Ixelles le 24 avril 1806.

M. Joly et M. Dardenne affirment que Joseph Cyfflé, second fils de Paul-Louis Cyfflé, né en 1752, était sculpteur et qu'il était associé aux travaux de son père à Lunéville

Cependant on ne connaissait de lui, jusqu'à présent, qu'un médaillon en terre cuite, maquillé de bronze noir, orné du buste d'un jeune garçon. C'est, sans nul doute, un portrait ; il est plein de vie et finement observé ; les chairs sont modelées avec une extrême délicatesse, et les moindres détails de la coiffure et du costume sont rendus comme ils le seraient sur une miniature. Ce médaillon a été reproduit dans le Bulletin des Musées Royaux (11me année, p. 37).

Nous avons eu récemment l'heureuse fortune d'acquérir une seconde œuvre de Joseph Cyfflé, signée au revers, et datée de 1784. Elle est donc de l'époque où la fabrique d'Hastières venait de s'ouvrir.

Notre trouvaille est un médaillon ovale de 133 millimètres sur 118, en terre d'un beau rose clair et d'un grain très fin ; il est orné d'un buste d'homme, obtenu par estampage et retouché avant la cuisson.

Le personnage inconnu dont Cyfflé nous a conservé les traits, regarde à gauche ; il est coiffé d'une perruque à bandeaux : le cou est entouré d'une ample cravate, dont le nœud s'étale sur l'ouverture de l'habit ; une écharpe drape la partie inférieure du buste ; celui-ci a 94 millimètres de hauteur.

L'artiste a tiré le meilleur parti d'une figure qui ne manque pas de distinction et dont les traits sont bien caractérisés. Tout dans l'exécution témoigne d'une habileté consommée ; les chairs, les cheveux, les étoffes sont traités avec une égale maitrise.

Mais cette œuvre si parfaite, dont le revers porte en toutes lettres "*J. Cyfflé fecit*", est-elle toute entière de celui qui l'a signée ? Et si elle est de lui, comment cet artiste, qui aurait pu rivaliser avec Théodore Van Berckel, est-il demeuré presque inconnu jusqu'à présent?

Joseph Cyfflé n'a-t-il pas levé un moule sur une médaille due à un autre artiste, moule dans lequel il a ensuite estampé des répliques en terre plastique ? Le fait que la signature est tracée à la pointe, dans la terre fraiche, *au revers seulement* du médaillon, permet cette hypothèse. Si Joseph Cyfflé avait pu revendiquer la paternité du buste lui-même n'aurait-il pas mis son nom au droit, comme le faisait son contemporain, Jean-Baptiste Nini ? Des recherches futures donneront peut-être le mot de l'énigme.

Paul-Louis Cyfflé. dans une lettre datée de 1794. parle de médailles qu'il a faites "de notre malheureux et bon Roy" ; veut-il désigner Stanislas ou Louis XVI, on ne sait. L'inventaire dressé après le pillage de la fabrique d'Hastières, mentionne aussi six médailles détruites M. Dardenne pense que dans ces deux textes, il s'agit de médaillons en terre cuite.

Celui que nous faisons connaître aujourd'hui appartient probablement à une série de productions analogues, modelées ou simplement estampées par Paul-Louis et par Joseph Cyfflé.

Notre but, en le publiant est d'attirer l'attention de nos collègues sur cette œuvre intéressante, d'identifier peut-être le personnage représenté, et surtout de provoquer la mise en lumière de pièces encore inconnues, qui permettraient de rendre à Joseph Cyfflé la place qui lui appartient dans le Panthéon des artistes belges.

ALBERT VISART DE BOCARMÉ.





Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles.

Je n'ai pas la prétention de décrire la fontaine du Sablon à Bruxelles ni de rappeler dans quelles circonstances elle fut érigée. Les auteurs qui se sont occupés de l'histoire locale bruxelloise ont fourni à ce sujet d'amples détails. On en trouvera une bonne reproduction dans Marchal (1), et récemment encore M. l'archiviste Des Marez l'a décrite dans son remarquable guide illustré de Bruxelles. (2)

On sait que Thomas Bruce, comte d'Ailesbury, par dispositions testamentaires datant de 1740, en fit don à la ville de Bruxelles en reconnaissance de l'hospitalité qu'il y avait reçue. Il confia ce travail au sculpteur Jacques Bergé. Toutefois il ne put assister à l'inauguration de ce mémorial; il était mort quand il fut placé en 1751. L'abbé Mann nous l'apprend dans son histoire de Bruxelles (3) Le comte d'Ailesbury, pair de la Grande Bretagne, écrit-il, s'était retiré à Bruxelles vers le commencement de ce siècle, y mourut le 16 décembre 1741 et ordonna par son testament de construire une belle fontaine au milieu du grand Sablon, comme un monument de reconnaissance du long et agréable séjour qu'il avait fait dans l'hôtel qui borne cette place du côté de l'eglise. Cet ouvrage ayant été achevé, on posa le 4 novembre de cette année (1751) les statues et

(1) Le chevalier Edm. Marchal. La sculpture et les chefs d'œuvres de l'orfèvrerie belges.

(2) G. Des Marez. Guide illustrè de Bruxelles Les monuments civils et religieux, p. 181

(3) Abbé Mann. Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs, vol. I, p. 241.

autres ornements qui le décorent et qui avaient été faits par Jacques Bergé, célèbre sculpteur et statuaire de Bruxelles, mort le 16 novembre 1756.

Mais ce que l'on ne savait pas c'est que cette œuvre ne fut pas conçue d'un seul jet et qu'après l'achèvement du groupe qui surmonte le piédestal. il y fut apporté des modifications. Ces détails qui nous l'avouons, sont de minime importance, méritent cependant, nous semble-t-il, d'être connus, attendu qu'ils se rapportent à un des rares monuments qui au XVIIIe siècle ornaient les rues de Bruxelles et qui ont pu jusqu'aujourd'hui être conservés dans leur intégrité.

Le 18 août 1741 lord Ailesbury avait conclu un contrat avec le sculpteur Jacques Bergé en vertu duquel celui-ci s'engageait à sculpter, d'après un modèle adopté, un groupe en marbre devant servir à orner la fontaine qui serait erigée au Sablon. Le 12 octobre de la même année, par un codicile ajouté à son testament, le donateur ordonnait d'orner le piédestal de médaillons portant des armoiries ainsi qu'une inscription commémorative. Quelques mois plus tard il décèdait. L'artiste fidèle à son contrat se mettait au travail et sans trop de hâte achevait son œuvre. Celle-ci était terminée en 1750. Restaient à exécuter les médaillons destinés à orner le piédestal, mais si le comte d'Aylesbury avait commandé ce travail complémentaire, il avait toutefois négligé de prévoir le payement de ces annexes. D'autre part, les amateurs d'art auxquels avait été soumis le groupe exécuté par Bergé, émettaient certaines critiques ; ils étaient d'avis que le groupe formé par la statue assise de Minerve et des deux petits génies manquait quelque peu d'équilibre et qu'il y avait lieu de le compléter au moyen d'un troisième génie placé debout derrière la déesse et portant sa lance et son bouclier.

Des négociations s'engagèrent avec lord Bruce, héritier du comte d'Ailesbury, afin d'obtenir l'exécution de ces désidérata. Celui-ci avait un correspondant dans nos provinces ; c'était James Dormer, fils de lord Charles Dormer qui s'était établi à Anvers, y avait conclu de brillantes alliances, et y avait fondé une florissante maison de commerce.

Dormer resolut de faire une enquête au sujet des intentions du

sculpteur et chargea de ce soin un avocat bruxellois Jacques Dillon. Celui-ci se hâta de lui faire connaître le résultat de sa mission.

Pour ce qui est des additions que M. Bergé propose, écrivait-il le 17 août 1750, voici en quoi elles consistent :

« Un génie soutenant les marques symboliques de Minerve. Cette figure qui sera de marbre blanc de Gènes, aura 5 pieds de haut et il est vrai que les connaisseurs la jugent nécessaire pour remplir le groupe et lui donner plus de corps. Quatre grands panneaux de marbre blanc de Gènes pour les faces du piédestal. De ces panneaux les deux grands auront 7 pieds 2 pouces sur 3 pieds 4 pouces et les deux petits 4 pieds sur 3 pieds 4 pouces. Les deux grands panneaux seront chargés des armes de mylord Ailesbury, aussi en marbre blanc et de la même grandeur à peu près que les panneaux. »

» Je vous prie d'observer, Monsieur, ajoute Dillon, que mylord a ordonné par son codicille que ses armes fussent mises au-dessus de la statue quoi qu'il n'ait point arrêté aucun prix avec le sieur Bergé pour cette addition. J'ai parlé à Bergé avec M. le pensionnaire, la somme qu'il faudrait pour toutes ces additions et il demande 2630 florins.

» Il est certain que cet ouvrage doit faire un honneur considérable à mylord Ailesbury. Vous savez, Monsieur, que rien ne peut surpasser la beauté de l'ouvrage et l'excellence de la sculpture, vous en avez jugé ainsi vous même et vos pensées sont conformes en cela à celles de tous connaisseurs qui estiment ce morceau comme le plus beau qu'on puisse voir dans ce genre et pour lui donner ce degré de perfection ou mylord Ailesbury l'aurait sans doute porté lui-même s'il eut vécu plus longtemps. On se flatte que mylord Bruce y voudra bien sacrifier une somme aussi peu considérable que celle dont il s'agit. C'est au moins ce que se promettent de sa générosité messieurs du magistrat et je crois dans mon particulier qu'il serait indécent que des étrangers achevassent un ouvrage commencé pour un seigneur de sa maison et dont mylord Bruce est héritier. C'est aussi ce qui a empêché ces messieurs d'achever l'ouvrage dans la persuasion où ils étaient que la délicatesse de mylord s'en trouverait blessée »

L'avocat Dillon terminait cette chaleureuse plaidoirie en enga-

geant vivement James Dormer à user de son influence pour décider lord Bruce à l'achèvement de la fontaine.

James Dormer se rendit encore une fois à Bruxelles pour examiner la situation, se mit en rapport avec l'artiste et communiqua ses impressions à lord Bruce en l'engageant à accepter les propositions de Bergé et à contribuer ainsi à donner à l'œuvre de l'artiste tout son développement. L'accord se fit bientôt sur ce point ; le 30 octobre 1750 un contrat confirmatif fut dressé à Bruxelles par le notaire Catoir et signé par le sculpteur Bergé et par le représentant de James Dormer, l'avocat Jacques Dillon.

Ce document résume les conditions intervenues entre l'artiste et les héritiers du donateur. Il ne manque pas d'intérêt et mérite d'être conservé. En voici la teneur :

« Comme dans l'accord fait entre feu son Excellence mylord comte D'Ailesbury et le sieur Jacques Berger, sculpteur en cette ville de Bruxelles, du dix-huit août mil sept cent quarante un au sujet d'une statue de marbre avec les ajoutes y spécifiées plus amplement, il n'a point été convenu du pied d'estal devant servir de base à la ditte statue, que de plus ledit lord comte a ordonné par son codicil du douzième octobre de la même année que ses armes seraient placées au pied d'estal avec une inscription et qu'il a été trouvé par des connaisseurs que pour la plus grande beauté de l'ouvrage il conviendrait d'y ajouter un génie soutenant les marques simboliques de Minerve, dans ces circonstances, attendu que Milord Bruce comte d'Ailesbury héritier de feu sa dite excellence a bien voulu consentir à faire la dépence des dites ajoutes, à quel effet il a chargé Monsieur le chevalier Dormer de ses pleins pouvoirs, si est il que pour parvenir à la perfection dudit ouvrage pardevant moy soussigné notaire admis au Souverain conseil de Brabant résident à Bruxelles et en presence de temoins embas denommez sont comparu le sieur Jacques Dillon avocat au dit souverain conseil de Brabant à ce qui s'ensuit spécialement authorisé dela part dudit chevalier Dormer d'une et le sieur Jacques Berger d'autre part lesquels comparants ont déclaré d'etre convenu au sujet que dessus dela manière suivante, savoir : que le dit second comparant livrera à ses frais et à ses risques le pied d'estal ci-dessus repris, taillé de pierre bleue sur les proportions craionnées dans le modèle en etant

et dont un double a été délivré à feu son excellence le comte D'Ailesbury. »

» Que le second comparant revetira de plus le pied d'estal de quatre panneaux de marbre blanc de Genes deux grands et deux petits sur trois, trois et demi pieds le hauteur et sur la largeur de sept pieds deux pouces et de trois pieds huit pouces respectivement le tout salvo justo ».

« Que le second comparant sera obligé de plus de taillier en marbre blanc de Genes et de placer sur chacun des deux grands panneaux les armes de feu son excellence le lord comte d'Aylesbury de la largeur et sur la hauteur des mêmes panneaux. »

« Qu'il sera aussi tenu de graver sur les petits panneaux deux inscriptions qui luy seront délivrées. »

« Qu'au surplus le même second comparant ajoutera au groupe un troisième génie soutenant la lance et l'égide de Minerve. »

« S'obligeant ledit second comparant d'employer son art de sculpture pour porter les susdites pièces à toute la perfection dont il sera capable. »

« En récompense de tout quoy le sieur premier comparant en sa prédite qualité et au nom que dessus promet de payer au dit sieur second comparant la somme de mille florins argent courant pour le pied d'estal et deux mille six cent dix florins pareille monnoie, pour les ouvrages en marbre blanc, outre les quatre cent cincquante trois florins courant qui luy restent dus s'ensuite de la première convention, lequel payement sera fait successivement au sieur second comparant à mesure de ses déboursés pour la pièce et le marbre et à proportion du progrès de l'ouvrage.

Promettant les comparans de se régler et conformer en tout comme dessus, sous obligation de leur personne et biens.

Fait et passé à Bruxelles, le trente octobre mil sept cent cincquante en présence de Ignace-Joseph Rops et Antoine Joseph-Robert Catoir témoins à ce requis étant la minute de cette munie d'un scel convenable. Signées des dits comparants et témoins « conjointement de moi notaire ».

« Quod attestor »
« J. N. Catoir nts. »

Le magistrat de Bruxelles s'était vivement intéressé à cette question et dès qu'elle fut résolue au gré de ses désirs, il chargea l'avocat Dillon de transmettre à James Dormer l'expression de sa reconnaissance

D'autre part celui-ci faisait parvenir à lord Bruce une copie du contrat et le mettait au courant de tous les détails des négociations.

Dans l'entretemps et sans plus tarder, Bergé s'était mis à l'œuvre. Bientôt il réclama des fonds faisant valoir les avances qu'il avait dû faire aux entrepreneurs du piédestal et pour l'achat du marbre. Il réclama un versement de 1000 florins. Dormer laissa le magistrat juge du bien fondé de cette revendication. L'avis ayant été favorable, Dormer fit au sculpteur un premier versement de 1500 fl. courant. Voici copie du mandat scabinal et de la quittance de l'artiste :

« Je soussigné come authorisé dela part du magistrat dela ville de Bruxelles prie Monsieur Badier en suite des ordres qu'il a reçu de Monsieur le chr. Dormer de payer au sieur Bergé la somme de quinze cent florins argent courant, compte dela groupe pour la fontaine du Sablon que ledit Bergé a entrepris d'achever. Fait à Bruxelles le 8 may 1751 ». » J B. VAN DER DILFT

» DE BORCHVLIET.

« Ensuite de l'assignation cy dessus je reconnais avoir reçu de Monsieur Baudier payant pour Monsieur James Dormer la somme de quinze cent florins argent courant à compte dela fontaine du Sablon dont j'ay signé deux quittance dela même teneur l'une accompli l'autre sera de nulle valeur.

» Fait à Bruxelles le 8 may 1751

» JACQUES BERGÉ. »

A la fin de la même année, Bergé qui avait fait diligence put terminer son travail, et la fontaine, nous l'avons vu, fut inaugurée le 4 novembre 1751. Le sculpteur réclama alors le solde du prix consenti pour son œuvre. Il lui fut donné satisfaction, et le 31 décembre de la même année, le fondé de pouvoirs de Dormer, lui versait pour solde de compte la somme de 2563 florins courant. Ce payement fut ordonné et confirmé dans les mêmes conditions que le précédent au moyen des deux pièces dont voici copie :

« Le soussigné authorisé comme dessus prie Monsieur Baudier de payer au sieur Jacques Berger la somme de deux mil cinq cents

soixante trois florins courant pour ce qu'il luy compèt encore pour la fontain du Sablon à Bruxl 15 Xbr 1751.

» J. B VANDER DILFT.

» DE BORCHVLIET. »

« Je reconnai avoir receu de monsieur Gaspar Baudier payant pour Monsieur James Dormer d'Anvers ensuite de l'ordre cy derrière la somme de deux mil cinq cent soixante et troi florin courant étant ce qui me compete. pour la fontaine du Sablon à Bruxl le 15-Xbre 1751. »

» JACQUES BERGÉ. »

Désormais l'œuvre du sculpteur Bergé devait éehapper aux avanies du temps et des hommes et parvenir intacte jusqu'à nous. Il est vrai, que sous le régime républicain, à la fin du XVIIIe siècle, les statues furent momentanément enlevées et les cartouches du piédestal dissimulés, mais dès que les circonstances le permirent, le monument fut reconstitué dans son intégrité première.

Il restait à James Dormer à régler avec lord Bruce la partie financière de cette entreprise artistique. Il s'y employa sans retard. Mais une seconde question vint quelque peu compliquer ce règlement de compte. Par son testament le comte d'Ailesbury avait légué à tous ses employés et domestiques une demi année d'appointements ou de gages. Pour garantir la liquidation de ce legs, il avait affecté à cet objet une rente constituée par les Etats de Brabant en faveur de l'abbé Douglas. Celui-ci était mort depuis quelques années et le comte d'Ailesbery avait acquis cette rente. Le personnel bénéficiaire de cette largesse estimant que le règlement de ce legs tardait trop, fit mettre arrêt sur le montant de cette rente et des intérêts dus par les Etats depuis le 1r janvier 1749. Il fallut encore une fois que Dormer intervint et paya les sommes réclamées donnant ainsi satisfaction à tous les membres du personnel. Ceux-ci qui étaient nombreux lui donnèrent quittance générale. Cette pièce est signée par : Jean West, secrétaire de feu le comte, Nicolas Letten, maître d'hôtel, Jean Waghemans, valet de chambre, Pierre François Pieret, Michel Mineur, François Gervis, boutelier, François Matra, maître chef de cuisine, un aide de cuisine, Joseph Durant, premier cocher, un deuxième cocher, un «desservant à l'écurie», Baptiste Sonnet, portier, Philippe, Baptiste, Joseph, Beaumont, tous quatre laquais,

Van den Bosch, jardinier, Michel Bruno, Marguerite Henry, Marguerite Sonnet, lingère, Thérèse Cornet, seconde lingère, Marie Henry, servante de cuisine, Jean Nicolas Reins, Jean Baptiste Danché, François Michel Brunien, Caroline Mendose, tous domestique à titres divers.

Cette énumération permet de se rendre compte quel train de maison menait à Bruxelles le comte d'Ailesbury et prouve que sa position de fortune devait être opulente.

Peu après, James Dormer remettait son compte de frais à lord Bruce et lui rendait compte de la manière dont il avait liquidé la succession du comté d'Ailesbury. Dans cette pièce le sculpteur Bergé figurait pour une somme de 4065 florins.

James Dormer qui servit d'intermédiaire dans ces négociations, était une personnalité intéressante. Comme nous l'avons dit plus haut, il était fils de lord Charles Dormer, cinquième baron de ce nom et de sa seconde femme Elisabeth Beddielph, il naquit le 6 décembre 1708 à Chalton, dans le comté de Southampton. A cette époque le droit d'ainesse règnait encore dans toute sa rigueur en Angleterre. Tandis qu'en vertu de cet usage, le fils ainé de lord Dormer, Charles Dormer, hérita de la fortune et des titres de son père, son frère, les sept fils et cinq filles du second mariage de son père, dotés d'une modeste allocation pécuniaire, durent chercher eux-mêmes à se créer une situation dans le monde.

Quelques-uns entrèrent dans les ordres religieux, car la famille Dormer appartenait à la religion catholique; la plupart des fils cherchèrent fortune dans le commerce.

James Dormer, jeune encore, s'engagea sur un navire de la Compagnie des Indes et fit un voyage en Chine. A son retour en Europe, il alla loger à Bruges chez un compatriote et s'y livra à des opérations commerciales plus que modestes. Dans l'entretemps il négociait avec M. de Pret, directeur de la Compagnie d'Ostende, en vue d'obtenir une place dans l'administration d'outre mer de cette société.

Toutefois sa bonne étoile lui fit à cette époque faire la connaissance d'une jeune anversoise, Madeleine Emptinck, fille de l'avocat Edouard Emptinck et de Madeleine de Coninck. Ce fut une réelle bonne fortune, car celle-ci était fort riche. James Dormer,

malgré la médiocreté de sa situation, réussit à obtenir sa main ; il l'épousa en 1735. Grâce à la grande fortune de sa femme, il s'établit à Anvers et y fonda une maison de commerce et de banque. Outre les affairesd'argent dont quelques-unes fort importantes, il entreprit un commerce de marchandises, important et exportant surtout, presque toujours en détail, les objets les plus divers : diamants, dentelles, tissus, vins, thés, cuirs, épices, etc. Il fut plus tard le fondateur de la Compagnie Impériale et Royale d'assurances, dont il devint un des trois directeurs.

James Dormer eut le malheur de perdre sa jeune femme en 1737. Elle mourut en donnant le jour à une fille qui ne lui survécut guère. Toutefois, elle avait eu l'année précédente un fils, ce qui permit à Dormer de continuer à jouir de la fortune délaissée par sa femme.

Il se consola assez vite de cette perte et l'année suivante il épousait Jeanne-Thérèse Goubau, fille de Maximilien Goubau, seigneur de Beveren et de Charlotte Bouwens. [1]

Quant au comte d'Ailesbury il appartenait à une fort ancienne famille normande qui passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Après la conquête, le nouveau roi accorda à son compagnon d'armes, Robert de Brus, en récompense de l'aide qu'il en' avait reçue, quatre-vingt quatorze seigneuries situées dans le comté d'York. Celui-ci établit sa principale résidence à Skelton. Ses descendants qui jouèrent un rôle important dans l'histoire d'Angleterre, prirent le nom de Bruce. Ils obtinrent successivement les titres de comte d'Elgin, Kincardin et Ailesbury, vicomte Bruce de Ampthill, baron Bruce de Whorlton, Skelton et Kinloft, baron Bruce de Tottenham.

Thomas Bruce, le donateur de la fontaine du Sablon était le fils de Robert Bruce, lord lieutenant du comté de Bedfordt, membre du Conseil privé et de Diana Grey, fille du comte de Stamford. Il eut sept frères et neuf sœurs.

Il hérita de tous les titres de son père. Il épousa Elisabeth Seymour, fille de lord Beauchamps qui lui donna quatre fils et deux filles. Devenu veuf il se maria en secondes noces avec Charlotte,

(1) Les documents que nous avons utilisés dans cette note, reposent aux Archives communales d'Anvers. Desolate boedels. Handelspapieren.

comtesse d'Argenteau, baronne de Melsbroeck, dont il eut un seul enfant, une fille appelée Marie-Charlotte, qui s'allia avec Maximilien-Emmanuel prince de Hornes et mourut le 30 novembre 1736.

Au mois de juillet 1690, la reine d'Angleterre fit arrêter divers seigneurs, parmi lesquels le comte d'Ailesbury, sous prétexte de complot contre le gouvernement. Relâché peu après, Ailesbury passa en France chargé d'une mission secrète ayant pour but de provoquer un débarquement en Angleterre Il eut à ce sujet une entrevue avec le roi. Arrêté lors de son retour, il fut enfermé à la tour de Londres. L'année suivante il fut relâché sous caution, mais s'empressa de passer le détroit. C'est alors qu'il arriva à Bruxelles où il se fixa, dans un vaste hôtel situé près de l'église du Sablon, se remaria, et finit ses jours en 1741, à l'âge de 86 ans (1).

Son fils, Charles Bruce, hérita des titres et de la fortune paternels. C'est grâce à lui que la fontaine du Sablon put obtenir son complément artistique.

La famille Bruce porte pour armoiries : d'or au sautoir de gueules au chef du même chargé d'un franc canton d'argent au lion rampant d'azur. Tenants : deux sauvages de carnation. Couronne de comte surmontée d'un casque orné d'un bourrelet et de lambrequins d'or et de gueules, Cimier, un lion passant d'azur. Devise : *Fuimus*.

FERNAND DONNET.

(1) The Scots Compendium p. 295.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois d'Octobre et de Novembre 1921.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

G. WILLEMSEN. La technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVIe siècle.

FERNAND DONNET. Encore quelques mots au sujet de l'image lorraine de Notre-Dame de Montaigu.

ID. Académie royale des Beaux-Arts. Rapport annuel 1920 1921.

ID. Une tentative de vente de la seigneurie de Turnhout en 1743.

ID. Le «Papen moer» à Berchem.

ID. Compte-rendu analytique des publications. Avril-Mai 1921.

ID. Compte-rendu analytique des publications Juin-Juillet 1921.

J. PH. VOGEL. Tile mosaics of the Lahore fort.

K. DE FLOU. Woordenboek der toponymen van Westelijk Vlaanderen II.

IS. TEIRLINCK. Zuid-Oostvlaandersch Idioticon II.

T. WELTER. Les mares, habitations souterraines en Lorraine.

ID. Le briquetage de la Seille.

CH. VANDEN BORREN. Alessandro Scarlatti et l'esthétique de l'opéra napolitain.

PAUL SAINTENOY. Rapport sur le Congrès archéologique de Limoges.

ID. Le Congrès archéologique et la Cathédrale de Tournai.

ED. GEUDENS. Het St-Huibrechtsgild en zijne genooten in de Onze Lieve Vrouwenkerk.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.

Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in 8° tome XXI. 8e fasc.

Bulletin 1e série tome I nos 7, 8, 9.

ID. Commission des archives de la guerre. Bulletin. Tome I fasc. 1.

ID Missions belges de la Compagnie de Jésus.

Bulletin mensuel 23e année, nos 9, 10. 11, 12.

ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.

Bulletin LXIIe année 1920 et LXIIIe année 1921 (janvier-juin).

ID. Académie royale de Belgique.

Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Bulletin 1921 nos 7-8, 9-10.

ID. Mémoires in 8° 2e série, tome XVI fasc. 2 et 3. 2e série tome XIV (1e partie).

ID. Mémoires in 4° 2e série tome VII fasc. 4.

Classe des Beaux-Arts.

Bulletin 1921 nos 6-8.

ID. Mémoires in 8° tome I fasc. 4

ANVERS.	Archives d'Anvers.
	Bulletin. Tome XXX 4e livr.
ID.	Bibliothèque principale de la ville.
	Liste systématique des accroissements 1917-1918 1e partie A-D.; E-K.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie. Ver-Verslagen en mededeelingen 1921 April, Mei, Juni, Juli.
	Jaarboek 1921.
ARLON.	Institut archéologique du Luxembourg.
	Annales. Tome LI année 1920.
ISEGHEM.	Franciscana.
	IV n° 4.
LIÈGE.	Institut archéologique liégeois. Chronique archéologique du pays de Liège 12e année nos 4 et 5.
PARIS.	Société nationale des antiquaires de France.
	Bulletin 1920 et 1921 (1r trim.)
	Polybiblion.
ID.	Partie technique tome CLIII 7e 8e, 9e et 10e livr.
	Partie littéraire tome CLII 1e, 2e, 3e et 4e livr.
ID.	La revue de l'art ancien et moderne. Tome XXXIX n° 222 à 226, tome XL n° 227.
ID.	Académie des inscriptions et belles lettres.
	Comptes-rendus des séances de l'année 1920 janvier-février et mars-juin.
ID.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe.
	4e année nos 6, 7, 8, 9, 10, 11.
NANCY.	Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
	Bulletin mensuel XVIe année nos 7-9.

PÉRIGUEUX.	Société historiqne et archéologique du Périgord.
	Bulletin tome XLVIII 3e, 4e et 5e livr.
POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest.
	Bulletin 1e trim. 1921, 2e fasc.
MACON.	Académie de Macon.
	Annales 3e série tome XX.
ROUEN.	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
	Précis analytique 1916, 1917, 1918, 1920.
LILLE.	Société d'études de la province de Cambrai.
	Bulletin mensuel tomes XIX et XX.
TOURS.	Société archéologique de Touraine.
	Bulletin trimestriel tome XXI n°2.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
	Bulletin année 1921 211e livr.
TOULON.	Académie du Var.
	Bulletin XXXIIIe année 1920.
SAINTES.	Société des archives historiques.
	Revue de Saintonge et d'Aunis XXXIXe vol. 7e livr.
SAINT-OMER.	Société des antiquaires de la Morinie.
	Bulletin historique tome XIII. 256e livr.
COMPIÈGNE.	Société historique.
	Procès-verbaux XXIII 1914,
	Bulletin tome XVI.
CAMBRAI.	Société d'émulation.
	Mémoires tome LXVIII.
ANGERS.	Sociéténationale d'agriculture, sciences et arts.
	Mémoires 5e série tome XXIII.

ROUBAIX	Société d'émulation.
	Mémoires Ve série tome III.
LEIDEN.	Rijksmuseum van oudheden.
	Oudheidkundige mededeelingen.
	Nieuwe reeks II 1.
	Maatschappij van nederlandsche letterkunde. Levensberichten 1919-1920.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch genootschap «de Nederlandsche leeuw».
	XXXIXe jaarg. nos 7, 8, 9, 10, 11.
GRONINGEN.	Tijdschrift voor geschiedenis.
	36e jaargang. Aflevering 1, 2, 3, 4.
AMSTERDAM.	Historisch genootschap.
	Bijdragen en mededeelingen 41e deel.
	Verslag van de algemeene vergadering 1920.
MIDDELBOURG.	Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
	Archief 1920-1921.
DUBLIN.	Royal Society of antiquaries of Ireland. Journal vol. LI part. 1.
TURIN.	Societa piemontese di archeologie e belle arti.
	Bollettino anno V no 1-2.
PALMA.	Societat arqueologica Juliana.
	Bolleti Juliol-Agost de 1921.
TARRAGONE.	Reial societat arqueologica Tarraconense.
	Butlleti arqueologic.
	Epoca tercera nos 1 et 2.
BUCAREST.	Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale.
	Bulletin VIIIIe année nos 1-2.
WASHINGTON.	Smithsonian institution. Bureau of american ethnology.
	Bulletin nos 59, 61, 63, 66, 72.

PHILADELPHIE.	American philosophical society.
	Proceedings vol. LIII nº 216. Vol. LIV 217, 218. Vol. LV. nºs 1, 3, 7.
CAMBRIDGE.	Peabody museum of American archeology and ethnology. Harvard University.
	Papers vol. VIII nº 2 et vol. IX.
CINCINNATI.	Museum association.
	14th annual report 1920.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings Vol. 56 nºs 5-10.
BATAVIA.	Bataviaansch genootschap van kunsten en wetenschappen.
	Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LX afl. 1 et 2.
	Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië.
	Oudheidkundig verslag 1921 1e en 2e kwartaal.
ALLAHABAD.	Archaeological survey of India.
	Northern Circle.
	Progres report of the superintendent 1917-1919.
	Annual progress report till 31 march 1920.
RANGOON.	Archaeological survey of Burma.
	Epigraphia Birmanica. Vol. II, part II.
	Report of the superintendent till march 1921.
CALCUTTA.	Archaeological survey of India.
	Memoirs nº 12.
MANDALAY.	Archaeological survey of Burma.
	Inscriptions found in Burma. Part. I.
LAHORE.	Archaeological survey.
	Hindu and Buddhiet monument.

LAHORE.	Annual progress report till 31 march 1920.
DAMAS.	Académie arabe.
	Revue 1921. nos 5, 6, 7, 8, 9. 10.
RIO-DE-JANEIRO.	O musea nacional.
	Relatorio durante o anno de 1920.
	Archivos. Vol. XXIII.

3° REVUES ET JOURNAUX.

LONDRES.	Macmillan & Co.
	Catalogue.
LEIPZIG.	Karl. W. Hiersemann.
	Katalog 495. Kunstgewerbe.
	Katalog 498. Orientalische kunst.

BIBLIOTHÈQUE.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Août à Novembre 1921.

—

MESSIEURS,

La belle activité qui renait dans presque toutes les sociétés scientifiques, fait de nouveau affluer les publications qui nous sont envoyées, peut on dire, de tous les pays du monde. Parmi celles-ci, il en est un grand nombre qui mériteraient une analyse spéciale et développée. Le temps et l'espace me faisant défaut pour me livrer à cette tâche, vous me permettrez de vous signaler simplement ici quelques travaux qui ont particulièrement attiré mon attention.

M. Timothée Welter a bien voulu nous faire parvenir deux brochures consacrées à la préhistoire en Lorraine. En certaines parties de cette belle province heureusement rendue à la France, dans les arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins surtout, se rencontrent en très grand nombre de petites excavations. des cuvettes artificielles généralement remplies d'eau ; on les appelle des *Mares*. Ce sont les restes d'anciennes habitations qui furent menagées dans ces parages par les populations primitives depuis l'époque de la Têne jusqu'à l'époque Carolingienne. Celles-ci creusaient dans l'argile de profondes excavations habituellement rondes, disposées intérieurement en cercle au moyen d'une paroi composée d'arbres dont on rejoignait les branches supérieures seules conservées en forme de cône. Cette toiture qui dépassait le terrain, était assujettie au moyen de gaules et de brins flexibles, que recouvrait une couche

épaisse de feuilles. Sur le haut s'appliquait en guise de couverture l'argile pétrie extraite de la cavité. Des fouilles nombreuses ont permis de retrouver dans ces mares des vestiges intéressants, grâce auxquels on a pu reconstituer le mode de vie des habitants de ces huttes. On trouve des scènes empruntées à cette époque reproduites entre autres sur la colonne de Marc-Aurèle.

Dans la même province on retrouve en certains endroits des amas très importants de cylindres irréguliers en terre cuite. Les préhistoriens les ont nommés les briquetis, ou *briquetage de la Seille*. Des suppositions nombreuses et de tous genres ont été faites au sujet de leur origine et de leur destination. M. Welter est d'avis qu'ils servaient à la production du sel. Le saunier qui exploitait les eaux salées si nombreuses en ces endroits, plantait debout et à distance et profondeurs voulues, dans ces bassins des cylindres poreux préalablement chauffés. La capillarité produisait son effet. L'eau s'évaporait à la surface et le sel restait adhérent à l'ustensile.

Une des légendes égyptiennes la mieux connue est celle qui se rapporte au combat fameux que se livrèrent les deux rivaux fabuleux Norus et Seth, et qui se termina, après plusieurs reprises violentes, par l'arbitrage des dieux. Ce conte est sans contredit la première source de nombreux récits populaires que le folklore relève dans divers pays. Voici que M. Jean Capart croit en rencontrer une nouvelle version dans le roman du Renard. Le combat d'Isengrin et de Renard offre sous ce rapport des analogies curieuses. Il est à noter du reste que les Egyptiens connaissaient des variantes du conte primitif dans lequel les dieux combattaient sous forme d'animaux. Cette constatation rend encore plus plausible la supposition qu'expose M. Capart dans la note qu'il consacre à *un Mythe egyptien dans le roman de Renart*, que publie dans le compte-rendu de ses séances l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris (1921, p. 113).

L'histoire monétaire est généralement ardue et les spécialistes seuls peuvent avec facilité se retrouver dans l'étude des questions spéciales que celle-ci soulève. Et cependant nombre de problèmes financiers sont d'un intérêt capital pour l'histoire des peuples et leur développement économique. Il faut savoir gré à M. Georges Bigwood d'avoir publié dans les mémoires de l'Académie royale

de Belgique classe des lettres et des sciences morales et politiques (2e série. tome XIV, 1e partie no 8) son volumineux travail sur le *régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du moyen âge.* Cet ouvrage fournit d'amples renseignements au sujet de l'histoire de l'argent à travers les siècles, explique le mécanisme des emprunts et en décrit tous les modes, fait connaître sur toutes leurs faces les modalités du prêt à intérêt et la lutte des autorités ecclésiastiques contre l'usure; il fournit aussi d'amples détails sur le numéraire et ses variations successives. D'intéressantes indications historiques complètent ces études, notamment au sujet des lombards, de leurs privilèges et de leurs agissements financiers, ainsi que des divers personnages qui, au cours des siècles, jouèrent dans le commerce de l'argent un rôle prépondérant.

Ce fut à notre détriment et en grande partie sur notre territoire que se déroula à la fin du XVIIe siècle la lutte entre la France et les Provinces Unies avec leurs alliés. L'un des épisodes les plus saillants de cette lutte fut le siège de Charleroi. Les Espagnols avaient fortifié cette place en 1666, ce qui ne l'empêcha pas de tomber l'année suivante aux mains des troupes de Louis XIV. La paix de Nimègue força les Français a abandonner leur conquête. Toutefois cette retraite leur coûtait, et ils profitèrent de la première occasion pour tâcher de s'emparer de cette importante position. Au début du mois de septembre 1693 le duc de Luxembourg à la tête des troupes françaises, parut sous les murs de la ville. La siège fut entamé sans délai et poursuivi avec vigueur. La garnison, sous les ordres du marquis de Villa d'Arias, se défendit courageusement. Mais l'assiégeant disposait d'une supériorité trop forte ; le 12 octobre la place dût capituler. Tous les détails de ce siège ont été consignés avec précision dans un journal que rédigea Conrad van Dedem, commandant de l'un des régiments hollandais qui défendait la ville. Les particularités de cette relation sont reproduites aujourd'hui dans une communication que sous le titre de *de belegering van Charleroi in 1693*, M. Jr. de Witt Huberts a fait imprimer dans la revue qui parait à Groningen sous le titre le « Tijdschrift voor geschiedenis » (36e jaargang, aflevering 3-4.)

M. Eugène Hubert développe le cycle de ses travaux historiques relatifs au XVIIIe siècle en publiant dans la collection des mémoi-

res in 4° de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres et des sciences morales et politiques, 2e série, tome VII, fascicule 4) la *correspondance de Maximilien de Chestret, agent diplomatique du prince-évêque de Liège, à Paris et à La Haye* Une première série de lettres est adressée au prince-évêque de 1785 à 1788 pendant les années que de Chestret séjourna à la cour de Louis XVI ; elles fournissent des détails sur la vie des souverains français et entre autres faits notoires, sur l'affaire du collier. Une seconde série de lettres est adressée en 1789-1792 par le même diplomate à son frère Nicolas, secrétaire d'Etat de la principauté de Liège. Il y consigne foule de détails au sujet des événements tragiques qui se déroulèrent sous ses yeux pendant cette période troublée. Enfin une vingtaine de lettres sont datées de La Haye en 1793 et 1794 ; celles-ci au point de vue des mœurs et de la manière de vivre des Hollandais offrent d'intéressants aperçus. Sans présenter un intérêt politique considérable, ces lettres complètent sur beaucoup de points l'histoire intime de la période révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle.

M. Joseph Lefèvre a publié une *étude sur le commerce de la Belgique avec l'Espagne au XVIIIe siècle* (Académie royale de Belgique, classe des lettres, et des sciences morales et politiques. Mémoires, collection in-8°, 2e série, tome XVI, fasc. III.) Le sujet n'est pas neuf ; bon nombre d'écrivains l'avaient déjà plus ou moins longuement traité. M. Lefèvre a eu le mérite de condenser et de présenter judicieusement analysés ces nombreux matériaux. Il y a joint quantité d'indications complémentaires puisées à certaines sources d'archives et dans un grand nombre de mémoires contemporains. Quelques chapitres préliminaires permettent de se rendre compte de la situation générale du commerce et de l'état de la navigation entre les Pays-Bas et l'Espagne à cette époque. Cet intéressant mémoire aurait peut-être pu être complété si l'auteur avait consulté les archives communales anversoises. Celles-ci possèdent en effet un fond considérable de documents commerciaux : livres de comptes et de correspondances, documents financiers, lettres et papiers de tous genres provenant d'anciennes maisons de commerce, de banques, etc. La consultation de ce fouillis, est ardue, je l'admets, mais la récolte serait abondante. Ces documents

fourmillent de détails qui, sur ce sujet, fourniraient de nombreuses indications inédites qu'on chercherait vainement ailleurs.

Depuis longtemps une vive polémique avait surgi au sujet de l'origine du grand musicien Philippe de Monte. Les uns le voulaient Montois, les autres l'affirmaient Malinois. Notre confrère M. le Dr Van Doorslaer vient d'élucider définitivement cette question dans l'ouvrage qu'il consacre à *la vie et les œuvres de Philippe de Monte* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique — classe des Beaux Arts — collection in-8°, tome I, fascicule IV) ouvrage dans lequel il publie une lettre écrite en 1555 par le Dr Seld, vice-chancelier de la Cour de Vienne qui recommande au duc Albert V de Bavière la nomination à la direction de sa chapelle de Philippus de Monte, natif de Malines. Dans la suite de son travail M. Van Doorslaer expose nombre de détails relatifs à la vie de l'artiste, décrit ses portraits, reproduit les opinions élogieuses que tant d'auteurs ont émises sur son caractère et son talent, et enfin analyse minutieusement toutes les œuvres musicales dont il fut l'auteur. Ses contemporains le considérèrent comme un prince de la science musicale. Il fit école, ce qui constitue son plus grand titre de gloire et la preuve la plus réelle des succès qu'il remporta.

Dans « la Revue de l'art ancien et moderne » parmi bon nombre de travaux importants il s'en trouve quelques uns que nous croyons spécialement devoir signaler. Tel est le cas notamment pour ceux que contient la livraison spéciale (25e année, tome XL, n° 228) éditée en l'honneur du *bi-centinaire de la mort d'Antoine Watteau*. Le grand artiste vit le jour à l'automne de 1684 à Valenciennes, ville wallonne, devenue français par les « conquestes du roy ». A ce titre il nous intéresse d'autant plus et son origine nous engagera à prendre connaissance des diverses études abondammant illustrées que des écrivains de talent ont consacrées à sa vie et à ses œuvres.

Dans un autre fascicule de cette revue (tome XXXIX, n° 225) M. Paul Ganz étudie *les portraits-miniatures de Hans Holbein le jeune*. Il est d'avis que cet artiste après avoir appris la miniature chez les Horrebaut, leur a enseigné en échange l'application de cet art aux portraits. Il eût l'idée d'isoler les portraits peints des manuscrits enluminés, et au lieu de les peindre sur émail, de les exécuter sur papier et de les monter en boîte. Il existe encore plusieurs œuvres

que l'artiste exécuta dans ces conditions, notamment dans les collections du château de Ripaille, dans les anciennes collections impériales à Vienne, ailleurs encore. Certaines de ces œuvres sont particulièrement intéressantes, parce qu'on les suppose représenter les traits de Luc et Suzanne, les deux enfants de Gérard Horebout.

Certaines constatations faites par M. de Mély au sujet de *vitraux de Beauce du XIIIe siècle en Amérique* sont vraiment déconcertantes. Le Metropolitan Museum de New-York a en effet réussi à acquérir quatre vitraux anciens d'une grande valeur artistique qui provenaient d'une église française.

Grâce à des indications prises autre fois, avant de récentes restaurations, M. de Mély crut pouvoir identifier ces œuvres d'art. Malgré certaines modifications qu'on leur avait fait subir, il affirma avoir reconnu des médaillons provenant de la cathédrale de Chartres. Dans les fenêtres qu'elles occupaient, les verrières ont subi un remaniement, elles ont été complétées par des parties neuves. On constate tout un ensemble d'indices et de circonstances mystérieuses. M. de Mély en profite pour former le vœu que l'administration des Beaux-arts de France veille à ce que d'anciens vitraux français n'aient plus la déplorable idée de s'en aller passer en vente en Amérique.

Toutefois ces conclusions n'ont pas été unanimement admises. M. Paul Boelwillwald, inspecteur-général des monuments historiques, dans un récent rapport, relève les différences qui existeraient entre les vitraux vendus en Amérique et ceux de la cathédrale de Chartres ; il conclut « qu'après avoir bien examiné les éléments qui constituent les vitraux dont il s'agit, aucun détail semblable n'autorise à prétendre que le vitrail dont la photographie a été produite a appartenu à aucune fenêtre de la cathédrale de Chartres ». On trouvera les détails de son argumentation dans l'article qu'il consacre dans « la Revue de l'art ancien et moderne » *à propos des vitraux de Beauce* (tome XL, n° 230).

Poursuivant ses recherches qui ont pour but le déchiffrement de certains mots, de certaines inscriptions qui peuvent se lire sur des tableaux anciens, M. de Mély fournit encore quelques indications intéressantes qu'il a communiquées à la Société nationale des Antiquaires de France (Bulletin 1920, p. 204). Cette fois se sont deux

mots qui ont été déchiffrés sur un retable du musée de l'Ermitage à Petrograde que d'aucuns attribuent aux frères Van Eyck. Ces mots sont *Adonai* et *Agla*. Le premier se retrouve depuis les temps les plus reculés sur les pierres gnostiques; il signifie *dominus*; c'est le pluriel de majesté, vocatif employé pour s'adresser à Dieu. Le second a été utilisé comme amulette; son emploi est moins fréquent; il a toutefois depuis les âges les plus reculés de l'humanité été employé rituellement comme préservatif, comme remède; c'est un acrostiche mais ne pourrait être considéré comme la marque personnelle d'un artiste.

Dans une seconde communication faite à la même société (p. 71) M. de Mély s'attache à demontrer l'influence des *Albums* d'atelier dans l'art primitif et surtout dans les manuscrits. En comparant les miniatures de certains manuscrits fort connus tels les *très riches heures de Chantilly*, le *Breviaire Grimmani*, ainsi que certaines gravures avec les illustrations d'albums de la même époque, on retrouve les mêmes sujets reproduits quasi servilement par les artistes pendant près de 300 ans.

Les mœurs, le langage des populations de certaines provinces hollandaises décèlent des traces nombreuses et anciennes de l'influence qu'exerca autrefois en ces milieux l'affluence d'émigrés originaires des Pays-Bas méridionaux. Ces traces persistent encore aujourd'hui et s'expliquent si on considère qu'à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, dans les parages limitrophes de la frontière, en Zélande et ailleurs, beaucoup de refugiés belges se fixèrent dans l'espoir que des temps meilleurs leur permettraient de réintegrer prochainement leurs foyers. Dans certaines localités, à Middelbourg surtout, à cette époque, l'enseignement subissait une crise. Les instituteurs faisaient défaut. On fut heureux d'accepter l'aide des maîtres d'école étrangers. Et cette aide fut considérable. C'est ainsi qu'en la seule année 1591, vingt et un instituteurs et institutrices furent reçus bourgeois de Middelbourg, et parmi ceux-ci dix huit étaient originaires des provinces espagnoles entre autres cinq venant d'Anvers et quatre de Gand. La situation de Middelbourg n'était pas unique; elle se présentait de manière identique dans d'autres localités. On comprend combien l'influence de ces instituteurs dut être grande sur la jeune génération de cette époque et dès

lors la persistance des traces qu'elle a laissées, s'explique aisement. M. le Dr Van Schelven dénonce ces particularités dans un article qu'il consacre aux *Zuid-Nederlandsche schoolmeesters en schoolvrouwen in Noord-Nederland*, qui a été imprimé dans la « Tijdschrift voor geschiedenis » de Groningen (36e jaargang, aflevering 1-2, blz. 80).

Le fondateur de la branche des Nassau qui s'établit aux Pays-Bas fut Englebert I qui naquit probablement à Dillenburg vers 1380. C'était au point de vue de la fortune un mince seigneur. A la mort de son père et de ses frères, il hérita, il est vrai, de quelques biens ; mais ceux-ci n'avaient guère d'importance. Ce fut son mariage qui lui apporta la fortune. Le 1 août 1404, il épousa Jeanne de Polanen ou de la Leck, dont la dot était considérable. D'importantes seigneuries lui constituaient un riche apanage. La seule seigneurie de Breda qui en faisait partie donnait un revenu estimé au moins à 50000 livres. Ces biens étaient en grande partie échus aux Polanen par les Duivenvoorde. Quoiqu'il en soit, cette grosse fortune permit à Englebert de Nassau de jouer dans les Pays-Bas un rôle que ses descendants devaient encore grandement développer et accroître. Ce sont les détails de cette intéressante ascension historique et économique que s'applique à exposer M. Jules Cuvelier, dans le travail qu'il a consacré aux *origines de la fortune de la maison d'Orange-Nassau, Contribution à l'histoire du capitalisme au moyen âge.* (Académie royale de Belgique. Classes des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires, Collection in-8°, 2e série, tome XVI, fascicule II.)

Le fort de Lahore aux Indes Britanniques enferme en son enceinte les bâtiments des palais qui furent construits au XVIIe siècle par les grands Mogols Johangir et Shah Jahan. Parmi les motifs décoratifs qu'on relève dans l'ornementation des bâtiments, on remarque des carreaux ou tuiles historiées en faïence. On a exhumé entre autres en ces parages cent soixante spécimens de petits panneaux de ce genre qui sont remarquables par leur caractère artistique et par l'harmonie de leur coloration. L'influence persane est indéniable dans les principes qui ont influencé les artistes auteurs de ces pièces artistiques. Ce sont en général des sujets de chasse ou de guerre qui sont représentés sur ces carreaux. On y trouve cependant aussi des

personnages, des fleurs, ou des motifs décoratifs. Les couleurs jaunes et vertes prédominent, mais elles sont d'un ton délicieusement atténué et s'harmonisent parfaitement avec la coloration générale. Quand au dessin il est plein de vie et de naturel ; son style est remarquable. Tous ces carreaux sont représentés avec une fidélité complète dans le bel ouvrage qu'a consacré à leur description M. J. R. Vogel et qu'il intitule *Tile mosaïcs of the Lahore Fort*. Ce beau volume fait partie des importantes publications que nous a fait parvenir le service archéologique officiel de l'empire Indien.

Je m'arrête ici, Messieurs, il vous sera aisé de compléter ma tâche, s'il vous plait, de consulter et de parcourir les ouvrages dont vous trouverez la nomenclature dans la liste qui renseigne les envois parvenus à notre bibliothèque depuis la dernière séance.

Anvers, le 4 décembre 1921. FERNAND DONNET.

PROCES-VERBAUX

SÉANCE DU 7 AOUT 1921

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Joseph Casier, conseiller.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier, Dr Van Doorslaer, Van Heurck, - Paris, Visart de Bocarmé, Stroobant, membres titulaires.

MM. Buschmann, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Soil de Moriamé, président ; Saintenoy, vice-président ; Coninckx, De Ceuleneer, Tahon, de Behault de Dornon, Geudens, Destrée, Comhaire, membres titulaires.

MM. Bautier, abbé Philippen, vander Borren, membres correspondants regnicoles.

MM. le Baron G. van de Werve et de Schilde, Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 1921 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de la réponse de M. le Ministre des finances à la lettre que l'Académie lui avait adressée pour demander d'exempter de l'impôt les bibliothèques, celles-ci devant être considérées comme instruments de travail des professeurs et des intellectuels. La loi étant votée, il sera demandé au Ministre que dans l'application il soit tenu compte des désiderata exprimés par l'Académie.

Au congrès de Tournai, il a été décidé que la prochaine session aurait lieu dans deux ans à Tongres. Cette session constituera la 25e réunion de la confédération. Celle-ci ayant été fondée à Anvers par l'Académie, il serait juste que cet anniversaire soit fêté. On propose donc que la dernière journée de la 25e session du congrès se

passe à Anvers où l'Académie organiserait une journée jubilaire dans laquelle serait commémorée la fondation de la fédération. Une décision définitive sera prise à ce sujet dans la séance de décembre, à moins que les délégués de la fédération ne se réunissent avant cette date.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au bulletin.

Il est donné connaissance du rapport dans lequel M. Saintenoy, délégué de l'Académie, fournit des détails sur les excursions qui ont été organisées par la Société française d'archéologie lors du récent congrès tenu à Limoges. Il analyse les communications qui y ont été faites et décrit les principaux monuments visités.

Ce rapport paraîtra au bulletin. Il sera toutefois demandé à l'auteur d'y joindre quelques illustrations

M. Joseph Casier complète par quelques notes l'important travail relatif aux œuvres d'art de l'abbaye St-Bernard, dont il a donné connaissance dans la précédente séance. Parmi les tableaux qui en proviennent se trouvent deux importantes toiles de Verhaegen dont l'une existe encore au musée de Bruxelles et dont la seconde se retrouve dans une collection particulière. Un calvaire sculpté que possède aujourd'hui l'abbaye de Bornhem était attribué à Pompe ; il faudrait plutôt y voir l'œuvre d'un des Kerricx. Deux statues de la Vierge dans la même abbaye, sont de grande valeur. Elles sont convoitées par des antiquaires. Il est à espérer que leurs manœuvres ne réussiront pas.

Le Dr Van Doorslaer étudie la vie d'un musicien du XVIe siècle, Renoldus del Mel. Des documents d'archives permettent d'établir son origine malinoise. Il reconstitue toute son existence, rappelle ses séjours au Portugal, en Italie, et dans diverses villes de nos provinces et fournit des détails circonstanciés sur les nombreuses œuvres musicales dont il est l'auteur.

M. Dilis, en scrutant les archives de l'église St-Georges, est parvenu à établir que l'auteur du beau calice que possède cette église, l'orfèvre qui avait adopté pour poinçon une grappe de raisins, était un anversois, appelé Guillaume van der Mont. Ses œuvres sont



remarquables et se retrouvent encore dans diverses églises du pays. Il fut père du peintre Deodat Delmonte, élève de Rubens.

Ces trois travaux seront imprimés dans les Annales.

M. Holterhoff de Harven soumet à l'Académie une étude sur la furie française basée sur des indications fournies par les Mémoires de Marguerite de Valois. Le secrétaire est chargé de prendre connaissance de ce travail et de juger s'il est digne d'être imprimé dans nos publications.

Il est décidé d'organiser suivant l'usage une séance publique en Octobre. Le local sera désigné ultérieurement.

La séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. SOIL DE MORIAMÉ.